ANNUAL REPORT

for the year ended March 31, 1986

Minister of
Natural Resources of
the Province of Ontario

To his Honour
The Lieutenant-Governor
of the Province of Ontario

May it please your Honour
The undersigned begs respectfully to present to your Honour the Annual Report of the Ministry of Natural Resources for the fiscal year beginning April 1, 1985 and ending March 31, 1986.

Vincent G. Kerrio
Minister

RAPPORT ANNUEL

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986

Le ministre
des Richesses naturelles
de l'Ontario

À l'attention de son Honneur le
lieutenant-gouverneur de la
province de l'Ontario

Votre Honneur
J'ai le plaisir de vous soumettre le rapport annuel du ministère des Richesses naturelles pour l'année financière allant du 1er avril 1985 au 31 mars 1986.

Le ministre,

Vincent G. Kerrio

CONTENTS TABLE DES MATIÈRES

Minister's Message	4
Deputy Minister's Message	8
Introduction	10
Forest Resources	12
Aviation & Fire Management	22
Lands & Waters	32
Outdoor Recreation	44
Fisheries	46
Wildlife	56
Parks & Recreational Areas	66
Administration	76
Organization Charts	86
Statement of Revenue and Expenditure	90
Associated Agencies, Boards and Commissions	92

Message du ministre	6
Message du sous-ministre	9
Introduction	11
Ressources forestières	12
Surveillance et lutte contre les incendies	22
Terres et eaux	32
Loisirs de plein air	44
Pêches	47
Faune	57
Parcs et zones de loisirs	67
Administration	76
Organigrammes	86
État des revenus et des dépenses budgétaires	91
Organismes, conseils et commissions	93

MINISTER'S MESSAGE

When I became Minister of Natural Resources in June 1985, I brought to the job a life-long interest in Ontario's natural resources.

There's hardly a place in the Province of Ontario where I haven't been at one time or another — from my home in Niagara Falls to my camp near Temagami, to the goose camps of James Bay, and many places in between.

For someone as involved and interested in Ontario's natural resources as I am, this past year has been very exciting and rewarding. I have travelled across the province many times, meeting with many resource user groups and MNR field staff, and attending dozens of public meetings, open houses and conferences. In the process, I have learned a great deal.

For instance, when I visited several communities along the Great Lakes last fall to see the damage caused by high water levels, local residents' comments helped me plan an emergency government response.

At a number of open houses in northern and eastern Ontario on how to combat budworm and gypsy moth infestations, I listened to the suggestions and views of many concerned citizens.

As an avid fisherman, I listened to what my fellow anglers had to say at our open houses on the proposed resident angling licence.

Learning about resource needs and concerns occurred behind the scenes as well. Over the past year, I have taken every opportunity possible to meet with the wide spectrum of resource users in Ontario — including foresters, naturalists, hunters, outfitters, native people, environmentalists, pit and quarry operators, cottage owners and many others.

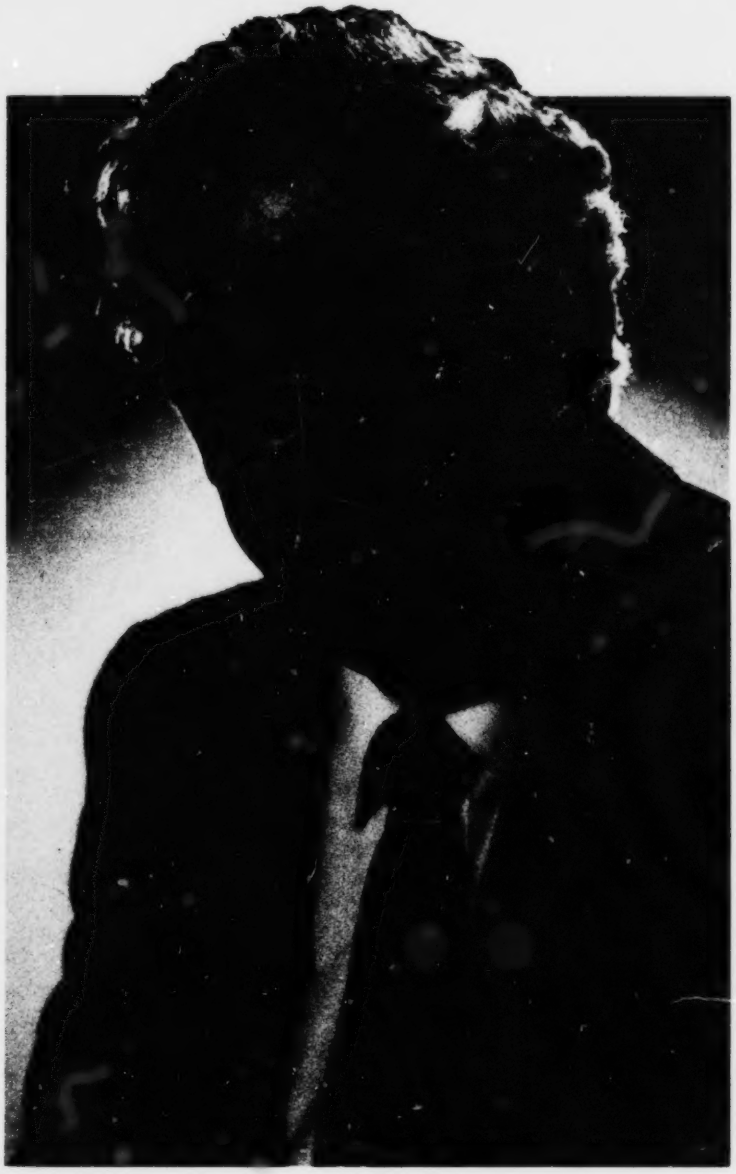

Another thing I've set out to do is encourage greater public involvement in the decisions that affect our forests, provincial parks, fisheries, wildlife, Crown lands and waterways. I believe the key to greater public involvement is keeping Ontarians fully informed — and I've taken a number of steps to do just that.

In response to public concerns about the state of Ontario's forests, I asked staff to prepare a full report on the state of our forests. I also appointed a respected forest authority, Dean Gordon Baskerville of the University of New Brunswick, to conduct an independent review of our forests. And we released to the public two major forestry reports: the provincial auditor's report on forestry, as well as our first five-year review of our Forest Management Agreements.

In response to commercial fishermen's concerns about our quota system, I announced an independent review of our fisheries assessment methods.

And when hunters asked us to restore party hunting for moose, we listened, investigated the possibility, and decided it could be restored without affecting our moose population targets.

However, I believe true public involvement means a lot more than opening our books and responding to resource user needs. I believe the people who benefit from our resources should share some of the responsibility for managing these resources. Apparently resource users agree — for public involvement at MNR is greater than ever before.

This past year, thousands of residents provided input at dozens of meetings and open houses on such issues as park planning, park uses, forestry operations, aerial spraying, fisheries management plans and the proposed resident angling licence.

Resource users also helped us in the field. Our Community Fisheries Involvement Program (CFIP) had record-high community involvement this past year. The success of CFIP led to a similar community-oriented program this year for wildlife — called the Community Wildlife Involvement Program (CWIP).

Through these and many other efforts undertaken by my ministry this past year, I am pleased to report that the public is more informed and more involved than ever before in the decisions that affect our natural resources. As demands for these resources continue to intensify, we will have to find ways to increase the benefits from natural resources for all groups — while at the same time protecting and improving our base. I believe we are well prepared to meet those challenges.

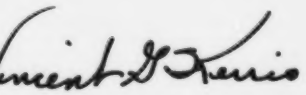

Vincent G. Kerrio

MESSAGE DU MINISTRE

Bien avant d'être nommé ministre des Richesses naturelles en juin 1985, je me suis toujours intéressé aux richesses naturelles de l'Ontario.

Il n'y a pratiquement aucune région de la province où je n'aie été à un moment ou à un autre — qu'il s'agisse de ma résidence à Niagara Falls, de mon chalet près de Témagami, des camps de chasse à l'oie de la baie James, et de bien d'autres lieux encore.

Pour qui s'intéresse de près, comme je le fais, aux richesses naturelles de l'Ontario, l'année qui vient de s'écouler a été passionnante. J'ai parcouru la province pour rencontrer de nombreux groupes d'usagers des ressources et le personnel régional du MRN. En outre, j'ai participé à des dizaines de réunions publiques, de journées d'accueil et de conférences. Tout cela m'a permis d'apprendre énormément de choses.

L'automne passé, par exemple, lorsque je me suis rendu dans plusieurs localités riveraines des Grands lacs pour constater les dommages causés par les inondations, les observations des résidents m'ont aidé à établir un plan de secours gouvernemental.

À maintes occasions dans le Nord et l'Est de la province, lors de journées d'accueil et d'information sur la lutte contre la tordeuse des bourgeons et de la spongieuse, j'ai écouté les suggestions et les opinions de nombreux citoyens inquiets.

De plus, étant un fervent de la pêche sportive, j'ai écouté ce que les autres pêcheurs avaient à dire lors de nos journées d'accueil sur le projet de permis de pêche à la ligne pour résident.

Même en coulisses, j'ai beaucoup appris sur les besoins et les préoccupations en ce qui a trait aux ressources. Au cours de l'année, j'ai saisi toutes les occasions de rencontrer les usagers des ressources en Ontario, notamment des forestiers, des naturalistes, des chasseurs, des pourvoyeurs, des autochtones, des exploitants de puits d'extraction et de carrières, des propriétaires de chalet et plusieurs autres.

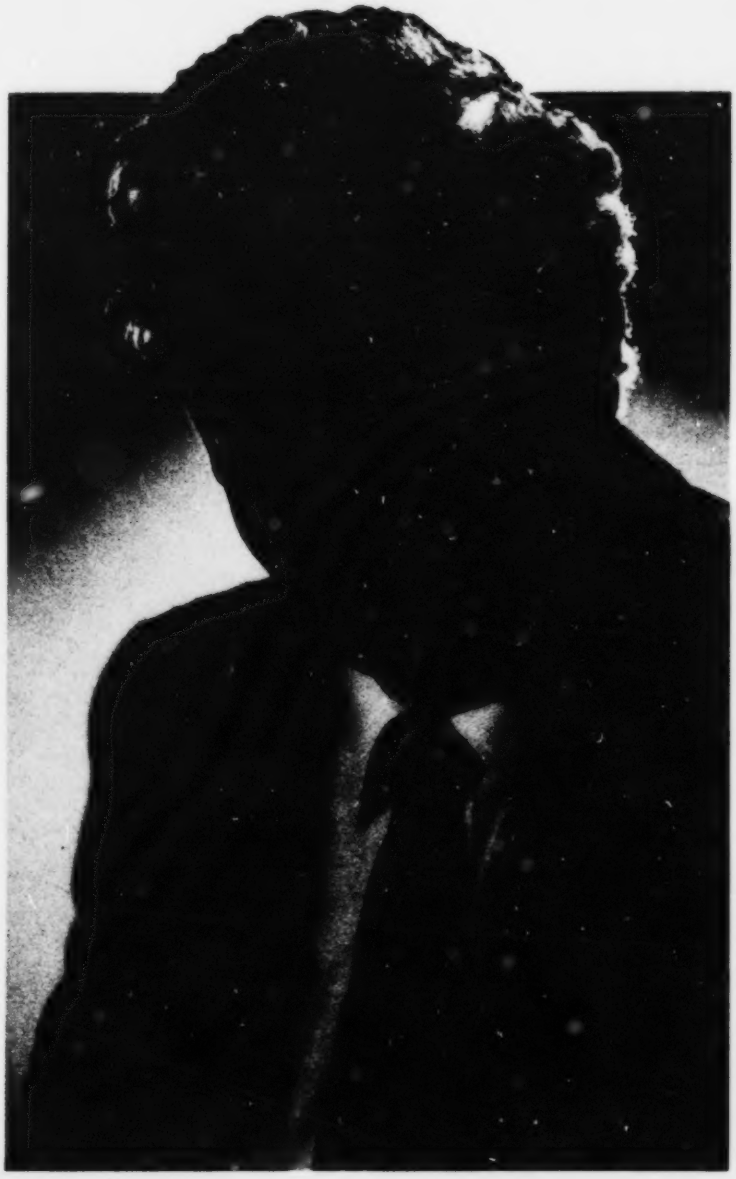

MESSAGE DU MINISTRE

J'ai également entrepris d'encourager le public à participer davantage aux décisions qui concernent nos forêts et parcs provinciaux, la pêche et la faune, les terres de la Couronne et les voies navigables. Je crois que la clé de cette participation publique accrue consiste à tenir la population bien informée — et j'ai pris des mesures en ce sens.

En réponse aux préoccupations du public, j'ai demandé à mon personnel de préparer un rapport détaillé sur l'état de nos forêts. J'ai chargé une personnalité respectée en la matière, M. Gordon Baskerville, doyen de l'Université du Nouveau-Brunswick, de réaliser une étude indépendante sur nos forêts.

Nous avons également rendu publics deux rapports importants sur l'exploitation forestière: le rapport du vérificateur provincial sur la foresterie, ainsi que notre première révision quinquennale des Ententes de gestion forestière.

En réponse aux inquiétudes exprimées par les pêcheurs commerciaux à propos de notre système de quotas, j'ai annoncé une étude indépendante de nos méthodes d'évaluation des pêches.

Et lorsque les chasseurs ont demandé le rétablissement des expéditions de chasse en groupe, nous les avons écoutés, nous en avons étudié la possibilité et décidé que nous pouvions les rétablir sans que cela touche nos objectifs en matière de population d'orignaux.

Cependant, je pense qu'une véritable participation du public signifie beaucoup plus que rendre des comptes et satisfaire les besoins des usagers des ressources. À mon avis, la responsabilité de la gestion de ces ressources revient en partie aux gens qui en profitent. Apparemment, les usagers des ressources sont d'accord puisque la participation du public n'a jamais été aussi forte.

Cette année, lors de dizaines de réunions et de journées d'accueil, des milliers de résidents nous ont fait part de leurs idées sur des sujets tels que la planification et l'utilisation des parcs, les activités d'exploitation forestière, la vaporisation aérienne, les plans de gestion des pêches et les projets de permis de pêche pour résident.

Les usagers des ressources nous ont également aidé à ce propos. Cette annee, notre Programme de participation communautaire à la gestion des pêches (PPCGP) a connu une participation record de la population. Le succès du PPCGP a mené à la création d'un programme analogue pour la faune, intitulé le Programme de participation communautaire à la gestion de la faune (PPCGF).

Grâce à ces activités, et à bien d'autres entreprises du ministère au cours de l'année écoulée, je peux affirmer que le public est mieux informé et participe plus que jamais aux décisions qui touchent nos richesses naturelles. À mesure que les demandes pour ces ressources s'intensifient, nous devrons trouver des moyens d'accroître les bénéfices qu'en retirent tous les groupes, tout en les protégeant et en les améliorant. Je crois que nous sommes prêts à relever ces défis.

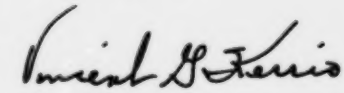

Vincent G. Kerrio

DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

The theme of this year's annual report is "Resource Management - Working Together." This theme reflects the growing philosophy within MNR that we must work with the public as much as possible to manage our resources. We believe that public involvement is essential to the wise management of our forests, fisheries, wildlife, provincial parks, and Crown lands and waters — especially as the demands for these resources continue to grow.

Public participation at MNR was at a record high this year. Through special initiatives like the Community Fisheries Involvement Program and the new Community Wildlife Involvement Program, concerned citizens worked with us to strengthen our fish and wildlife populations, and improve habitats. More than 100 volunteer deputy conservation officers helped us enforce fish, wildlife and park regulations. And volunteers continued to play a growing role in the life of our provincial parks — with new park community associations formed at Quetico and Killarney provincial parks to conduct special projects with parks staff.

Public involvement occurred behind the scenes as well — at forums to discuss things like aerial spraying, fisheries management plans, provincial park planning, the proposed resident angling licence, and emergency response measures to flooding problems along the Great Lakes.

This kind of public participation would not have been possible without the hard work, commitment and enthusiasm of the men and women at the Ministry of Natural Resources. Staff at our 47 district offices, eight regional offices and main office in Toronto make the public feel welcome at our many open houses, public meetings, conferences and other events.

We let Ontario residents know that we are open to new ideas, that we want to learn all sides of an issue, and that we want to make the best resource decisions possible for Ontario. These efforts are paying off, with public involvement growing each year.

We are also strengthening our ties with other levels of government and other provincial ministries, like the new Ministry of Northern Development and Mines (MNDM). This year, most of MNR's Mineral Resources Group moved to MNDM. However, the Aggregate Resources Section and the Fuel Minerals Section stayed at MNR — joining our Lands and Waters Group. These sections stayed with MNR because their mandate still relates to that of our ministry. Despite the change in ministries, we will continue to work closely with MNDM's mining specialists when making our resource management decisions. We wish all of our former colleagues well in their new ministry.

Good resource management also involves a high degree of co-operation within the ministry. We recognize that Ontario's natural resources — our forests, water, minerals, wildlife and fisheries — are interrelated, and must be managed accordingly.

Therefore, our foresters, our fish and wildlife biologists, our outdoor recreation specialists, our water experts and all other staff members work closely together regularly. We call this approach integrated resource management.

In a ministry as large and diverse as MNR, integrated resource management and the associated internal communications can be quite a challenge.

A recent staff survey found that, while most ministry employees are extremely satisfied with their jobs, they want to know more about what's happening in other program

areas, and how their own work fits into the "big picture" — the overall ministry direction. Staff also want more feedback on how they are doing and where they are going with their careers.

In response to this study, we began a major internal communications strategy this past year. I asked managers to focus their energies on four areas: the conduct of formal performance appraisals; the orientation of new staff; the communication of corporate directions; and the exchange of information among programs and across the ministry.

This new internal communications strategy is working. Staff report higher morale, and a greater sense of direction, purpose and team spirit. But the benefits go much further than that. By improving our internal communications, we are finding ways to become even more efficient and more responsive to the resource needs and concerns of the public we serve.

You will see signs of the progress we have made in internal and external communications throughout this annual report. Thanks to the co-operation between dedicated ministry staff and concerned Ontario citizens, "Resource Management - Working Together" is working in Ontario.

Mary Mogford

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Le thème du rapport annuel de cette année est "La gestion des ressources - un travail commun". Ce thème reflète une philosophie qui se fait de plus en plus sentir au sein du MRN, voulant que nous collaborions le plus possible avec le public pour gérer nos ressources. Nous pensons que la participation du public est essentielle à la gestion judicieuse de nos forêts, de nos pêches, de notre faune, de nos parcs provinciaux, de nos terres de la Couronne et de nos eaux — d'autant plus que les demandes placées sur les ressources continuent d'augmenter.

Cette année, la participation du public a atteint un niveau record au MRN. Grâce à des initiatives spéciales comme le Programme de participation communautaire à la gestion des pêches et le nouveau Programme de participation communautaire à la gestion de la faune, des citoyens ont collaboré avec nous pour renforcer nos populations de poissons et d'animaux et améliorer leur habitat. Plus de 100 agents de protection de la nature adjoints nous ont aidé bénévolement à faire appliquer les règlements sur la pêche, la faune et les parcs. Les bénévoles ont continué de jouer un rôle important dans nos parcs provinciaux, grâce à la création de nouvelles associations communautaires aux parcs Quetico et Killarney. Ces associations ont pour but la réalisation de projets spéciaux avec le personnel des parcs.

La participation du public était également tangible dans les coulisses — lors de réunions sur la vaporisation aérienne, les plans de gestion des pêches, la planification des parcs provinciaux, le projet de permis de pêche à la ligne pour résident et les mesures d'urgence destinées à combattre les problèmes d'inondation sur les rives des Grands lacs.

Cette participation n'aurait pu exister sans l'acharnement, le dévouement et l'enthousiasme des hommes et des femmes qui travaillent au ministère des Richesses naturelles. En effet, le personnel de nos 47 bureaux de district, de nos huit bureaux régionaux et de notre bureau principal, à Toronto, a offert un accueil chaleureux au public lors des nombreuses journées d'accueil, réunions publiques, conférences et autres activités.

Nous avons fait savoir aux Ontariens que nous étions réceptifs aux idées nouvelles, que nous voulions connaître tous les aspects des problèmes et prendre les meilleures décisions possibles pour l'Ontario dans le domaine des ressources. Ces efforts sont récompensés puisque la participation du public s'accroît chaque année.

Nous renforçons également nos liens avec les autres niveaux du gouvernement et les autres ministères provinciaux, tels que le nouveau ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM). Cette année, presque tout le Groupe des ressources minérales du MRN est passé au MDNM. Toutefois, la section des agrégats et celle des minéraux combustibles sont restées au MRN, pour être rattachées au Groupe des terres et des eaux. Ces deux sections relèvent encore du MRN parce que leur mandat cadre toujours avec celui de notre ministère. Malgré cette mutation entre ministères, nos continuerons de collaborer avec les spécialistes des mines au MDNM lorsque nous prendrons des décisions portant sur la gestion des ressources. Tous nos voeux accompagnent nos anciens collègues qui passent à ce nouveau ministère.

Une bonne gestion des ressources exige un niveau de coopération élevé au sein même du ministère. Nous sommes conscients du fait que les richesses naturelles de l'Ontario — nos forêts, nos eaux, nos minéraux, notre faune et nos pêches — sont interdépendantes et doivent être gérées en conséquence.

Il s'ensuit que nos forestiers, nos biologistes, nos spécialistes des loisirs de plein air et des eaux ainsi que tous les autres membres du personnel oeuvrent étroitement ensemble de façon régulière. C'est ce que nous appelons la gestion intégrée des ressources.

Dans un ministère aussi vaste et diversifié que le MRN, la gestion intégrée des ressources et les communications internes peuvent être très complexes.

Un récent sondage auprès du personnel a révélé que, bien que la plupart de nos employés soient extrêmement satisfaits de leur emploi, ils veulent en savoir davantage sur les autres programmes et sur la façon dont leur propre travail s'intègre dans l'orientation générale du ministère. Ils désirent aussi plus de commentaires sur leur rendement et le déroulement de leur carrière.

En réponse à cette étude, nous avons lancé une importante stratégie de communications internes au cours de l'année écoulée. J'ai demandé aux chefs de service de mettre l'accent sur quatre domaines: l'évaluation officielle du rendement; l'orientation des nouveaux employés; la communication des directives ministérielles; et l'échange d'information entre les programmes et dans l'ensemble du ministère.

Grâce à cette stratégie, le moral du personnel, son orientation, son sentiment d'utilité et l'esprit d'équipe se sont grandement améliorés. Les bénéfices de cette stratégie se répercutent aussi ailleurs. En effet, l'amélioration de nos communications internes nous permet d'être encore plus efficaces et plus réceptifs aux besoins et aux problèmes du public que nous servons dans le domaine des ressources.

Vous trouverez tout au long de ce rapport annuel des indices du progrès que nous avons réalisé au niveau des communications internes et externes. Grâce à la collaboration entre le personnel dévoué du ministère et les Ontariens intéressés, "La gestion des ressources - un travail commun" est une réalité en Ontario.

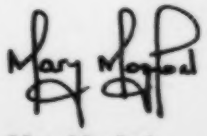

Mary Mogford

THE MINISTRY OF NATURAL RESOURCES

The Province of Ontario consists of about one million square kilometres of land and water. About 90 per cent of this area is publicly-owned — and is managed for the people of Ontario by the Ministry of Natural Resources (MNR).

It's a big job that calls for expertise in a wide range of areas: forestry, fisheries, wildlife, provincial parks, water and Crown land management and many other fields such as remote sensing and cartography.

A look at how the Ministry of Natural Resources is organized shows how we manage these diverse responsibilities on such a large scale.

First, we've divided the province into eight administrative regions — four in the north and four in the south. Each region has its own regional office that co-ordinates ministry operations in that part of the province.

Because the regions are so vast, they are split into districts — 47 in all. Each has its own district office. The ministry's programs are carried out at this field office level.

The policies for all these activities are established at main office, located at Queen's Park in Toronto. Here, the Minister — the political head of the ministry — and the Deputy Minister — the ministry's top civil servant — make the major decisions that affect our resources. To help them make their decisions, they consult with regional and district offices, as well as program areas within main office (forest resources, lands and waters, outdoor recreation and administration).

In total, the Ministry of Natural Resources has about 3,800 classified staff. In the summer months, over 4,000 other staff are hired on contracts to do seasonal jobs ranging from parks supervision to tree planting and fire fighting.

Together, we do a wide range of important work across this province. We plan and help plant new forests. We fight forest fires. We stock our lakes and rivers with fish. We operate 220 provincial parks. We operate dams. We protect wildlife. And we involve the public in our jobs and in the decision-making process. All for the benefit of the people of Ontario.

Most important, we work closely with the men and women of Ontario to manage our resources — as you'll see in this annual report. More than ever, we're working together.

LE MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES

La province de l'Ontario comprend environ un million de kilomètres carrés de terres et d'eau. Près de 90 pour 100 de cette superficie appartiennent à la Couronne et sont gérés pour les Ontariens par le ministère des Richesses naturelles (MRN).

C'est là une lourde responsabilité exigeant des connaissances approfondies dans de multiples domaines tels que la foresterie, la faune, les parcs provinciaux, la gestion des eaux et des terres de la Couronne, ainsi que dans des domaines très spécialisés comme la télédétection et la cartographie.

L'organisation du ministère des Richesses naturelles révèle comment nous réussissons à remplir ces tâches aussi diverses qu'immenses.

Tout d'abord, nous avons divisé la province en huit régions administratives, quatre dans le Nord et quatre dans le Sud. Chaque région dispose de son propre bureau régional qui coordonne les opérations du ministère dans cette partie de la province.

Les régions sont si vastes que nous les avons subdivisées en districts. On en compte 47 qui disposent chacun d'un bureau de district. C'est à ce niveau que les programmes du ministère sont exécutés.

Les politiques régissant toutes ces activités sont créées au bureau central situé à Queen's Park, à Toronto. C'est là que le ministre, chef politique du ministère, et le sous-ministre, le plus haut fonctionnaire du ministère, prennent les importantes décisions qui touchent nos ressources. Pour les aider à prendre ces décisions, ils font appel aux bureaux régionaux et de district, ainsi qu'aux sections du bureau central chargées d'administrer les programmes (ressources forestières, terres et eaux, loisirs en plein air et administration).

Le personnel permanent du ministère des Richesses naturelles compte environ 3 800 personnes. À ce nombre s'ajoutent plus de 4 000 personnes embauchées à contrat, au cours des mois d'été, pour effectuer des tâches saisonnières allant de la supervision des parcs à la plantation d'arbres et la lutte contre les incendies de forêt.

Ensemble, nous effectuons une vaste gamme de tâches essentielles dans toute la province. Nous planifions et nous aidons à planter de nouvelles forêts. Nous combattons les incendies de forêt. Nous empoissonnons nos lacs et nos rivières. Nous exploitons 220 parcs provinciaux. Nous nous occupons de barrages. Nous protégeons la faune. Nous faisons également participer le public à nos travaux et à nos décisions. Et tout ceci dans l'intérêt des Ontariens.

Ce qui importe le plus cependant, est le fait que nous collaborons de très près avec tous les Ontariens pour gérer nos ressources, comme vous le montrera ce rapport annuel. Plus que jamais, la gestion des ressources est un travail commun.

FOREST RESOURCES

LES RESSOURCES FORESTIERES

Planning Tomorrow's Man-made Forests

Ontario's forests are at a turning point. While there is currently an abundance of mature wood in the province, the old natural forest is being depleted — not just by harvesting but also by fire, insects and disease. In 40 to 50 years, the forest industry will have to depend on a new forest — much of which will have been planned and established by man. The decisions made today while establishing the new forest are critical. Public involvement is essential — and MNR this year took a number of major steps to increase public awareness and participation in forest management.

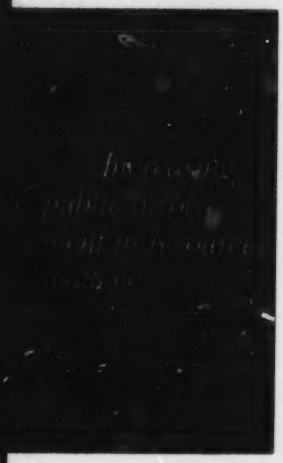

In October 1985, MNR announced that Gordon Baskerville, Dean of the Faculty of Forestry at the University of New Brunswick, would conduct an independent audit of forest management in Ontario. The audit is designed to provide Ontarians with full, accurate and up-to-date information on the state of the province's forests and how they are managed. This audit, which should be completed in mid-1986, will be made public.

Several major forestry reports were released to the public this year. In November 1985, MNR released the Provincial Auditor's Report on Forest Management in Ontario, which examines some of the ways MNR manages Crown land forests. Normally, such reports do not become public unless some portion is included in the Provincial Auditor's Annual Report. MNR also released its full response to the auditor's report on forest management.

In December 1985, MNR released a five-year review of Ontario's first Forest Management Agreements (FMAs). Since 1980, when the first five FMAs were signed, these agreements have been gradually replacing old-style timber licences. Under an FMA, the forest industry, rather than the ministry, is responsible for regenerating and tending Crown lands after harvesting. Each agreement is reviewed every five years by senior ministry staff, who examine in detail company planning, obligations and accomplishments. If the companies are performing satisfactorily, the agreements are extended another five years.

The review found that, under FMAs, regeneration increased by 43 per cent, tending by 285 per cent and site preparation by 30 per cent. All five agreements were extended another five years. Five new FMAs were signed in 1985-86, bringing the total to 26. Almost 60 per cent of the licensed area in Ontario is now covered by FMAs.

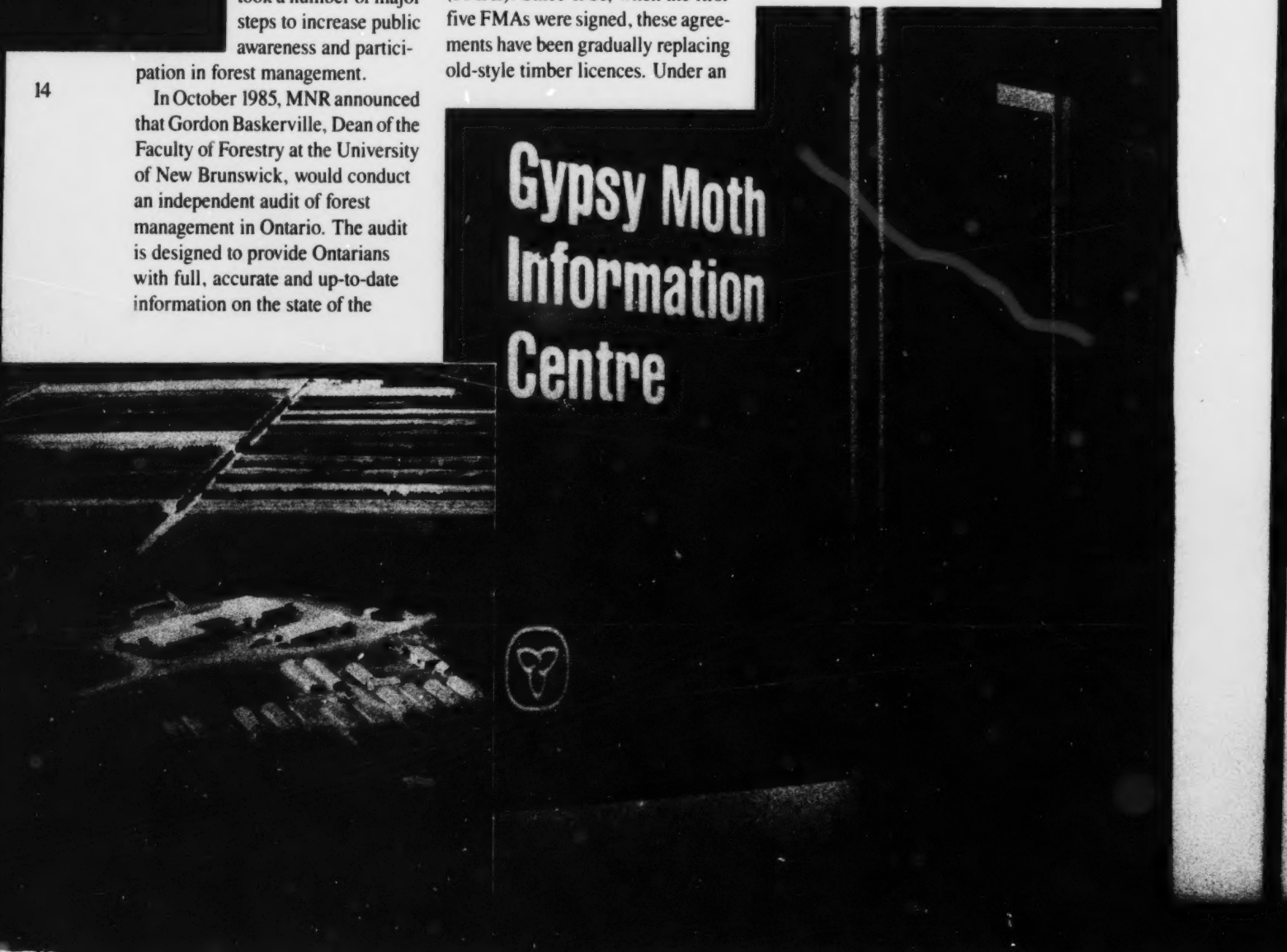

Planifier les forêts artificielles de demain

Les forêts de l'Ontario sont à un tournant de leur histoire. Même s'il y a actuellement une abondance d'arbres parvenus à maturité dans la province, l'ancienne forêt naturelle s'épuise — non seulement en raison des récoltes mais aussi des incendies, des insectes et des maladies. Dans 40 ou 50 ans, l'industrie forestière devra compter sur une nouvelle forêt qui aura en grande partie été planifiée et créée par l'homme. Les décisions prises aujourd'hui lors de la création des nouvelles forêts sont cruciales. La participation du public est essentielle - et cette année, le MRN a pris un certain nombre de mesures importantes en vue d'accroître la sensibilisation et la participation du public à la gestion forestière.

En octobre 1985, le MRN a annoncé que M. Gordon Baskerville, doyen de la faculté de foresterie à l'Université du Nouveau-Brunswick, effectuerait une étude indépendante sur la gestion forestière en Ontario. Cette étude est destinée à fournir aux Ontariens des renseignements complets, précis et récents sur l'état des forêts de la province et sur la façon dont elles sont gérées. L'étude, qui devrait se terminer vers le milieu de 1986, sera rendue publique.

Un certain nombre de rapports importants sur la foresterie ont également été publiés cette année. En novembre 1985, le MRN a rendu public le rapport du vérificateur provincial sur la gestion forestière en Ontario. Ce rapport passe en revue certains des aspects de la gestion des terres forestières de la Couronne par le MRN. Normalement, un tel rapport ne fait pas l'objet d'une publication à moins que le vérificateur provincial n'en cite certaines parties dans son rapport annuel. Le MRN a aussi publié intégralement sa réponse au rapport du vérificateur au sujet de la gestion forestière.

En décembre 1985, le MRN a publié une étude quinquennale sur les premières Ententes de gestion forestières (EGF) de l'Ontario. Depuis 1980, année où les cinq premières EGF ont été signées, ces ententes ont graduellement remplacé les anciens permis de coupe. En vertu d'une EGF, c'est l'industrie forestière plutôt que le ministère qui est responsable de la régénération et de l'entretien des terres de la Couronne après la récolte. Tous les cinq ans, chaque entente est revue par des hauts fonctionnaires du ministère, qui examinent en détail les plans, les obligations et les réalisations des compagnies. Si la performance de ces dernières est satisfaisante, les ententes sont prolongées pour une autre période de cinq ans.

Depuis que les EGF sont en vigueur, l'étude a révélé que la régénération a augmenté de 43 pour 100; l'entretien, de 285 pour 100; et la préparation des terrains, de 30 pour 100. Les cinq ententes ont été prolongées pour une autre période de cinq ans. Cinq nouvelles EGF ont été signées en 1985-1986, ce qui porte leur total à 26. Près de 60 pour 100 des superficies concédées de l'Ontario font maintenant l'objet d'une EGF.

Class Environmental Assessment

Besides being kept up-to-date on timber management practices across the province, Ontarians now have even greater opportunities to participate in the timber management planning process.

For several years, the public has been invited to participate in the preparation and review of timber management plans for Crown forests. These plans set out the location of access roads, and how a forest will be harvested, renewed and maintained.

That public participation process was formalized in 1985-86, when the ministry submitted a Class Environmental Assessment (Class EA) for Timber Management to the Ministry of the Environment. The Class EA requires the ministry to submit various timber management options for public review. It also provides an opportunity for the public to call for a more extensive examination of issues, if necessary.

To complete the Class EA, MNR consulted a wide variety of interested parties, including foresters, tourist operators, environmentalists, native groups and other government agencies. The Class EA will undergo further public scrutiny through the review to be conducted by the Ministry of the Environment in 1986 and in public hearings in 1986-87.

In response to changed planning requirements, the ministry also produced a new Timber Management Planning Manual for Ontario — a complete, up-to-date reference

Fighting Budworm and Gypsy Moth

This year, a record number of spruce and jack pine budworms attacked more than 16 million hectares of northern Ontario forests, damaging valuable timber stands. As well, the gypsy moth is spreading rapidly in eastern Ontario — causing moderate to severe defoliation on 250,000 hectares this year, up from only 1,000 hectares in 1981.

To combat the outbreak of spruce and jack pine budworms — the most serious the province has ever faced — MNR in 1985 undertook the largest forest protection spray project in Ontario's history. A quarter of a million hectares of trees in northern Ontario were sprayed with 400,000 litres of the biological insecticide Bacillus thuringiensis (Bt). The protection program also included earlier harvesting of damaged and killed timber.

Because further protection is needed, the ministry announced it will triple the size of its bug-fighting efforts in 1986.

Évaluation environnementale de portée générale

En plus d'être tenus informés des méthodes de gestion du bois utilisées dans la province, les Ontariens peuvent maintenant participer davantage au processus de planification de la gestion du bois.

Depuis des années, le public est invité à participer à la préparation et à l'examen des plans de gestion du bois dans les forêts de la Couronne. Ces plans indiquent l'emplacement des chemins d'accès, ainsi que la façon dont une forêt sera récoltée, renouvelée et entretenue.

Ce processus de participation publique est devenu plus officiel en 1985-1986, lorsque le ministère a soumis au ministère de l'Environnement une Évaluation environnementale de portée générale pour la gestion du bois. Cette évaluation exige du ministère qu'il soumette au public diverses options de gestion du bois. En outre, elle permet au public de demander, au besoin, une étude plus détaillée de certaines questions.

Pour réaliser l'EE de portée générale, le MRN a consulté une grande variété de groupes intéressés, dont des groupes de forestiers, d'exploitants d'établissements touristiques, d'environnementalistes et d'autochtones, ainsi que d'autres organismes gouvernementaux. Le public aura à nouveau l'occasion d'examiner l'EE de portée générale, lors de l'étude effectuée par le ministère de l'Environnement en 1986 et lors d'audiences publiques qui se dérouleront en 1986-1987.

En réponse aux nouvelles exigences de planification de l'EE, le ministère a également publié un nouveau manuel de planification de la gestion du bois de coupe en Ontario — ouvrage de référence complet et à jour, qui décrit comment préparer les plans de gestion du bois de coupe.

Combattre la tordeuse des bourgeons et la spongieuse

Cette année, un nombre record de tordeuses des bourgeons de l'épinette et du pin gris ont attaqué plus de 16 millions d'hectares de forêts dans le Nord de l'Ontario, endommageant ainsi des peuplements de bois de grande valeur. D'autre part, la spongieuse se propage rapidement dans l'Est de l'Ontario où elle a causé, cette année, une défoliation allant de modérée à extrême sur 250 000 hectares, comparativement à 1 000 hectares seulement en 1981.

Pour combattre la plus grave prolifération de tordeuses des bourgeons de l'épinette et du pin gris qu'ait connue la province, le MRN a entrepris, en 1985, la plus importante campagne de vaporisation protectrice des forêts jamais entreprise en Ontario. Dans le Nord de l'Ontario, un quart de million d'hectares d'arbres ont été vaporisés à l'aide de 400 000 litres de l'insecticide biologique Bacillus thuringiensis (Bt). Le programme de protection comprenait également une récolte accélérée du bois mort et endommagé.

Étant donné qu'il faut protéger davantage les forêts contre les infestations, le ministre a annoncé qu'il triplerait ses efforts de lutte contre les insectes en 1986.

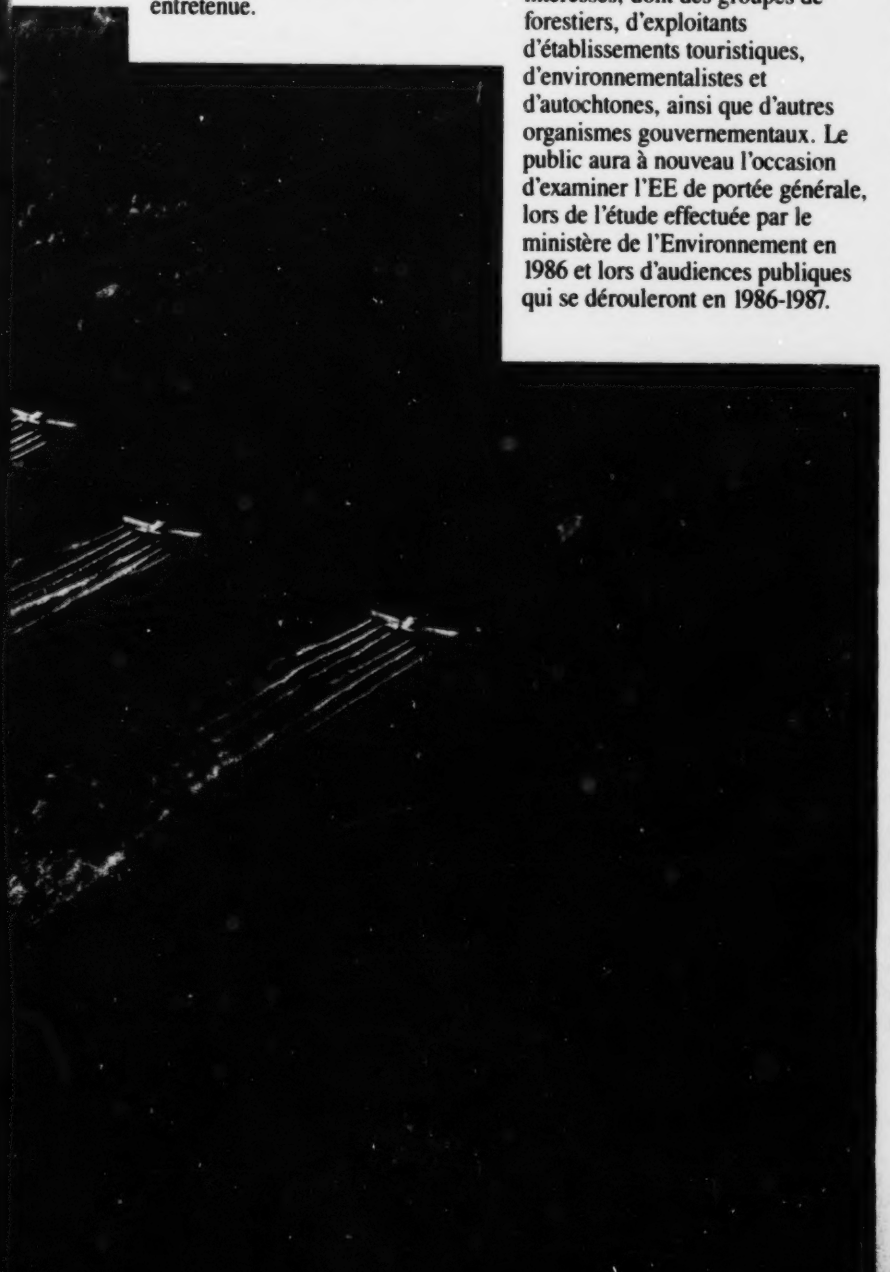

Ontario's Forests - The Next Generation

While the forest industry will be dependent on forests already in existence for the next 40 or 50 years, it will, in the long term, have to depend on a new forest engineered by man. These new forests are being planned today. Unlike natural stands, this forest of the future will be expensive to produce. But, properly planned, the new forest could also provide economic advantages by being close to mills, and by having shorter rotation periods and higher stand volumes. MNR is currently identifying prime sites on which new forests can be grown to meet industry needs four or five decades from now.

Because of rapid advancements in its tree improvement program in the past six years, only genetically improved seedlings will be used to regenerate prime sites by the turn of the century.

Storing Trees in Freezers

Researchers at MNR's Ontario Tree Improvement and Forest Biomass Institute (OTIFBI) at Maple are finding ways to increase the survival rate of new plantations — by putting seedlings in frozen storage in the fall until the time comes for spring planting. Freezing tree seedlings helps them survive and maintain their quality when they are planted — providing they are frozen at the right time. The right time is after they have prepared themselves for winter by entering a state foresters call "frost-hardy".

OTIFBI researchers have developed a pin-tipped electrical instrument — called an electrical impedence bridge — to determine when a seedling is ready for freezing. This year, eight ministry nurseries received these instruments to determine the best freezing times for various species in their areas.

OTIFBI scientists are also doing research into the benefits of freezing greenhouse-grown seedlings. In the fall of 1985, 30,000 year-old black spruce and jack pine seedlings were put in frozen storage at various times. After the seedlings are planted in the spring, researchers will compare growth rates to determine the best freezing times.

In 1985-86, over 79.5-million trees were shipped from MNR nurseries and greenhouses, and another 70.5-million were purchased from private nurseries for planting Ontario's forests.

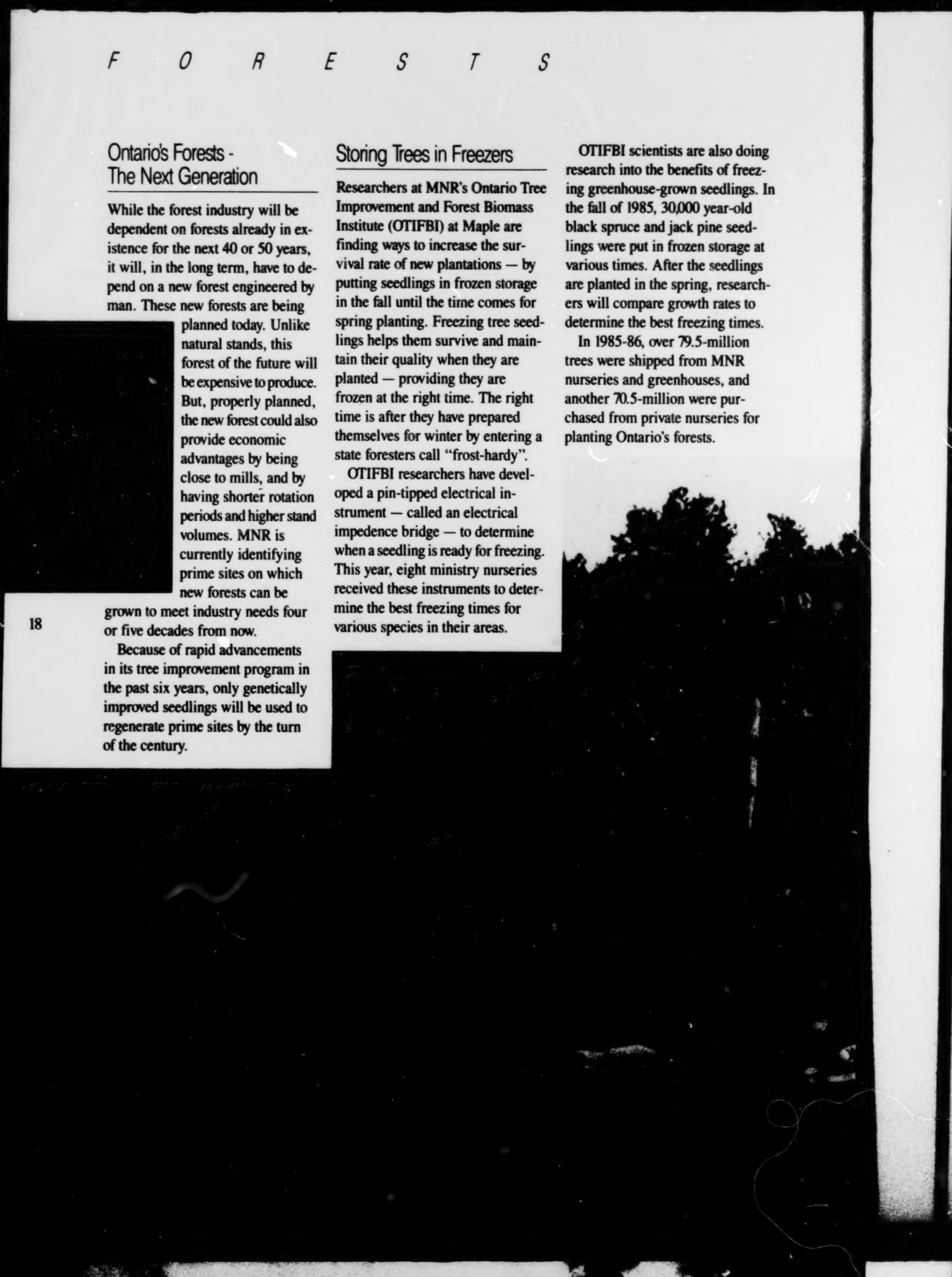

Les forêts de l'Ontario: la prochaine génération

Même si l'industrie forestière peut compter sur les forêts déjà existantes pour les 40 ou 50 années à venir, elle devra, à long terme, se tourner vers de nouvelles forêts créées par l'homme. Celles-ci en sont aujourd'hui au stade de la planification. Contrairement aux peuplements naturels, la forêt de l'avenir coûtera cher. Cependant, si elle est convenablement planifiée, elle pourra offrir des avantages économiques grâce à sa proximité des usines, à la réduction des périodes de rotation et à l'augmentation des volumes de bois. Le MRN procède actuellement au repérage des sites hors choix pour l'implantation des nouvelles forêts qui répondront aux besoins de l'industrie d'ici quatre ou cinq décennies.

Étant donné les progrès rapides du programme d'amélioration des arbres au cours des six dernières années, on n'utilisera que des plants améliorés génétiquement pour régénérer les sites hors choix d'ici la fin du siècle.

L'entreposage des arbres au congélateur

Les chercheurs de l'Institut ontarien d'amélioration des arbres et de la biomasse forestière (IOAABF) du MRN, à Maple, découvrent des moyens d'accroître le taux de survie des nouvelles plantations — en mettant les plants dans un entrepôt frigorifique à l'automne et jusqu'au moment de la plantation au printemps. La congélation aide les plants d'arbres à survivre et à conserver leur qualité au moment de la plantation — pourvu qu'ils aient été congelés au bon moment, c'est-à-dire une fois amorcée pour l'hiver leur période de résistance au gel.

L'IOAABF a mis au point un instrument de mesure électrique à fiches qui lui permet de déterminer le moment où un plant est prêt à être congelé. Cette année, huit pépinières du ministère ont reçu ces instruments qui leur permettent de déterminer le moment le plus propice à la congélation des différentes espèces de leur région.

Les scientifiques de l'IOAABF font aussi des recherches sur les avantages de la congélation des plants cultivés en serre. À l'automne 1985, 30 000 plants d'épinette noire et de pin gris, d'un an, ont été congelés à divers moments. Une fois les plants mis en terre au printemps, on comparera les taux de croissance pour déterminer les meilleurs moments pour la congélation.

En 1985-1986, les pépinières et les serres du MRN ont expédié plus de 79,5 millions d'arbres, et le ministère en a acheté 70,5 millions auprès de pépinières privées, pour peupler les forêts de l'Ontario.

Picturing Our Forests

In order to make the best forest management decisions, MNR must have complete and accurate information on the tree species, ages, heights and densities found in Ontario's vast forests.

To compile this information, the ministry continuously updates a provincial forest inventory through the use of aerial photographs. Because Ontario is so vast, only 1/20th of the province — about 40,000 square kilometres — is photographed each year. Using these photographs, specially trained photointerpreters compile a wide range of detailed forestry data for the entire area photographed. This Forest Resources Inventory is used by ministry and industry foresters to prepare timber management plans.

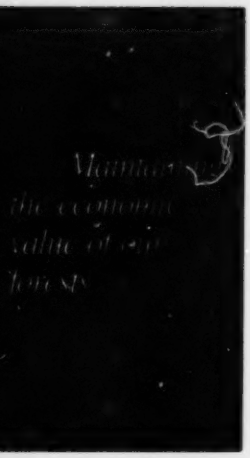

Computers Streamline Industry Information

Many people fail to realize the important role Ontario's forest products industry plays in this province. Approximately 150,000 people are employed directly and indirectly in the forest industry. This year, Ontario's forest-based industries harvested more than 20 million cubic metres of wood. The industry contributes $3-billion a year to the provincial economy, and over $60-million in provincial revenues.

Keeping track of all this activity became a lot easier this year, with the computerization of MNR's forest industry statistics. Previously, data from almost 900 mills across Ontario — including how much wood was harvested, where it came from, and what it was used for — were hand tabulated. Now with the use of computers, industry statistics can be compiled and analysed in a fraction of the time.

Learning From the Young

The young forests of today can teach us a lot about how to plant and seed the new forests of tomorrow. After a successful pilot study in 1984-85, MNR this year began an extensive survey of black spruce, white spruce and jack pine stands that were artificially regenerated in northern Ontario over the past 10 to 35 years. This survey, which ends next year, provides an assessment of the extent and performance of the upcoming crop, as well as detailed information on the factors of site that affect the growth. Such information is vital for effective production planning.

Federal-Provincial Forestry Agreement

In 1985-86, the federal and provincial governments announced $22.4-million in funding for a wide range of forest renewal and fire-fighting improvement projects, through the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement (COFRDA). COFRDA is a five-year $150-million agreement which provides for increased forest renewal and other intensive forest management activities through to 1989.

Photographier nos forêts

Pour prendre les meilleures décisions en matière de gestion forestière, le MRN doit posséder des renseignements complets et précis sur l'espèce, l'âge, la hauteur et la densité des arbres qui peuplent les vastes forêts de l'Ontario.

Afin de compiler ces renseignements, il met continuellement à jour son inventaire des forêts provinciales à l'aide de photos aériennes. L'Ontario est si étendu qu'on en photographie que le 1/20 chaque année, soit environ 40 000 kilomètres carrés. À l'aide de ces photos, des spécialistes rassemblent une gamme de données détaillées sur la foresterie pour toute la région photographiée. Cet inventaire des ressources forestières est utilisé par les forestiers du ministère et de l'industrie pour préparer les plans de gestion du bois.

L'ordinateur simplifie l'information pour l'industrie

Peu de personnes se rendent compte du rôle important que joue l'industrie forestière en Ontario. Environ 150 000 personnes travaillent directement ou indirectement à fabriquer des produits forestiers. Cette année, les industries forestières de l'Ontario ont récolté plus de 20 millions de mètres cubes de bois. L'industrie apporte une valeur ajoutée de 3 000 000 000 $ par année à l'économie provinciale et plus de 60 000 000 $ au Trésor provincial.

Cette année, l'informatisation des statistiques sur l'industrie forestière du MRN a facilité le suivi de ses activités. Auparavant, les données provenant de près de 900 usines en Ontario — y compris la somme de bois récolté, son point d'origine et ses utilisations — étaient classées manuellement. Grâce à l'ordinateur, on peut maintenant compiler et analyser ces statistiques en une fraction du temps qu'il fallait jusqu'à présent.

Apprendre des jeunes

Les jeunes forêts d'aujourd'hui peuvent nous en apprendre beaucoup sur la façon de planter et de semer les forêts de demain. Après la réussite d'une étude pilote en 1985-1986, le MRN a entrepris cette année une étude complète des peuplements d'épinettes noires, d'épinettes blanches et de pins gris, qui ont été régénérés artificiellement dans le Nord de l'Ontario au cours des 10 à 35 dernières années. L'étude se terminera l'an prochain et permettra d'évaluer l'étendue et le rendement de la nouvelle récolte, ainsi que d'obtenir des renseignements détaillés sur les facteurs propres au terrain et qui influencent la croissance. Ces renseignements sont cruciaux pour une planification efficace de la production.

Entente fédérale-provinciale sur la foresterie

En 1985-1986, les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé qu'ils allouaient 22 400 000 $ à une vaste gamme de projets de renouvellement des forêts et d'amélioration de lutte contre les incendies, par l'entremise de l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière (ECOMVRF). L'ECOMVRF est une entente quinquennale dotée de 150 000 000 $, visant à accroître les activités de renouvellement des forêts et d'autres activités de gestion forestière intensive jusqu'en 1989.

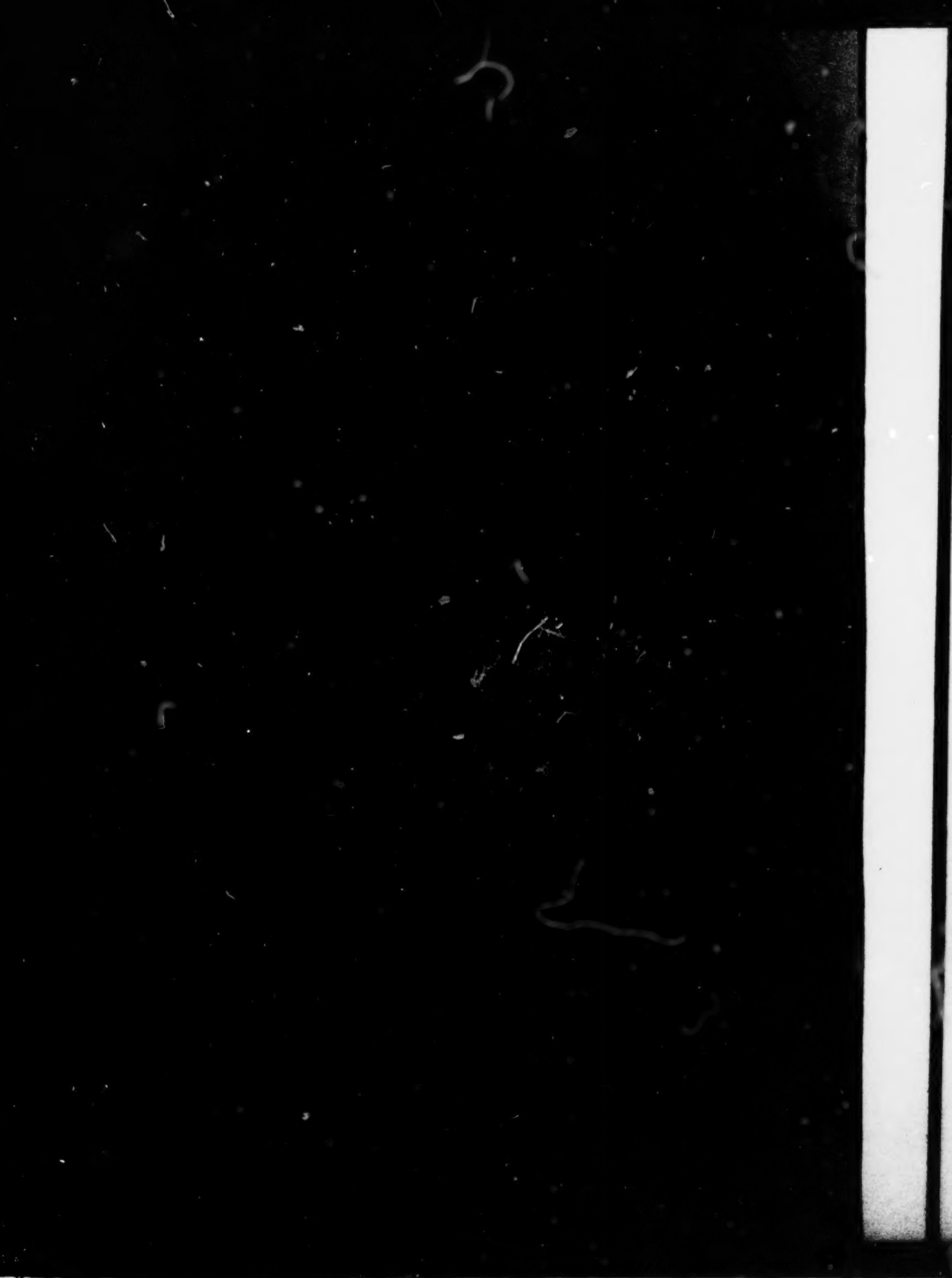

AVIATION AND FIRE
MANAGEMENT CENTRE
CENTRE DE SURVEILLANCE ET DE
LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Best Fire Season on Record

Record high rainfall and cool temperatures across Ontario during the summer and fall resulted in one of the best forest fire seasons on record. Nine hundred fires burned less than 1,000 hectares — compared with a five-year average of 1,663 fires burning over 261,000 hectares.

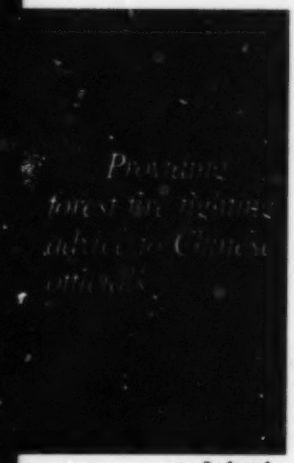

Mutual Aid Firefighting

Forest fire activity in Ontario was at an all-time low during 1985, but fires were a problem elsewhere in Canada — and MNR assistance was requested. The ministry sent a CL-215 water bomber to Labrador to help firefighters battle a blaze in the Goose Bay area.

Ontario shipped needed equipment to British Columbia. Under the Mutual Aid Resources Sharing Agreement, the provinces and territories may request firefighting resources from one another. These requests are made through the Canadian Interagency Forest Fire Centre in Winnipeg. Ontario is a founding member of this unique agency.

Fighting Fires with Foam

One of MNR's CL-215 water bombers was sent to the Middle East this year — but not to fight forest fires. The MNR aircraft and one pilot were on loan to Canadair to demonstrate how the aircraft can effectively combat petroleum fires. The CL-215 was equipped with a special foam generation unit.

Fighting Fires in the People's Republic of China

Ontario's world-class forest firefighting expertise is recognized in another corner of the globe — the People's Republic of China. In the second consecutive year of a five-year Canadian International Development Agency project, funded entirely by the federal government, Ontario fire specialists are continuing to develop a demonstration forest fire management system in northeastern China. This project involves a number of exchanges between Canadian and Chinese fire and aviation personnel. An MNR project manager is on site in China for two years.

L'une des meilleures saisons jamais enregistrées

Des précipitations exceptionnelles et des températures fraîches tout au long de l'été et de l'automne, en Ontario, ont fait de la saison des incendies de 1985 l'une des moins dommageables que la province ait jamais connue. Neuf cents incendies ont détruit moins de 1 000 hectares, alors que la moyenne des cinq dernières années était de 1 663 incendies et de plus de 261 000 hectares brûlés.

L'aide aux autres équipes de lutte contre les incendies

Même si les incendies de forêt ont été moins nombreux que jamais en Ontario en 1985, ils ont fait rage ailleurs au Canada — le MRN est venu à la rescousse. Il a envoyé un avion-citerne CL-215 au Labrador pour aider à combattre un incendie dans la région de Goose Bay. L'Ontario a aussi expédié du matériel en Colombie-Britannique. Aux termes de l'Entente d'aide mutuelle sur le partage des ressources, les provinces et les territoires peuvent s'offrir une aide mutuelle pour lutter contre les incendies. Ces demandes passent par l'intermédiaire du Centre interservices des feux de forêt du Canada, à Winnipeg. L'Ontario est l'un des membres fondateurs de cet organisme unique.

Combattre les incendies avec de la mousse

L'un des avions-citernes CL-215 du MRN a été envoyé au Moyen-Orient cette année — mais pas pour combattre des incendies de forêt. L'avion et son pilote ont été prêtés par Canadair pour démontrer l'efficacité du CL-215 pour combattre les incendies pétroliers. À cet effet, l'avion était équipé d'une unité spéciale produisant de la mousse.

La lutte contre les incendies en Chine

La compétence de l'Ontario en matière de lutte contre les incendies, a atteint un calibre international, et est aussi reconnue en République populaire de Chine. Au cours de la deuxième année d'un projet quinquennal de l'Agence canadienne de développement international, entièrement subventionné par le gouvernement fédéral, les spécialistes des incendies de l'Ontario ont continué à mettre sur pied, à titre de démonstration, un système de gestion des incendies de forêt dans le nord-est de la Chine. Ce travail a entraîné un certain nombre de visites d'échange entre les personnels canadien et chinois de surveillance aérienne et de lutte contre les incendies. Un chef de projet du MRN a été affecté en Chine où il séjournera pendant deux ans.

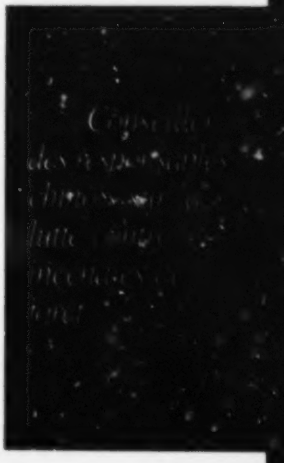

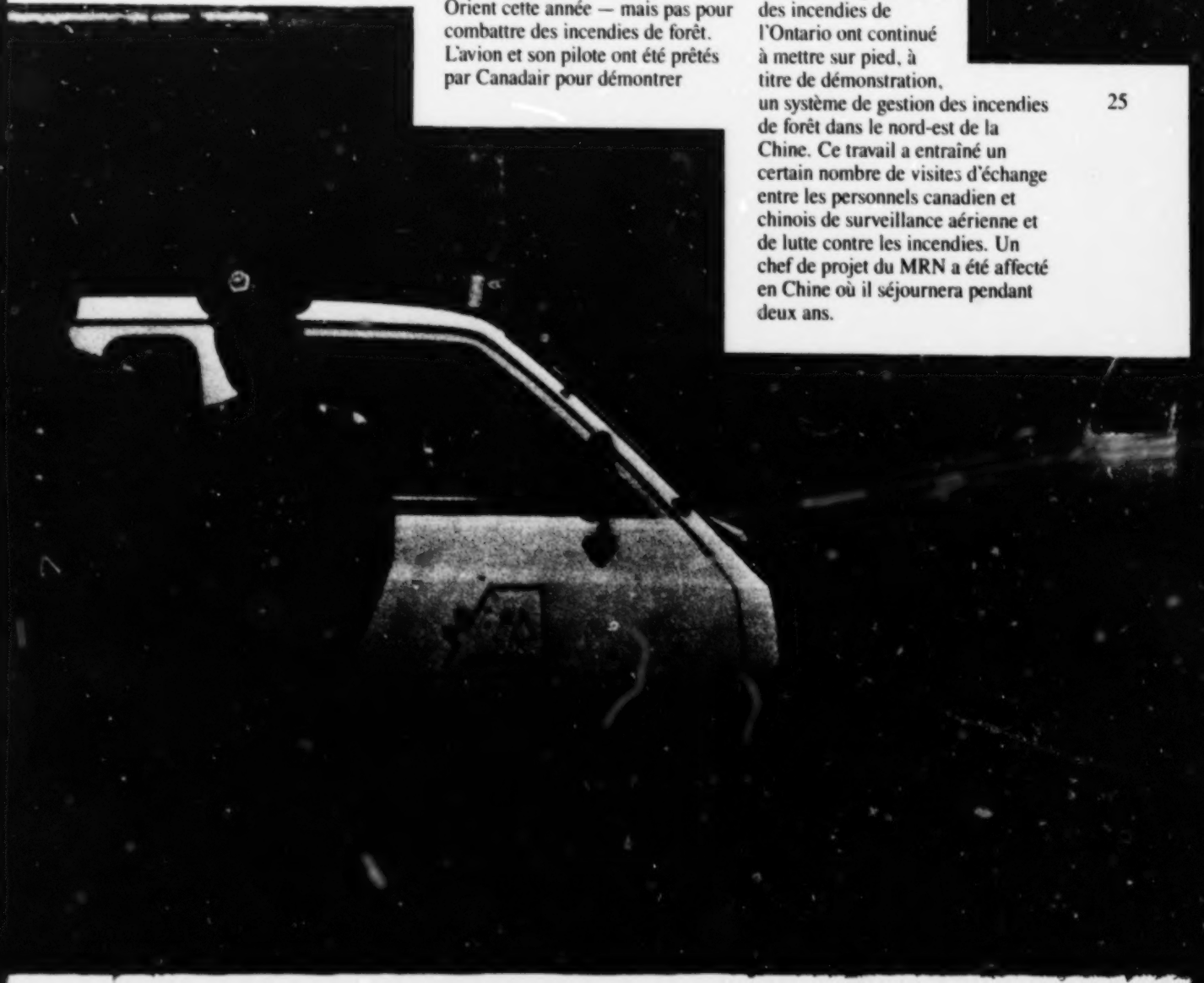

Forest Industry Firefighters

Firefighting training outside MNR takes place on the home front as well. Since 1981, MNR has trained forest industry personnel in fire suppression, and industry supervisors in initial attack procedures. Forest industry companies are able to provide early suppression against fires on their timber limits.

Fighting fire with computer assistance

High-Tech Firefighting

Computers are being used in fire operations to predict how quickly fires will spread, and to deploy personnel and equipment. Mini computers were installed this year at Ontario's firefighting headquarters in Sault Ste. Marie and at the Timmins regional fire centre. The four remaining fire centres — at Thunder Bay, Dryden, Sudbury and Huntsville — will come on line in 1986-87. By the end of 1987, the entire system will be installed and operational, linking the five regional centres with AFMC.

The computer allows staff to program historical fire data into the system. By entering current data, they can determine fire danger levels immediately, and for the future, according to varied tree species and weather. This eliminates time-consuming manual fire predictions. The computer system will also help MNR with daily decisions concerning the deployment of personnel and equipment. During the fire season, terminals will be placed at the attack bases, linking them to headquarters and providing quick access to information. Fire managers will be able to make quick decisions based on considerable data. The system is funded in part by the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement.

Fighting Fires in Southern Ontario

Many of southern Ontario's 25,000 municipal firefighters are responsible for protecting forest stands. They are trained in structural firefighting but most have not had the special training needed for forest fire suppression.

To remedy this situation, a self-taught course on forest fire suppression is being developed by MNR. The material will include workbooks, slide tape programs and self-administered tests. The package, which is funded by the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement, will be completed in 1989.

Corps de pompiers industriels

La formation à la lutte contre les incendies s'est également poursuivie ici. Depuis 1981, le MRN forme les employés de l'industrie forestière aux méthodes de contrôle des incendies et les surveillants, aux méthodes d'attaque initiale. Les compagnies forestières sont en mesure de contrôler les incendies dès leur début à l'intérieur des limites de leurs territoires de coupe.

Lutte contre les incendies et technologie de pointe

Les cinq centres de lutte contre les incendies de l'Ontario utiliseront bientôt des ordinateurs pour prévoir la propagation et la fréquence des incendies et pour le déploiement du personnel et du matériel. Cette année, des mini-ordinateurs ont été intallés dans le bureau central de lutte contre les incendies de l'Ontario, à Sault-Sainte-Marie, et au centre régional de lutte contre les incendies à Timmins. Les quatre autres centres régionaux — Thunder Bay, Dryden, Sudbury et Huntsville —seront raccordés au réseau en 1986-1987. D'ici la fin de 1987, le système sera entièrement installé et opérationnel et reliera les cinq centres régionaux au CSLI.

L'ordinateur permet de programmer les données historiques sur les incendies de forêt. En comparant celles-ci avec les données actuelles, on peut déterminer le niveau de risques d'incendie immédiat et futur, en fonction des espèces d'arbres et des conditions météorologiques — au lieu de le faire manuellement. Le système d'ordinateur aidera aussi le MRN à prendre ses décisions quotidiennes en matière de main-d'oeuvre et de matériel. Pendant la saison des incendies, on placera des terminaux reliés au bureau central dans les bases d'attaque, ce qui permettra aux responsables de la lutte contre les incendies d'accéder rapidement à l'information. Le nouveau système est financé en partie par l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière.

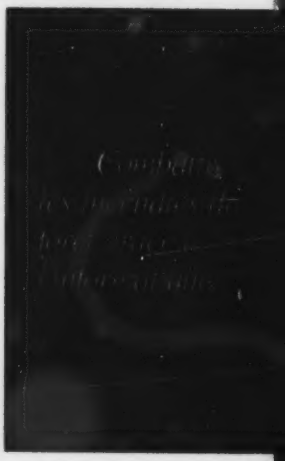

Combattre les incendies dans le Sud de l'Ontario

Plusieurs des 25 000 pompiers municipaux du Sud de l'Ontario sont chargés de la protection des peuplements forestiers. Bien qu'ils aient été formés à la lutte contre les incendies de bâtiments, la plupart n'ont pas reçu la formation spéciale nécessaire pour combattre les incendies de forêt.

Pour remédier à cette situation, le MRN prépare un cours autodidactique sur la lutte contre les incendies de forêt. Le matériel comprendra des livres d'exercices, des programmes de diapositives et des tests auto-administrés. La trousse, qui est financée par l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière, sera prête en 1989.

Forward Attack Bases

Time is of the essence when fighting a forest fire. To reduce the distance initial attack firefighters have to travel to protect valuable wood supplies in northern Ontario, MNR announced this year that four new forward attack bases — two each in northwestern and north central Ontario — are being established. The temporary bases will be activated and staffed when fire hazard conditions in the area warrant it. They will consist of basic facilities for warehousing, communications, aircraft fuelling and accommodation for firefighters. These new bases are funded through the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement.

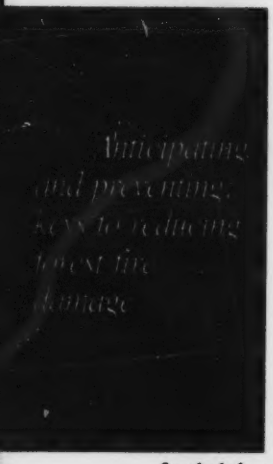

Satellite Communications with Remote Camp

State-of-the-art satellite communications were established at a remote forward attack base in north central Ontario this year. As part of a trial project with the Ministry of Transportation and Communications, a link was established with the Anik B satellite that enabled the Ogoki Post fire camp to talk with the Geraldton fire centre — well over 200 kilometres away — through a computer terminal. The system enabled remote firefighters to access computerized information on weather and flying conditions, as well as other pertinent data. The satellite link-up also allowed them to communicate through more sophisticated voice equipment.

Preventing Forest Fires

What sort of weather conditions make it dangerous to light a campfire in a forested area? That is the question 500 residents and tourists in north central region were asked this year by MNR. More than half of those surveyed were not aware that lighting a campfire on a windy day creates a forest fire hazard. As a result, MNR will be putting up more signs across the province that say: "Windy? Don't Burn."

Bases de première ligne

Chaque seconde compte dans la lutte contre les incendies de forêt. Afin de réduire la distance que doivent parcourir les équipes de lutte de première attaque pour protéger les précieuses réserves de bois du Nord de l'Ontario, le MRN va créer quatre nouvelles bases de première ligne — deux dans le Nord-ouest et deux dans le Centre-Nord. Ces bases temporaires seront ouvertes et dotées de personnel lorsque les risques d'incendie le justifieront. Elles seront constituées des installations de bases nécessaires à l'entreposage du matériel, aux communications, au ravitaillement des aéronefs et à l'hébergement des pompiers. Ces nouvelles bases d'attaque sont financées par l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière.

Communications par satellite avec les camps éloignés

Cette année, le MRN a établi des communications par satellite avec une base de première ligne éloignée dans le Centre-Nord de l'Ontario. Dans le cadre d'un essai réalisé avec le ministère des Transports et des Communications, la liaison établie avec le satellite Anik B a permis au camp de lutte contre les incendies d'Ogoki de "parler" à celui de Geraldton — situé à plus de 200 kilomètres — par l'intermédiaire d'un terminal d'ordinateur. Grâce au système, les pompiers éloignés ont pu avoir accès à des données informatisées sur la météorologie, les conditions de vol, ainsi que d'autres renseignements utiles. En outre, la liaison par satellite leur a permis d'obtenir une meilleure liaison radiophonique.

La prévention des incendies de forêt

Quelles sont les conditions météorologiques qui rendent les feux de camp dangereux dans une région boisée? C'est la question que le MRN a posée cette année à environ 500 résidents et touristes de la région du Centre-Nord de l'Ontario. Plus de la moitié des personnes interrogées ne savaient pas qu'un feu de camp devient un risque d'incendie de forêt si le temps est venteux. En conséquence, le MRN posera des panneaux dans toute la province portant la mention: "Il vente! Ne rien brûler.".

Air Fleet Modernization

Ontario's fleet of CL-215 water bombers doubled this year with the addition of two federally-funded CL-215s. The new aircraft, leased to the province under a co-operative supply agreement, are part of a national water bombing fleet. By 1989, Ontario will receive three more CL-215s from the federal government under the agreement, and will purchase two for a total of nine. The CL-215 is the only aircraft in the world designed specifically for firefighting. It can travel up to 260 km an hour, fill its tanks with 5,455 litres of water in 10 seconds and stay airborne for up to four hours.

MNR also has five Twin Otter water bombers in its fleet, and contracts the services of Canso water bombers. In 1985-86, the ministry doubled its Bell 206 L1 Long Ranger helicopter fleet, with the acquisition of two more of the light helicopters. During the fire season, MNR contracts the services of another 13 helicopters, and 19 light twin-engined detection aircraft from the private sector. MNR also owns nine single-engined Otters, 13 Turbo Beavers, two King Airs, one Navajo and a Twin Otter on wheels. MNR's basic firefighting force consists of 170 five-person unit fire crews.

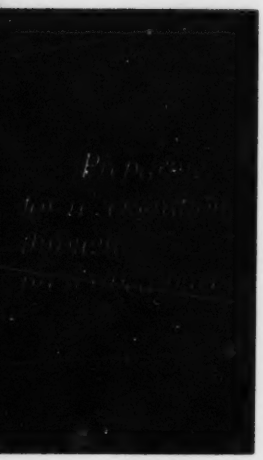

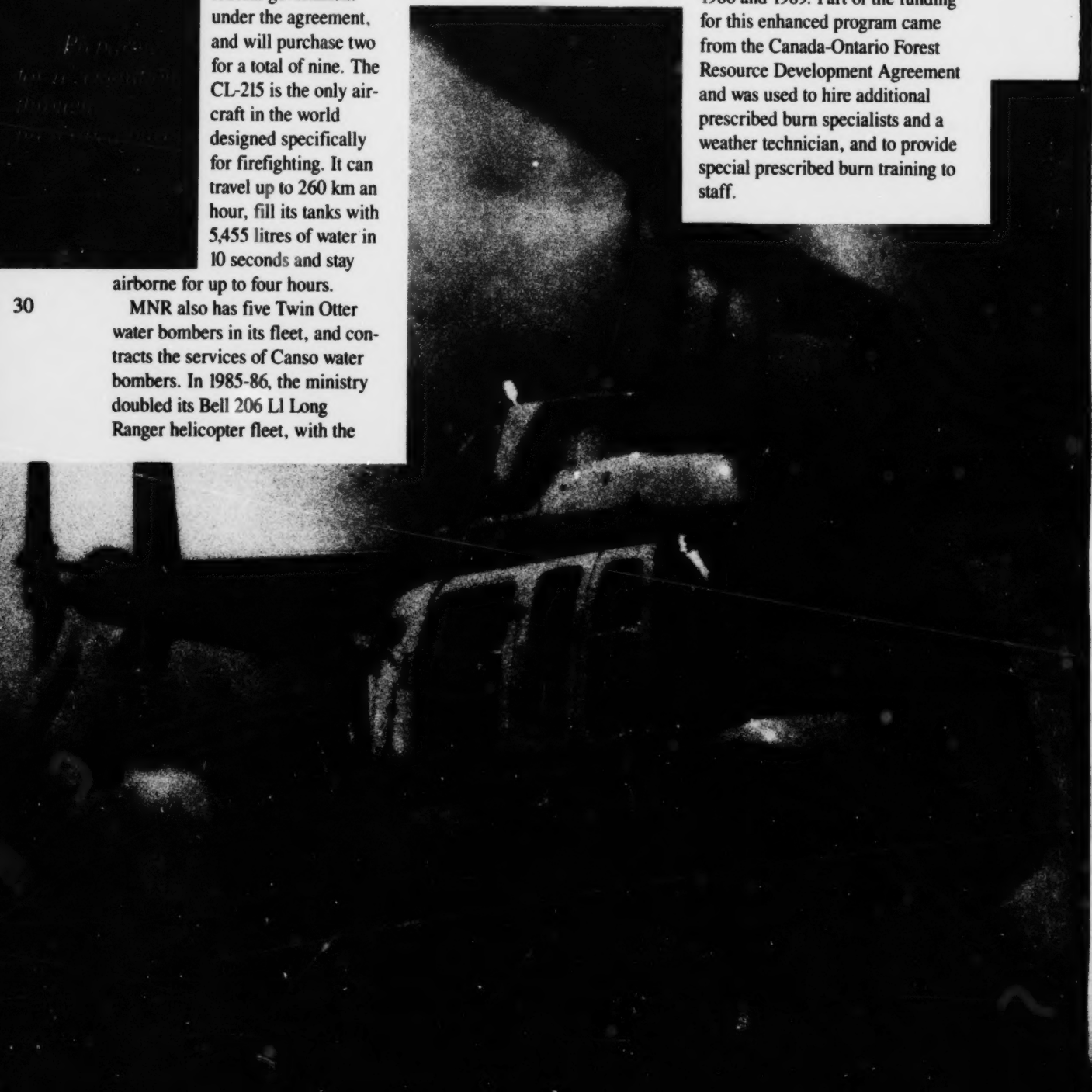

Prescribed Burn Program

Prescribed burns — or fires set and controlled under strictly prescribed conditions by specially-trained fire specialists — are an economical way to clear stands of dead trees and debris on logged areas, to prepare the sites for regeneration. Ontario has increased its prescribed burn target from 50 square km to 230 square km annually between 1986 and 1989. Part of the funding for this enhanced program came from the Canada-Ontario Forest Resource Development Agreement and was used to hire additional prescribed burn specialists and a weather technician, and to provide special prescribed burn training to staff.

Modernisation de la flotte aérienne de lutte contre les incendies

La flotte ontarienne d'avions-citernes CL-215 a doublé cette année avec l'ajout de deux avions-citernes CL-215 financés par le gouvernement fédéral. Ces nouveaux avions, loués à la province dans le cadre d'une entente d'approvisionnement coopératif, font partie d'une flotte nationale d'avions-citernes. D'ici 1989, le gouvernement fédéral fournira, dans le cadre de l'entente, trois autres CL-215 à l'Ontario qui en achètera deux, ce qui portera leur nombre à neuf. Le CL-215 est le seul avion au monde conçu spécifiquement pour la lutte contre les incendies. Il peut voler à une vitesse maximale de 260 kilomètres à l'heure, remplir son réservoir de 5 455 litres d'eau en 10 secondes et rester en vol pendant quatre heures.

Le MRN a cinq avions-citernes Twin Otters dans sa flotte et loue six avions-citernes Cansons. En 1985-1986, le ministère a doublé sa flotte d'hélicoptères à long rayon d'action Bell 206 L1 — avec l'ajout de deux appareils du même genre. Pendant la saison des incendies, le MRN loue au secteur privé 13 autres hélicoptères, ainsi que 19 avions bimoteurs légers de direction. Le MRN possède neuf Otters monomoteurs, 13 Beavers à turbopropulseur, deux King Airs, un Navajo et un Twin Otter. La force de lutte contre les incendies du MRN se compose essentiellement de 170 équipes de cinq personnes.

Le programme de brûlages dirigés

Les brûlages dirigés — c'est-à-dire les incendies de forêt allumés et contrôlés dans des conditions bien déterminées, par des spécialistes formés à la prévention des incendies — sont un moyen économique d'éliminer les arbres morts et les débris laissés sur les terrains déboisés, afin de préparer le terrain à la régénération. L'Ontario a augmenté ses objectifs de brûlages dirigés de 50 kilomètres carrés à 230 kilomètres carrés par an entre 1986 et 1989. Une partie du financement de ce programme provenait de l'Entente Canada-Ontario sur la mise en valeur de la ressource forestière, et elle a servi à embaucher cinq autres spécialistes des brûlages dirigés, un technicien en météorologie, et à donner au personnel une formation spéciale sur le brûlage dirigé.

LANDS AND WATERS

LE GROUPE DES
TERRES ET DES EAUX

Government Responds To Flooding Emergency

In 1985, record high water levels on the Great Lakes caused about $25-million in property and shoreline damages. The hardest hit areas were Lake Erie, the Detroit River, Lake St. Clair, the St. Clair River and southern Lake Huron.

In response, the Ontario government introduced a number of short-term emergency programs. Assistance was available to property owners and municipalities from the Ministries of Natural Resources, Municipal Affairs, Transportation and Communications, and Agriculture and Food.

During 1985-86, the Ontario government spent about $2.8-million on a variety of flood-related programs. MNR, with an allocation of $785,000, provided: free technical advice to landowners who experienced damage; grants for the preparation of shore protection plans for critical stretches of shorelines; and grants for repairs to flood and erosion control structures owned by conservation authorities. The ministry also prepared "How To Protect Your Shore Property" — a self-help brochure explaining various protective works that could be undertaken by property owners. High water problems along the Great Lakes are expected to continue throughout 1986. As a result, the Ontario government extended short-term emergency shoreline programs for another year.

In addition, MNR provided more than a million sandbags to help protect residential property at key spots from Fort Erie to Windsor. Because water levels remain higher than average, MNR has stockpiled over a million more sandbags for future emergencies. The ministry also purchased high capacity pumps to drain farmland after a river dike broke west of Chatham.

Muskoka Water Level Hot-Line

To help cottage owners keep track of water levels in the Muskoka area during peak runoff periods, MNR introduced a telephone hot-line in Toronto that provided callers with a recorded up-to-date report. The message reported on water levels in the Muskoka lakes, and possible water level changes in the Muskoka River watershed.

Identifying Flood-Prone Areas

One key to avoiding even greater flood damage in the future is to identify and discourage development in flood-prone areas of municipalities. Over the past eight years, the Ontario and federal governments have spent $9.2-million through the Canada-Ontario Flood Damage Reduction Program for flood risk mapping and other related studies. In 1985-86, MNR and the federal government announced that the program will be extended to 1995, at an additional cost of $8.4-million.

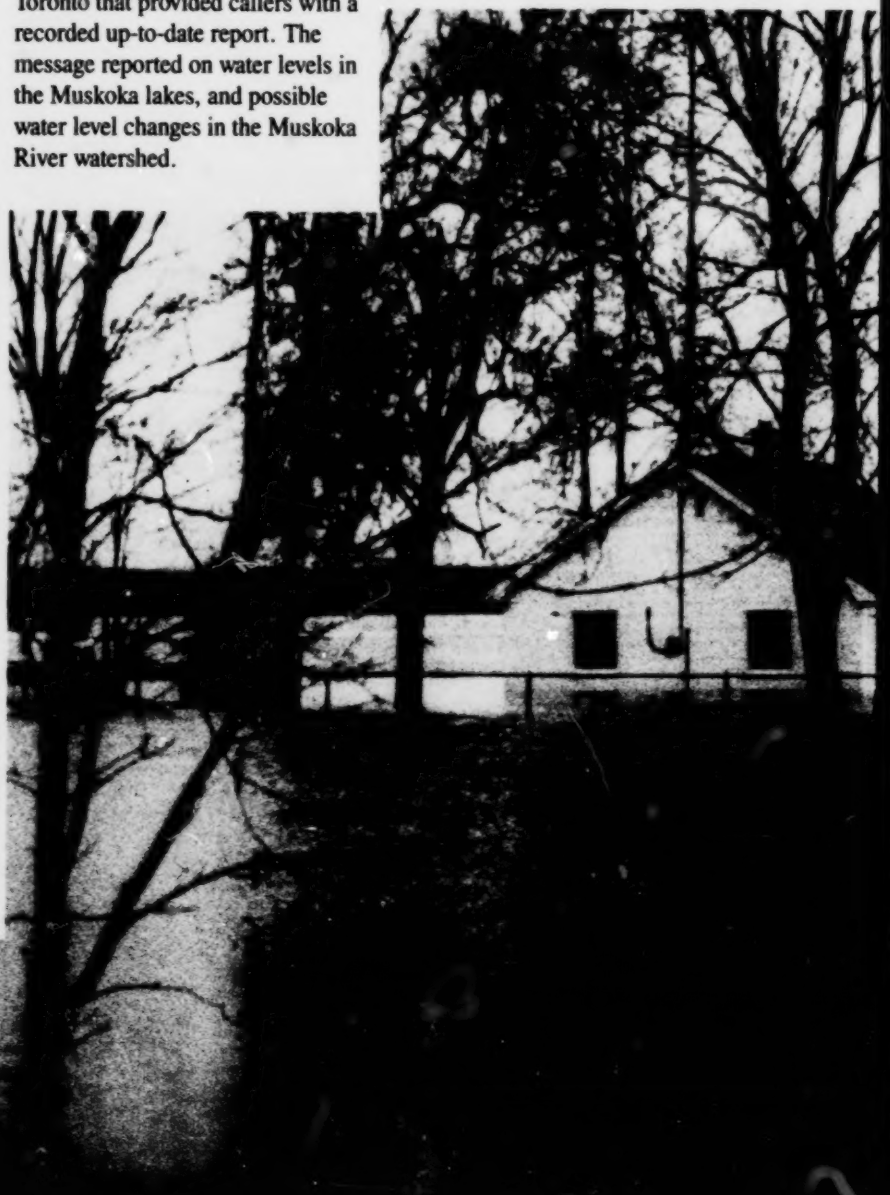

Intervention rapide du gouvernement lors des inondations

En 1985, la montée, à un niveau record, des eaux des Grands lacs a provoqué environ 25 000 000 $ de dégâts à la propriété et aux rives. Les régions les plus touchées furent le lac Érié, la rivière de Détroit, le lac Sainte-Claire, la rivière Sainte-Claire et le sud du lac Huron.

En réponse à cette situation, le gouvernement de l'Ontario a créé un certain nombre de programmes d'urgence à court terme. Les propriétaires et les municipalités ont pu obtenir de l'aide des ministères des Richesses naturelles, des Affaires municipales, des Transports et des Communications, ainsi que de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Au cours de 1985-1986, le gouvernement de l'Ontario a consacré environ 2 800 000 $ à divers programmes reliés aux inondations. Le MRN, en débloquant un montant de 785 000 $ a fourni : des conseils techniques gratuits aux propriétaires fonciers qui ont subi des dégâts; des subventions pour la préparation des plans de protection des rives dans les régions les plus exposées; et des subventions pour la réparation des ouvrages de contrôle des inondations et de l'érosion qui appartiennent aux offices de protection de la nature. Le ministère a également publié la brochure *Comment protéger votre propriété riveraine* — qui explique aux propriétaires fonciers les divers travaux de protection qu'ils pourraient entreprendre. Le niveau des eaux devrait continuer à poser des problèmes sur les Grands lacs tout au long de 1986. En conséquence, le gouvernement de l'Ontario a prolongé d'un an les programmes d'urgence à court terme relatifs aux rives.

En outre, le MRN a fourni plus d'un million de sacs de sable pour aider à protéger les propriétés résidentielles aux points les plus vulnérables, de Fort Érié à Windsor. Étant donné que le niveau des eaux reste supérieur à la moyenne, le MRN a entreposé plus d'un million de sacs de sable supplémentaires pour faire face aux éventuelles urgences. Le ministère a également acheté des pompes à haute capacité pour drainer les terres agricoles après qu'une digue ait cédé sur une rivière, à l'ouest de Chatham.

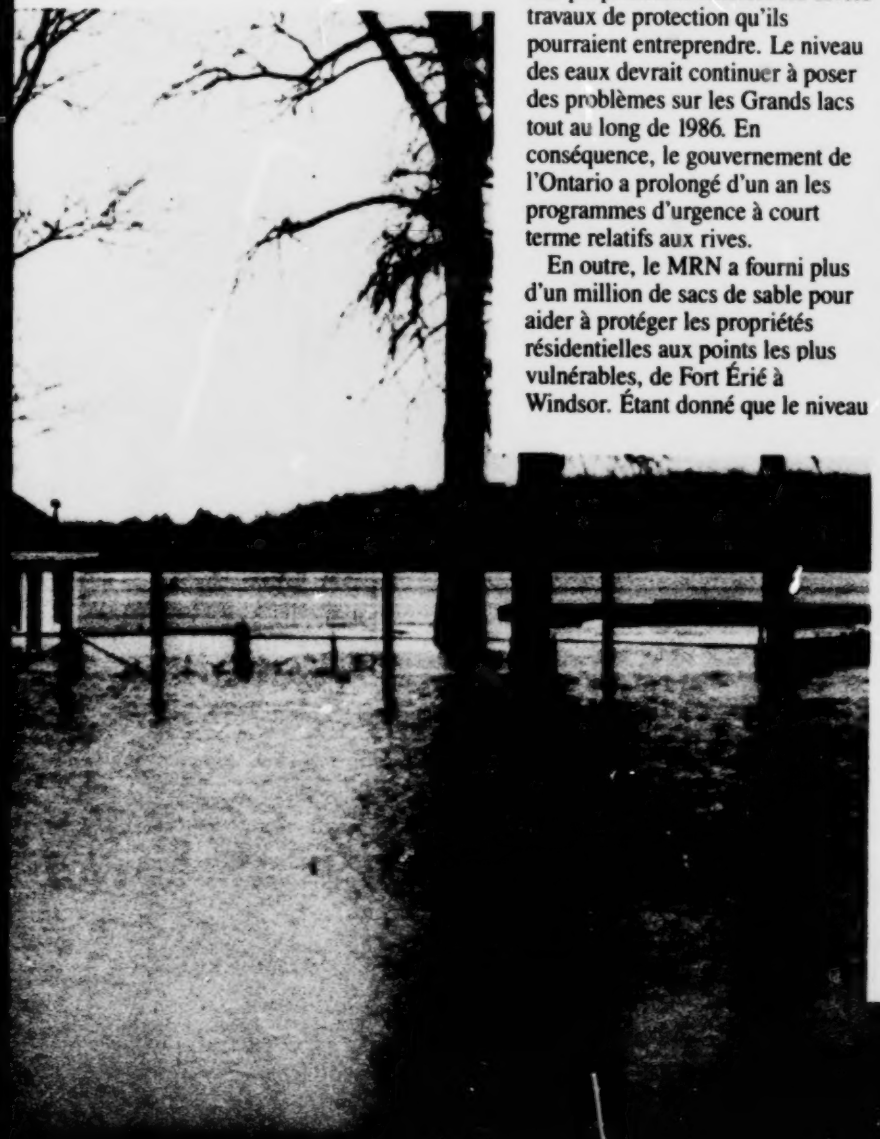

Ligne directe sur le niveau des eaux dans la région de Muskoka

Pour aider les propriétaires de chalet à suivre les variations du niveau des eaux dans la région de Muskoka, pendant les périodes d'écoulement de pointe, le MRN a établi à Toronto une ligne téléphonique directe qui donne un rapport à jour sur la situation. Ce message enregistré à l'avance indique le niveau des eaux dans les lacs Muskoka de même que les variations possibles du niveau des eaux dans le bassin de la rivière Muskoka.

Répertorier les régions susceptibles d'être inondées

Un des moyens clé d'éviter des dégâts encore plus importants à l'avenir, est de répertorier les régions susceptibles d'être inondées dans les municipalités et de décourager les aménagements dans ces régions. Au cours des huit dernières années, l'Ontario et le gouvernement fédéral ont consacré 9 200 000 $, dans le cadre du Programme Canada-Ontario de réduction des dégâts dus aux inondations, à la cartographie des régions susceptibles d'être inondées et à d'autres études connexes. En 1985-1986, le MRN et le gouvernement fédéral ont annoncé que le programme serait prolongé jusqu'en 1995, au coût supplémentaire de 8 400 000 $.

New Guidelines for Floodplain Mapping and Studies

In 1985-86, MNR released technical guidelines to help public agencies and private consultants map the full extent of floodplain areas. The guidelines, which explain how to prepare topographic maps, calculate hydrologic and hydraulic data and use computer models, will help achieve greater consistency throughout the province in floodplain delineation. MNR hosted a three-day seminar in February 1986 in Toronto to introduce the guidelines to about 140 private consultants and representatives from provincial ministries, municipalities, conservation authorities and academic institutions.

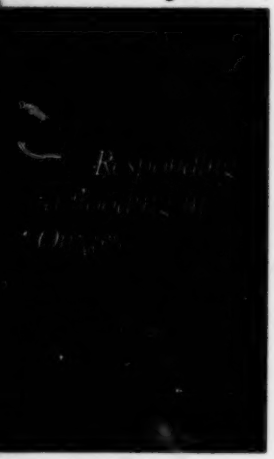

Historic Great Lakes Charter

History was made in June 1985 when Ontario signed the Great Lakes Charter. The charter — a joint agreement between Ontario, Quebec and the eight U.S. Great Lake states — is aimed at protecting the Great Lakes from large-scale water diversions and increased consumption of water within the Great Lakes basin. Under the Great Lakes Charter, the participating provinces and states agreed not to approve or permit any significant increases in water consumption or diversion from the Great Lakes without seeking approval of other jurisdictions affected.

Water Conservation

Although Ontario had plenty of water to spare this year, that will not always be the case. As population and industry grow, Ontario's need for water will increase. During high water years, that may not be a problem. However, in low water years, a growing demand for water could lead to serious economic and environmental problems. Water quality, hydroelectric power, recreation, shipping, and fish and wildlife habitat could be affected by excessive water use.

To discuss current and future water use in the province, and implications, MNR and the Canadian Water Resource Association co-hosted a two-day water conservation workshop in Alliston for all levels of government, Ontario Hydro, industry and engineers in December 1985.

Flood Forecasting Introduces Dial-A-River

Ever hear of someone telephoning a river? Well, MNR's Streamflow Forecast Centre can now do just that. Using its new microcomputer system, the Streamflow Forecast Centre can phone computerized devices installed at 117 rivers and lakes across the province. Forecasters need only the phone number to find out how high the water is, and how fast it is flowing.

The data logging devices have a microcomputer heart that automatically measures and stores the information on water levels. The office microcomputer relates the water level to the river flow from previous physical measurements taken during regular visits to the site. This data is fed via telephone directly into the MNR computer, then combined with ground conditions and weather data from Environment Canada to forecast possible flooding.

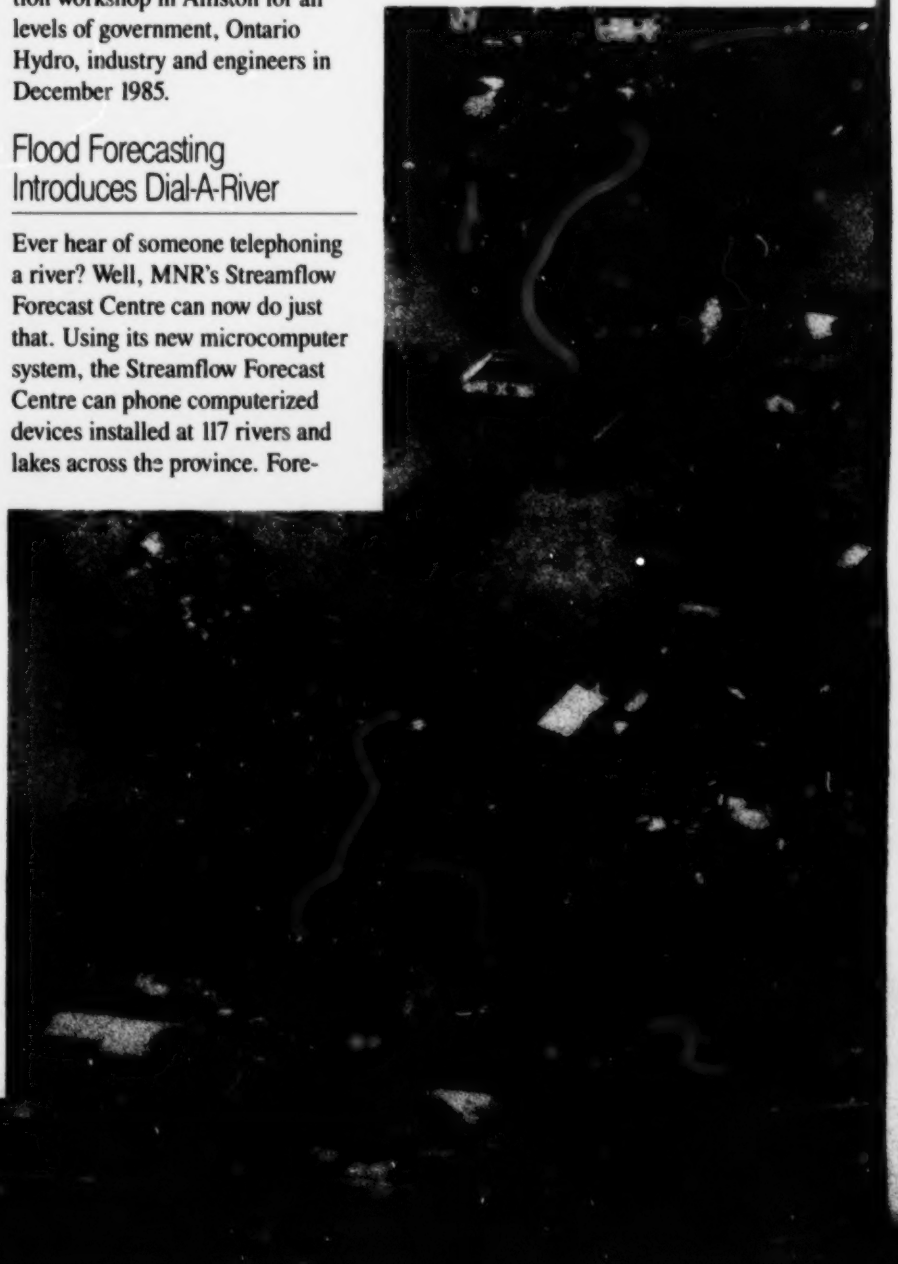

Nouvelles directives pour la cartographie et l'étude des plaines inondables

En 1985-1986, le MRN a publié des directives techniques visant à aider les organismes publics et les experts-conseils privés à repérer les régions inondables. Ces directives, qui expliquent comment préparer des cartes topographiques, calculer des données hydrologiques et hydrauliques et utiliser des modèles d'ordinateur, permettront d'obtenir une plus grande uniformité dans la délimitation de la plaine inondable dans toute la province. En février 1986, le MRN a organisé un colloque de trois jours, à Toronto, pour présenter les directives à environ 140 experts-conseils privés et représentants des ministères provinciaux, des municipalités, des offices de protection de la nature et des établissements d'enseignement.

La Charte des Grands lacs

La signature de la Charte des Grands lacs par l'Ontario, en juin 1985, est un événement historique. La Charte — entente commune entre l'Ontario, le Québec et les huit États américains riverains des Grands lacs — est destinée à protéger les Grands lacs contre les détournements d'eau de grande envergure et les utilisations excessives d'eau dans le bassin des Grands lacs. En vertu de la Charte des Grands lacs, les provinces et États participants s'entendent pour ne pas approuver ni autoriser d'augmentations importantes de consommation d'eau ni de détournements des eaux des Grands lacs sans demander l'approbation des autres territoires touchés.

Conservation des eaux

Bien que l'Ontario ait eu un excédent d'eau cette année, ce ne sera pas toujours le cas. Avec la croissance de la population et de l'industrie, les besoins d'eau de l'Ontario vont augmenter. Durant les années de hautes eaux, cela ne posera sans doute pas de problème. Cependant, au cours des années de basses eaux, une croissance de la demande d'eau pourrait entraîner de graves problèmes économiques et environnementaux. La qualité de l'eau, la production hydro-électrique, le transport maritime, les loisirs, ainsi que l'habitat du poisson et de la faune pourraient être touchés par une utilisation excessive de l'eau.

Afin de discuter des utilisations actuelles et futures de l'eau dans la province, et de ses implications, le MRN et la Canadian Water Resource Association ont tenu conjointement un atelier de deux jours sur la conservation de l'eau pour tous les niveaux de gouvernement, Hydro Ontario, l'industrie et les ingénieurs. Cet atelier s'est déroulé à Alliston en décembre 1985.

La prévision des inondations et le téléphone bleu

Avez-vous déjà entendu quelqu'un dire qu'il téléphonait à une rivière? Eh bien, le Centre de prévision des débits peut maintenant le faire. Grâce à son nouveau système de micro-ordinateurs installés dans 117 rivières et lacs de la province, les spécialistes du centre n'ont qu'à composer un numéro pour connaître le niveau des eaux et la vitesse du débit.

Les dispositifs d'enregistrement des données sont munis d'un micro-ordinateur qui mesure et met automatiquement en mémoire les données sur le débit des rivières et des cours d'eau. Le micro-ordinateur du bureau établit le niveau d'eau en fonction du débit du cours d'eau qui a été mesuré manuellement pendant des visites régulières effectuées sur les lieux. Ces données sont transmises directement par téléphone aux ordinateurs du MRN, puis combinées aux données au sol et aux prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour prévoir les risques d'inondation.

How Public Land is Used

About 87 per cent of Ontario's total area is Crown land. To explain how these lands are used and how they are managed by MNR, the ministry recently released a 52-page booklet entitled "Ontario's Public Land - A guide to its use". The booklet describes how public land is used for such things as recreation, forestry, cottaging, housing, commercial and industrial development, farms, trapping, mining, and oil and gas exploration. Pamphlets on this topic — "Ontario's Public Land - General Information" and "Ontario's Public Land - Residential Uses" — were also recently released.

Water Power Sites

Across Ontario, small-scale hydro generating systems are being installed on small streams by private business and entrepreneurs to provide power for local use — tourist lodges, remote communities, even individual farms and homes. In most cases, the land over which the water flows is Crown land, and therefore the responsibility of the ministry. A new MNR booklet — "Ontario's Water Power Sites" — lists all sites in Ontario that have the potential for the development of a small hydro generating system.

New Members of Lands and Waters Group

With the formation of the Ministry of Northern Development and Mines (MNDM) this year, most of MNR's Mineral Resources Group moved to MNDM. However, the Aggregate Resources Section and the Fuel Minerals Section stayed at MNR — joining the Lands and Waters Group.

Rehabilitating Pits and Quarries

Unsightly pits and quarries are becoming a thing of the past, thanks to the efforts of the Aggregate Resources Section. Across Ontario, pits and quarries are being turned into golf courses, parks and housing sites after extraction has occurred. This year, MNR doubled the security fees that producers must pay when extracting aggregate from a site; these fees are returned once rehabilitation is completed. In addition, the section completed studies on rehabilitating pits and quarries in the north, and on rehabilitating sites for fish and wildlife uses.

Talks continued during the year on potential changes to aggregates and fuel minerals legislation, in an effort to meet the modern needs and expectations of the people of Ontario.

Oil Exploration in Ontario

A recently-discovered oil patch near Leamington in southwestern Ontario is showing that there is still lots of life left in the province's oil exploration industry. The Fuel Minerals Section helps MNR manage and set policies on the development of oil and gas, oil shale, peat and lignite resources. Keeping track of this activity will soon become a lot easier. This year, MNR began computerizing all of its data on oil and gas wells, gas leases and exploratory licences.

Comment les terres publiques sont utilisées

Près de 87 pour 100 des terres de l'Ontario appartiennent à la Couronne. Afin d'expliquer comment ces terres sont utilisées et comment elles sont gérées par le MRN, ce dernier a récemment publié une brochure de 52 pages intitulée *Terres publiques de l'Ontario - Guide de l'utilisateur.* Cette brochure décrit comment les terres publiques sont utilisées pour les loisirs, la foresterie, les chalets et le logement, les aménagements commerciaux et industriels, les exploitations agricoles, le piégeage, l'exploitation minière, ainsi que la prospection pétrolière et gazière. D'autres brochures sur le même sujet — *Terres publiques de l'Ontario — Renseignements généraux* et *Ontario's Public Land - Residential Uses* — viennent également d'être publiées.

Sites de centrales hydro-électriques

Dans tout l'Ontario, des entreprises privées installent de petites centrales hydro-électriques sur des cours d'eau peu importants en vue de fournir de l'électricité aux centres touristiques locaux, aux collectivités éloignées, et même aux fermes et aux résidences de la région. Dans la plupart des cas, les terres sur lesquelles coule le cours d'eau appartiennent à la Couronne et relèvent donc du ministère. Une nouvelle brochure publiée par le MRN "Ontario's Water Power Site" donne une liste de tous les sites en Ontario où pourrait être aménagée une petite centrale hydro-électrique.

Nouveaux membres du Groupe des terres et des eaux

Avec la formation du ministère du Développement du Nord et des Mines (MDNM), cette année, la plus grande partie du Groupe des ressources minérales du MRN a été transférée au MDNM. Toutefois, la Section des ressources en agrégats et la Section des minéraux combustibles sont restées au MRN — et ont été rattachées au Groupe des terres et des eaux.

Réhabilitation des puits d'extraction et des carrières

Disgracieux, les puits d'extraction et les carrières abandonnés sont en train de disparaître, grâce aux efforts de la Section des ressources en agrégats. Dans tout l'Ontario, les puits d'extraction et les carrières sont transformés en terrains de golf, parcs et zones d'habitation une fois que l'extraction est terminée. Cette année, le MRN a doublé le dépôt de garantie que les producteurs doivent verser lorsqu'ils extraient des agrégats d'un terrain; ce dépôt est remboursé une fois que le terrain a été réhabilité. En outre, cette section a terminé des études sur la réhabilitation des puits d'extraction et des carrières dans le Nord, ainsi que sur la réhabilitation des terrains comme habitat du poisson et de la faune.

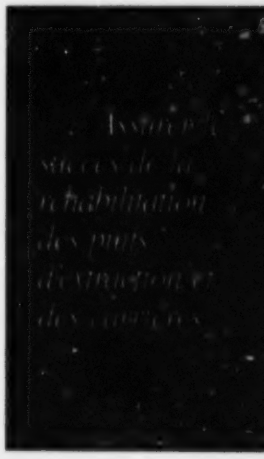

Au cours de l'année, les discussions ont continué de porter sur une éventuelle modification de la législation sur les agrégats et les minéraux combustibles afin qu'elle réponde davantage aux besoins des Ontariens.

Prospection pétrolière en Ontario

La découverte récente d'une nappe de pétrole près de Leamington, dans le Sud de l'Ontario, montre que l'industrie de la prospection pétrolière n'a pas encore disparu dans la province. La Section des minéraux combustibles aide le MRN à établir des politiques et à gérer la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières,

Computerized Mapping

The City of Cambridge and the City of Woodstock/County of Oxford this year became the first communities in Ontario to have their maps computerized, through a ministry-run pilot project. This was the second year of a three-year, $5.3-million project to develop a topographic database for land-related information in Ontario. The cost of the project is shared by MNR, the ministries of Consumer and Commercial Relations, Health, Municipal Affairs, the cities of Cambridge and Woodstock, the County of Oxford, Bell Canada and the Ontario mapping industry.

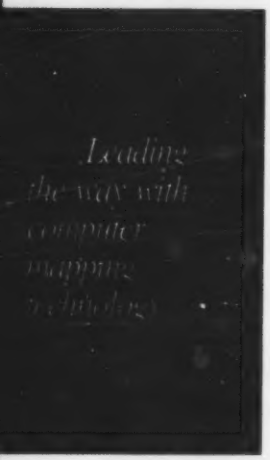

The cities and county will use this state-of-the-art technology to monitor quickly and efficiently such things as land ownership, zoning, land use and assessment data. It can also be used to process building permits quickly, prepare official plans, record variances and severances, plan community facilities, and plan city services, such as garbage pick-up, snow removal and fire hall locations.

Besides making municipal operations faster and more efficient, computer maps have great province-wide potential for everything from police and ambulance calls to flood and forest fire prediction. For example, computer mapping could help ambulance drivers determine the fastest route to the scene of an accident, provide forest fire fighters with up-to-the-minute information on the slope of the land as well as tree species and combustion factors, help conservation authorities predict flooding and analyse drainage basins, and enable lawyers to do fast title searches.

Developing World-Class Technology in Ontario

MNR is putting Ontario on the map as a world leader in remote sensing — a sophisticated technology that uses sensors on satellites and airplanes to produce images of the earth's surface by recording energy coming from the earth. In many instances, remote sensing provides information about the earth's surface which would be either too expensive or too difficult to gather by on-site investigation.

The Ontario Centre for Remote Sensing (OCRS) continued this year to work closely with private industry to promote and develop this technology. Remote sensing data can be used for such things as specialized map-making, and forestry and land planning. In 1985-86, OCRS completed a five-year mapping program of Ontario's peat resources. Staff also gave an intensive training course in computer analysis of satellite data at the University of Peking, as part of a Canadian International Development Agency project.

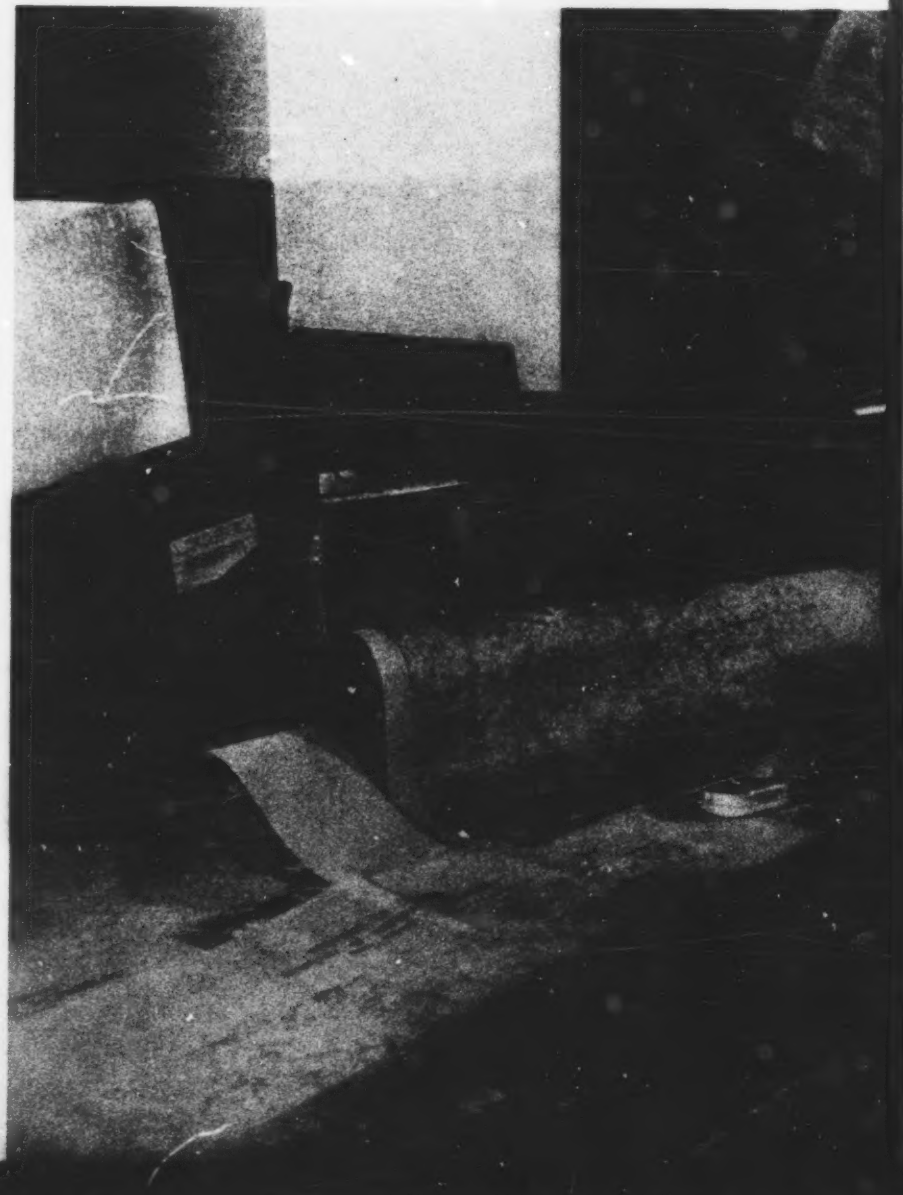

des schistes bitumineux, de la tourbe et de la lignite. Il sera bientôt plus facile de suivre ces activités. En effet, cette année, le MRN a commencé à informatiser toutes ses données sur les puits de pétrole et de gaz, les locations de terrains gazéifères et les permis de prospection.

Cartographie informatisée

La ville de Cambridge et la ville de Woodstock, Comté d'Oxford, sont devenues cette année les premières collectivités en Ontario à avoir des cartes informatisées, grâce à un projet pilote dirigé par le ministère. Il s'agit de la deuxième année d'un projet triennal de 5 300 000 $, destiné à mettre au point une base de données topographiques pour les renseignement liés aux terres de l'Ontario. Le coût du projet est partagé entre le MRN, les ministères de la Consommation et du Commerce, de la Santé, des Affaires municipales, les villes de Cambridge et de Woodstok, le comté d'Oxford, Bell Canada et l'industrie cartographique ontarienne.

Les villes et le comté utiliseront cette technologie avancée pour contrôler rapidement et efficacement certaines choses comme le régime foncier, le zonage, l'utilisation des terres et les données d'évaluation. Elle peut également servir à accélérer la délivrance des permis de construire, la préparation des plans officiels, l'enregistrement des variances et des séparations, la planification des installations communautaires et des services municipaux tels que le ramassage des ordures, l'enlèvement de la neige et l'emplacement des postes de pompiers.

En plus de rendre les activités municipales plus rapides et plus efficaces, les cartes informatisées peuvent rendre d'énormes services à l'échelle provinciale dans des domaines allant des appels à la police et aux ambulances, à la prédiction des inondations et des incendies de forêt. Par exemple, la cartographie informatisée pourrait aider les conducteurs d'ambulance à choisir le chemin le plus rapide pour se rendre sur les lieux d'un accident, fournir instantanément aux équipes de lutte contre les incendies de forêt des renseignements sur la pente du terrain ainsi que sur les espèces d'arbre et les facteurs de combustion, aider les offices de protection de la nature à prévoir les inondations et à analyser les bassins de drainage, et permettre aux avocats de faire rapidement leur recherche de titre.

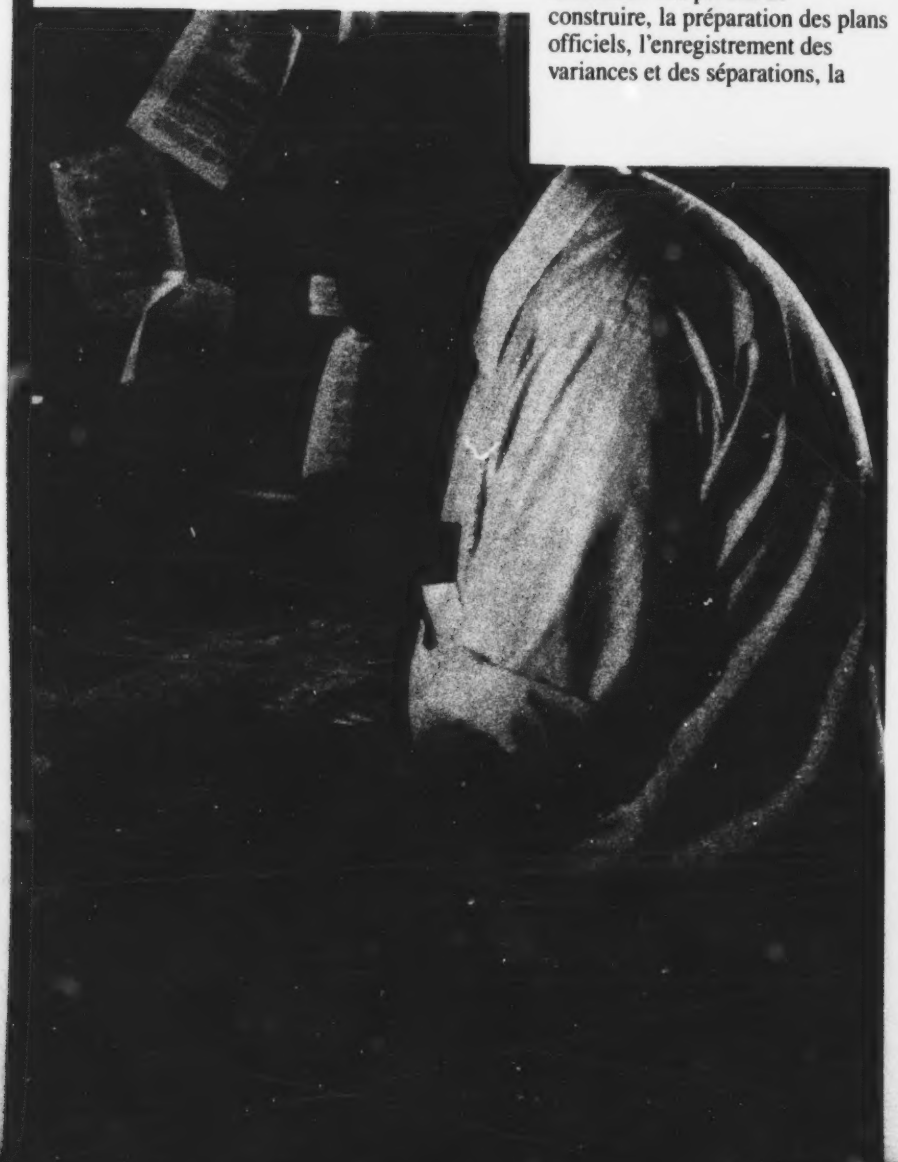

Mise au point d'une technologie de classe mondiale en Ontario

Le MRN met l'Ontario au premier rang mondial dans le domaine de la télédétection — une technologie complexe qui utilise des capteurs situés à bord de satellites ou d'avions pour produire des images de la surface de la terre, en enregistrant l'énergie émise par la terre. Dans bien des cas, la télédétection fournit des renseignements sur la surface de la terre, qui seraient trop chers ou trop difficiles à obtenir par des enquêtes sur le terrain.

Cette année, le Centre ontarien de télédétection (COT) a continué à travailler en étroite collaboration

Negotiating Land Transfer and Access to Natural Resources with Indian People

In response to a proposal by the Nishnawbe-Aski Nation, the Ontario government announced in December 1985 that it will enter into negotiations with the Nishnawbe-Aski Nation's Indian Bands in the Hudson and James Bay watersheds for additional land for both community and economic needs. Included for discussion will be access to natural resources. MNR will act on behalf of the Ontario government in these negotiations.

Currently, nine Indian bands in Nishnawbe-Aski do not have Indian reserves. Negotiations with these bands are continuing. During negotiations, there will be full public consultation with all groups affected by these discussions. This includes local municipalities and area residents.

Access Roads

The construction and maintenance of a provincial access road system enables MNR to effectively manage the resources of Ontario resulting in opportunities to industry for resource development and to the residents of Ontario for outdoor recreation.

In 1985-86, MNR was involved in the construction and reconstruction of 297 km of access roads, 525 km of winter roads and 24 bridges, and the maintenance of 5,563 km of roads at a total cost of $20.5-million. This funding was provided by the ministries of Natural Resources and Northern Development and Mines, and by the federal government.

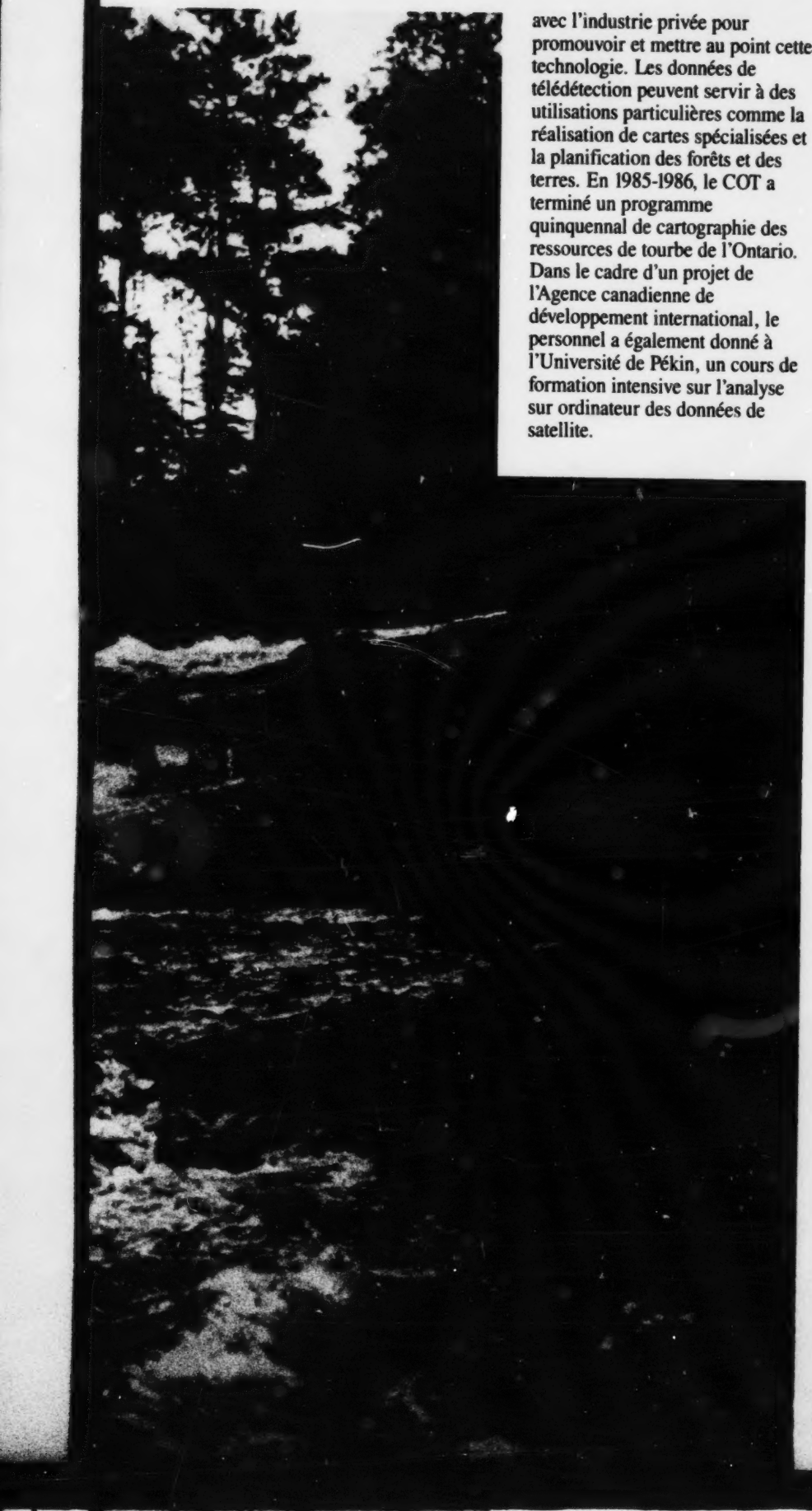

avec l'industrie privée pour promouvoir et mettre au point cette technologie. Les données de télédétection peuvent servir à des utilisations particulières comme la réalisation de cartes spécialisées et la planification des forêts et des terres. En 1985-1986, le COT a terminé un programme quinquennal de cartographie des ressources de tourbe de l'Ontario. Dans le cadre d'un projet de l'Agence canadienne de développement international, le personnel a également donné à l'Université de Pékin, un cours de formation intensive sur l'analyse sur ordinateur des données de satellite.

Négocier la concession des territoires et l'accès aux ressources naturelles avec les peuples autochtones

Suite aux voeux de la nation Nishnawbe-Aski, le gouvernement de l'Ontario a annoncé, en décembre 1985, qu'il entamerait des négociations avec les bandes de la nation Nishnawbe-Aski, dans les bassins de la baie d'Hudson et de la baie James, au sujet de l'agrandissement de leur territoire pour satisfaire leurs besoins communautaires et économiques. Le MRN sera le porte-parole du gouvernement de l'Ontario lors de ces négociations.

Présentement, neuf bandes Nishnawbe-Aski n'ont pas de réserve indienne et poursuivent des négociations à ce sujet. Au cours de ces négociations, on procédera à une consultation publique de tous les groupes concernés. Parmi ceux-ci, on compte les municipalités et les habitants de la région.

Chemins d'accès

La construction et l'entretien d'un réseau provincial de chemins d'accès permettent au MRN de gérer efficacement les ressources de l'Ontario tout en donnant aux industries la possibilité de mettre en valeur ces ressources et aux Ontariens de profiter davantage des loisirs de plein air.

En 1985-1986, le MRN a participé à la construction et à la reconstruction de 297 km de chemin d'accès, 525 km de chemins d'hiver et 24 ponts, ainsi qu'à l'entretien de 5 563 km de chemins, au coût total de 20 500 000 $. Ces fonds venaient du ministère des Richesses naturelles et du ministère du Développement du Nord et des Mines ainsi que du gouvernement fédéral.

OUTDOOR RECREATION
LES LOISIRS DE PLEIN AIR

Fisheries

Ontario boasts one of the finest fisheries in the world — with more than 150 species, including 25 popular sport fish — in lakes, rivers and streams across the province. The ministry is responsible for guiding the management of this vast resource. That involves finding ways to protect this richness — while at the same time ensuring that sport and commercial fishermen continue to reap the benefits of this resource.

Giving Fish a Helping Hand

Managing Ontario's vast fisheries is a complex job — involving research, stocking, habitat improvement and law enforcement. It is a big job that can best be done with the support — and involvement — of the public.

Through the popular and growing Community Fisheries Involvement Program (CFIP), MNR continued to work with community groups across Ontario this year to improve Ontario's fisheries. CFIP had its most successful year ever in the 1985-86 fiscal year. There were 138 CFIP projects approved in 1985, up 27 from the previous year, bringing the four-year total to 308.

Joint projects under CFIP include stream rehabilitation, fish stocking and the creation of spawning beds and mini-hatcheries. This year, walleye projects predominated in northern Ontario, while the emphasis was on trout and salmon culture and stream habitat rehabilitation in southern Ontario.

La pêche

L'Ontario s'enorgueillit d'être l'un des meilleurs endroits au monde pour la pêche. Dans toute la province, les lacs, les rivières et les cours d'eau regorgent de plus de 150 espèces, dont 25 conviennent à la pêche sportive. Le ministère est chargé d'aider à la gestion de cette ressource considérable. À cet effet, il doit trouver des moyens de protéger cette ressource — tout en s'assurant que les pêcheurs sportifs et commerciaux continuent à en bénéficier.

Donner un coup de main aux poissons

La gestion des pêches de l'Ontario est un travail complexe qui comprend la recherche, l'empoissonnement, l'amélioration de l'habitat et l'application de la loi. C'est une tâche énorme qu'il est plus facile de réaliser avec le soutien et la participation du public.

Grâce au Programme de participation communautaire à la gestion des pêches (PPCGP), qui devient de plus en plus populaire, et qui prend de l'expansion, le MNR a continué cette année à collaborer avec les groupes communautaires de toute la province pour améliorer la pêche en Ontario. Jusqu'à présent, le PPCGP a connu sa meilleure année en 1985-1986. En effet, le ministère a approuvé 138 projets du PPCGP en 1985 — 27 de plus que l'année précédente — ce qui porte leur total à 308 en quatre ans.

Les projets communs entrepris en vertu du PPCGP comprennent la réhabilitation des cours d'eau, l'empoissonnement, la création de frayères et de mini stations piscicoles. Cette année, les projets relatifs au doré ont été prédominants

Participants included angling clubs, tourist outfitters, schools, municipalities, cottagers' and campers' associations, fire departments, farmers, and native people.

Under CFIP, MNR pays for materials, such as rental equipment, gravel and lumber, while the groups provide the enthusiasm and hard work to complete the project. In 1985-86, MNR spent about $300,000 on CFIP projects. The estimated value of the work done by these community groups is $2-million.

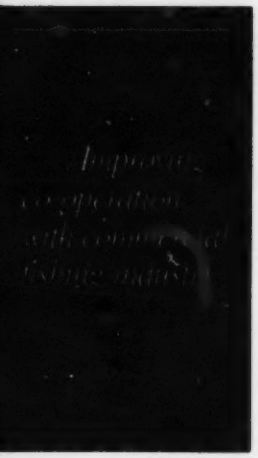

Proposed Resident Angling Licence

Besides encouraging public involvement in fisheries improvement projects, MNR also actively seeks public input before making major decisions that affect this resource. For example, MNR held a series of open meetings across the province this year to discuss the proposed resident fishing licence. The public input is being studied and a decision is expected in 1986.

Ontario currently spends $30-million annually on fisheries programs. A resident angling licence would provide more revenue to expand and enhance provincial fisheries programs. Fees from the new licence could provide a further $8-million to $12-million for projects ranging from stream improvement to additional stocking and improved enforcement of fisheries regulations.

About 2.3 million sports fishermen — 1.7 million residents and 600,000 non-residents — spent an estimated $700-million in Ontario on fishing trips and equipment in the 1985-86 fiscal year.

Planning the Future of Ontario Fisheries

MNR also held a series of public meetings in eight ministry districts this year — Thunder Bay, Espanola, Kirkland Lake, Fort Frances, Owen Sound, Niagara, Tweed and Minden — to discuss plans for the future of the fisheries in these areas. Eventually, fisheries management plans will be created for these pilot districts. The plans, based on public input, will identify long-term fisheries goals, and the short-term actions needed to achieve those goals. Planning will begin next year for the remaining 39 districts.

Commercial Fishing

This year, MNR undertook a number of important steps in an attempt to improve communications and co-operation between the ministry and commercial fishermen.

In response to industry concerns about the quotas assigned to commercial fishermen in 1984, MNR increased its fisheries assessment efforts. This will give the ministry a better idea of the trends in fish stock strength in the Great Lakes. This information is vital to decision allocation and individual species quotas. Commercial fishermen harvest about 30 million kilograms of fish annually, worth an estimated $35-million.

Also this year, MNR announced that a review of fisheries assessment will be undertaken on a lake-by-lake basis, beginning with Lake Erie in 1986-87. Biologists suggested by the Ontario Fish Producer's Association will participate with MNR scientists in the review.

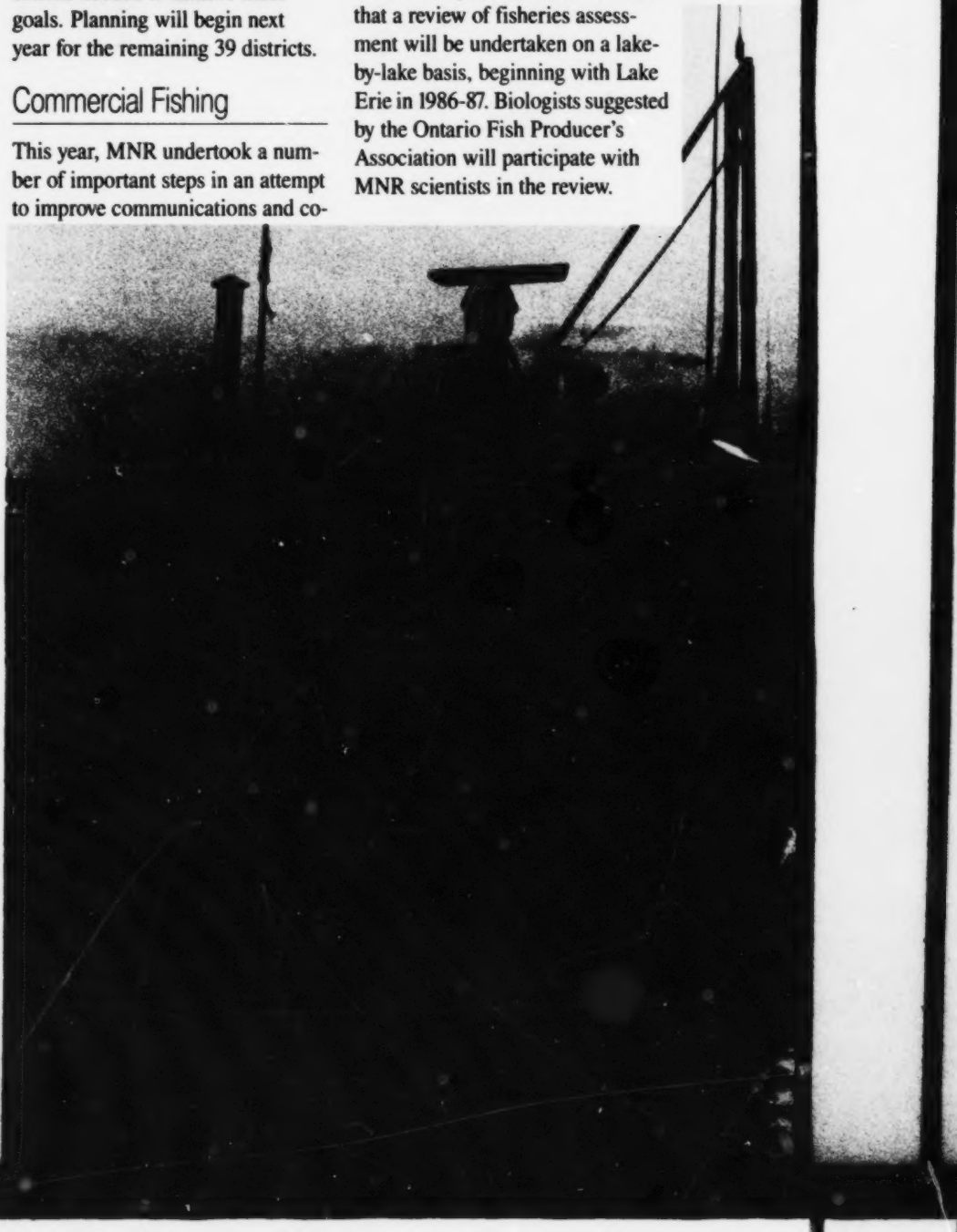

dans le Nord de l'Ontario, tandis que dans le Sud on a mis l'accent sur la culture de la truite et du saumon, ainsi que sur l'amélioration de l'habitat des cours d'eau.

Les participants comprenaient des clubs de pêche, des pourvoyeurs, des écoles, des municipalités, des associations de propriétaires de chalet et de campeurs, des services de pompiers, des agriculteurs et des autochtones.

Dans le cadre du PPCGP, le MRN défraie le coût du matériel comme la location de l'équipement, le gravier et le bois, tandis que les groupes fournissent l'enthousiasme et le dur labeur nécessaires à la réalisation du projet. En 1985-1986, le MRN a consacré environ 300 000 $ à des projets du PPCGP. On évalue à 2 000 000 $ la valeur des travaux réalisés par ces groupes communautaires.

Projet de permis de pêche à la ligne pour résident

En plus d'encourager la participation du public aux projets d'amélioration de la pêche, le MRN cherche aussi activement à obtenir l'opinion du public avant de prendre les décisions importantes concernant cette ressource. Cette année, par exemple, le MRN a tenu une série de réunions publiques dans toute la province pour discuter du projet de création du permis de pêche à la ligne pour résident. On étudie actuellement les commentaires du public et une décision devrait être prise en 1986.

L'Ontario dépense 30 000 000 $ par année dans les programmes de pêche. Le permis de pêche à la ligne pour résident rapporterait des revenus supplémentaires pour élargir et améliorer les programmes de pêche de la province. Les droits perçus sur le nouveau permis pourraient rapporter entre 8 000 000 $ et 12 000 000 $, qui pourraient être utilisés pour des projets allant de l'amélioration des cours d'eau à un renforcement des activités d'empoissonnement et de l'application des règlements sur la pêche.

Environ 2,3 millions de pêcheurs sportifs, 1,7 million de résidents et 600 000 non-résidents, ont dépensé quelque 700 000 000 $ en Ontario en achats de matériel et en excursions de pêche, au cours de l'exercice 1985-1986.

Planifier l'avenir de la pêche en Ontario

Cette année, le MRN a également tenu une série de réunions publiques dans huit de ses districts, soit Thunder Bay, Espanola, Fort Frances, Owen Sound, Niagara, Tweed et Minden, pour discuter des plans relatifs à l'avenir de la pêche dans ces régions. Éventuellement, on créera des plans de gestion de la pêche pour ces districts pilotes. Ces plans, fondés sur les observations du public, établiront clairement les objectifs à long terme de la pêche et les mesures qu'il convient de prendre à court terme pour atteindre ces objectifs. La planification débutera l'an prochain pour les 39 autres districts du MRN.

Pêche commerciale

Cette année, le MRN a pris un certain nombre de mesures importantes pour tenter d'améliorer les communications et la coopération entre le ministère et les pêcheurs commerciaux.

En réponse aux inquiétudes dont a fait part l'industrie au sujet des quotas qui ont été affectés aux pêcheurs commerciaux en 1984, le MRN a renforcé ses efforts d'évaluation de la pêche. Cette mesure permettra au ministère d'avoir une meilleure idée de l'importance des diverses populations de poisson dans les Grands lacs. Ces données sont indispensables pour fixer de façon plus précise les quotas des pêcheurs pour chaque espèce. Les pêcheurs commerciaux récoltent environ 30 millions de kilogrammes de poissons annuellement, dont la valeur est évaluée à 35 000 000 $.

Cette année également, le MRN a annoncé qu'il allait procéder à une étude de ses méthodes d'évaluation de la pêche pour chaque lac, en commençant par le lac Érié, en 1986-1987. Des biologistes recommandés par la Ontario Fish Producers Association participeront à cette étude avec les scientifiques du MRN.

Commercial Fishing Liaison Officer

To improve communications further between the ministry and the industry, MNR appointed a commercial fishing liaison officer this year. As well, MNR will produce a commercial fishing newsletter twice a year, hold annual lake meetings and clarify fishing regulations and administrative procedures.

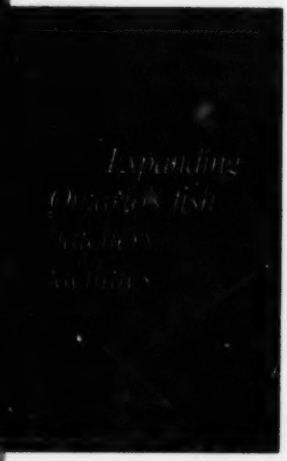

Industry Policing Itself on Lake Erie

To build a greater sense of partnership between the ministry and the commercial fishing industry, MNR this year agreed to allow the industry to police itself on Lake Erie. The industry hired port observers who examine catches to ensure that correct quantities and species are recorded. This information is then sent to MNR. In the past, conservation officers worked as port observers.

MNR computerizes these catch records, enabling staff to obtain immediate and up-to-date data on the quantities and kinds of fish harvested by commercial fishermen.

11 Million Fish Keep Our Lakes Jumping

Across the province in 1985-86, fish culture stations produced almost 11-million fish for stocking into more than 1,000 lakes, rivers and streams. That is an increase of four-million over last year's level — an increase made possible by MNR's continuing efforts toward hatchery construction and renovation, and the new walleye culture and stocking initiative.

This fiscal year, MNR spent $3.8-million on hatchery projects. They included the renovation of the White Lake fish hatchery near Perth which involved the construction of a whitefish culture pilot facility. Whitefish produced there are destined for Lake Simcoe, where stocks are severely depleted.

Near Sault Ste. Marie, a new freshwater pipeline was built at the Tarentorus Fish Culture Station. This new water supply will significantly increase the station's fish production capacity. Fish production has also received a big boost in North Bay, since a new substation began full operation this year.

In the North Channel of Lake Huron, fish are being raised in cages made of netting. That way, they are raised in their natural habitat, without encountering the dangers faced by other young fish. They are fed regularly through the netting. This cage culture project near Little Current has reported some promising advances during its second year of operation. The construction of better cages boosted production from 16,000 lake trout backcross last year to 60,000 backcross this year, as well as 8,000 lake trout.

Construction of the $2.5-million main facility at the new Harwood fish hatchery on Rice Lake began in 1985. The latest technology is being used to create a culture station that will produce up to 800,000 fish each year — mainly lake trout and brown trout for Lake Ontario and some inland waters in central and eastern Ontario.

Agent de liaison avec les pêcheurs commerciaux

Pour améliorer davantage les communications entre le ministère et l'industrie, le MRN a nommé cette année un agent de liaison avec les pêcheurs commerciaux. En outre, le MRN publiera deux fois par année un bulletin de la pêche commerciale, tiendra des réunions annuelles pour chaque lac et clarifiera les règlements de la pêche et les procédures administratives.

Auto-réglementation de l'industrie dans le lac Érié

Afin d'encourager le partenariat entre le ministère et l'industrie de la pêche commerciale, le MRN a accepté cette année de laisser l'industrie se réglementer elle-même dans le lac Érié. L'industrie a embauché des observateurs portuaires qui examinent les prises afin de s'assurer que les quantités et les espèces sont correctement enregistrées. Ces renseignements sont ensuite envoyés au MRN. Autrefois, c'étaient des agents de protection de la nature qui effectuaient ce travail.

Le MRN entre ces données sur les prises dans l'ordinateur, ce qui permet au personnel d'obtenir des données immédiates et à jour sur les quantités et les espèces de poissons récoltées par les pêcheurs commerciaux.

Onze millions de poissons maintiennent nos lacs en vie

Dans toute la province, les stations piscicoles ont produit, en 1985-1986, près de 11 millions de poissons pour l'empoissonnement de plus de 1 000 lacs, rivières et cours d'eau. Ceci constitue une augmentation de quatre millions par rapport à l'an dernier, augmentation rendue possible par les efforts incessants du MRN pour construire et rénover des stations piscicoles pour l'élevage et l'empoissonnement du doré.

Au cours du présent exercice, le MRN a consacré 3 800 000 $, à des projets piscicoles, dont la rénovation d'une station piscicole à White Lake près de Perth, qui a nécessité la construction d'une installation pilote d'élevage de corégones. Les corégones produits dans cette station sont destinés au Lac Simcoe, où les réserves ont sérieusement diminué.

Près de Sault-Sainte-Marie, un nouvel aqueduc d'eau douce a été construit à la station piscicole Tarentorus. Cette nouvelle source d'approvisionnement en eau accroîtra énormément la capacité de production de la station. La production de poissons a également reçu un appui important à North Bay, depuis qu'une nouvelle sous-station est entrée en service cette année.

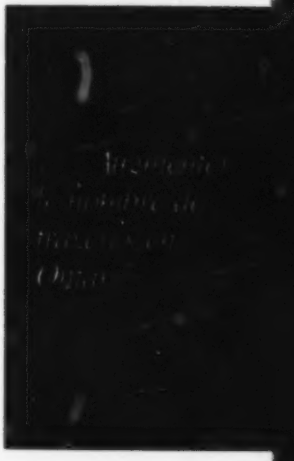

Dans le chenal Nord, sur le lac Huron, on élève les poissons dans des cages en filet. De cette façon, ils demeurent dans leur habitat naturel sans être soumis aux dangers auxquels font habituellement face les jeunes poissons. Ils sont nourris régulièrement à travers les cages. Ce projet de pisciculture en cage, près de Little Current, a donné quelques signes de progrès encourageants au cours de sa deuxième année d'existence. La construction de meilleures cages a fait passer la production de 16 000 truites moulacs l'an dernier à 60 000 truites cette année, et le nombre de truites de lac est passé à 8 000.

La construction du bâtiment principal de la nouvelle station piscicole de Hardwood, sur le lac Rice, a commencé en 1985. Ce bâtiment coûtera 2 500 000 $. On utilise les technologies les plus récentes pour créer une station piscicole qui produira jusqu'à 800 000 poissons par année — en particulier des truites de lac et des truites brunes, pour le lac Ontario et certaines eaux intérieures du centre et de l'est de l'Ontario.

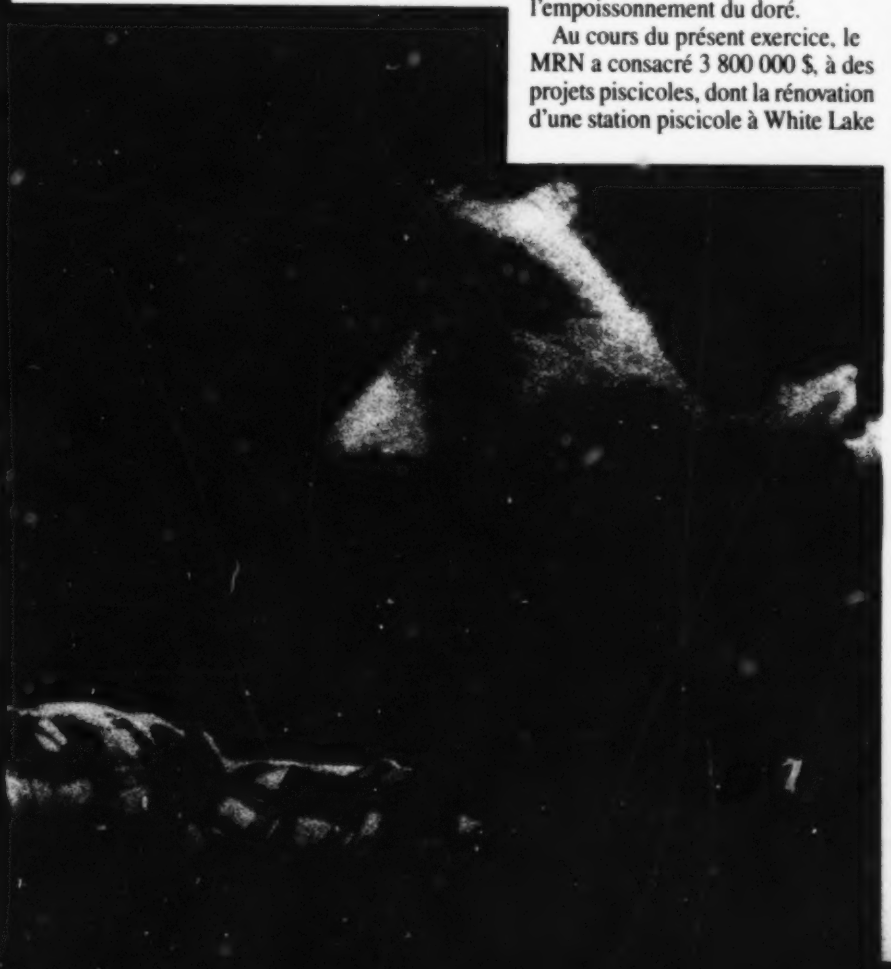

Breeding Better Fish

For many years, MNR biologists have been hard at work developing a new, improved fish — a cross between a lake trout and a brook trout that would be faster-growing and hardier than its ancestors. Their research led to the production of the lake trout backcross, a hybrid that is at least 75 per cent lake trout and 25 per cent brook trout.

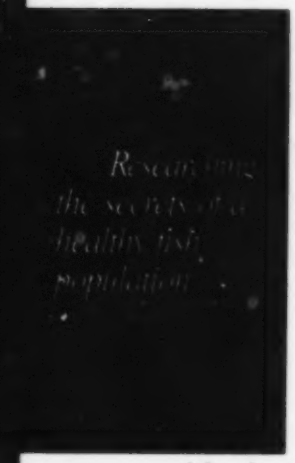

MNR has been stocking the backcross in Georgian Bay for several years now, but in the spring of 1985 — for the first time — there was proof that the hybrid species is reproducing naturally. At the same time, tighter harvesting controls meant a higher survival rate among the backcross population, particularly in some areas that MNR had targeted for rehabilitation. The survival of more of the older and larger backcross will enhance the species' capacity to reproduce.

In an effort to study the hybrid species further, MNR developed an experimental stocking program during this fiscal year. It will be carried out in Owen Sound, and will compare the merits of the lake trout to those of the backcross.

Hands Across the Border Waters

Ontario and Minnesota agreed in 1985 to set up a joint committee — one that will monitor and manage their shared fisheries in a way that balances conservation with economic and social benefits.

The jurisdiction of the Ontario Minnesota Fisheries Technical Committee will include all shared waters, except the Great Lakes. The committee will undertake projects such as habitat improvement, fishery rehabilitation and research. Its initial efforts will focus on Lake of the Woods, where significant overfishing has been reported, and on Rainy Lake.

All's Well With Walleye

Efforts to increase populations of Ontario's favorite game fish continue to grow, thanks to a number of CFIP projects this fiscal year. 65 community groups and fish and game clubs got involved in CFIP projects to benefit Ontario's walleye fishery — almost a 50 per cent increase over 1984. The Ministry's role is to provide advice and capital funding for the projects. Across the province, walleye production tripled.

In the Bay of Quinte, the walleye is making a big comeback, attracting more and more sport fishermen each year. That is due mainly to a dramatic improvement in water quality, brought about through the efforts of MNR, the Ministry of the Environment, and Fisheries and Oceans Canada. As well, changes in the Ontario fishing regulations have reduced the catch limit for anglers from six walleye to four, providing better stock production.

Produire de meilleurs poissons

Pendant des années, les biologistes du MRN se sont efforcés de mettre au point un nouveau poisson amélioré — un croisement entre la truite de lac et l'omble de fontaine — qui aurait une croissance plus rapide et qui serait plus résistant que ses ancêtres. Leurs recherches les ont menés à la production de la truite moulac, un hybride formé d'au moins 75 pour 100 de truite de lac et 25 pour 100 d'omble de fontaine.

Le MRN empoissonne la baie Georgienne de truites moulacs depuis déjà plusieurs années. Cependant, au printemps 1985, pour la première fois, on a eu la preuve que les espèces hybrides se reproduisaient naturellement. En même temps, le resserrement des contrôles sur la récolte a entraîné un taux de survie plus élevé parmi les populations de truites moulacs, en particulier dans certaines régions que le MRN avait désignées pour la réhabilitation. La survie d'un plus grand nombre de truites moulacs âgées et de grande taille favorisera la capacité de reproduction de l'espèce.

Afin d'étudier davantage cette espèce hybride, le MRN a mis sur pied un programme expérimental d'empoissonnement au cours du présent exercice. Il sera réalisé à Owen Sound, et consistera à comparer les mérites de la truite de lac à ceux de la truite moulac.

Collaboration transfrontalière

En 1985, l'Ontario et le Minnesota se sont entendus pour créer un comité mixte qui assurera la surveillance et la gestion des pêches dans leurs eaux communes, de façon à maintenir un équilibre entre la conservation et les avantages économiques et sociaux.

La compétence du Comité technique de la pêche Ontario-Minnesota s'étendra à toutes les eaux communes, à l'exception des Grands lacs. Le comité entreprendra des projets tels que l'amélioration de l'habitat, la réhabilitation des pêches et la recherche. Ses efforts porteront au départ sur le lac des Bois, où on a signalé une pêche excessive, et sur le lac à la Pluie.

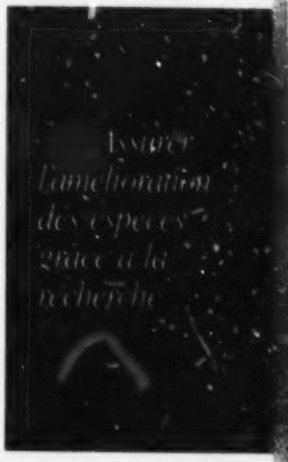

Le doré se porte bien

Les efforts en vue d'augmenter les populations du poisson gibier le plus populaire en Ontario se poursuivent de plus belle, grâce à un certain nombre de projets du PPCGP qui seront entrepris cette année. Soixante-cinq groupes communautaires et clubs de pêche et de chasse ont participé à des projets du PPCGP favorisant des pêches de doré de l'Ontario, soit presque 50 pour 100 de plus qu'en 1984. Le rôle du ministère est de fournir des conseils et des fonds pour ces projets. La production de doré a triplé dans toute la province.

Dans la baie de Quinte, le doré fait un retour en force et attire de plus en plus de pêcheurs sportifs chaque année. Ceci est dû principalement à une amélioration très nette de la qualité de l'eau à la suite des efforts entrepris par le MRN, le ministère de l'Environnement et Pêches et Océans Canada. D'autre part, les changements apportés aux règlements de la pêche en Ontario, limitent à 4, au lieu de 6 le nombre de dorés pouvant être pêchés et assurent ainsi une meilleure production de la réserve.

How Acid Rain and Snow Affect Fish

In 1985-86, the fourth year of MNR's Fisheries Acidification Program, researchers continued to find evidence that acid rain and snow can be extremely harmful to fish populations. However, they also found that there is hope for fish in lakes where water quality improves.

Promoting safer boating in Ontario

This year, MNR conducted chemical surveys of 350 lakes in the Algoma and North Bay areas, bringing the provincial total to over 5,000 lakes surveyed. Researchers found that the more acidic the lake, the fewer the number of fish species. They also determined that some species appear to be more tolerant of increased acidity and therefore are most likely to be found in acid-stressed waters: brook trout, yellow perch, pumpkinseed, finescale dace and white sucker.

In 1984, in a joint project between MNR and the Ministry of the Environment, lime was added to Bowland Lake, northeast of Sudbury, to neutralize the lake's acidity. Young lake trout stocked as yearlings and fingerlings after the treatment continued to show good survival and growth this year. As well, adult lake trout, transferred from non-acid environments, spawned in 1985. Further studies will indicate if these spawned eggs hatch and emerge successfully.

Office of Recreational Boating

MNR's Office of Recreational Boating had its busiest year ever in 1985-86 — with a strong emphasis on boating safety.

To promote boating safety and provide general boating information to the public, the office participated in four major boat shows and handled 150 requests by mail and telephone. In addition, it produced a brochure called "Don't Rock The Boat — 10 Tips on Better Boating", which will be available in all LCBO outlets and other locations in the spring of 1986. The brochure is designed to educate boaters and alert them to some of the potential hazards on the water. It was based on an in-depth analysis of the average 100 boating fatalities which occur in Ontario every year.

Since bad weather plays a role in many boating fatalities, the office began a study this year on how marine weather forecasts are used, and how they are understood by the boating public. The study, which will be completed in 1986-87, will outline ways Ontario could encourage greater use of marine weather forecasts.

In 1985-86, the Office of Recreational Boating also produced a new brochure containing the locations of all waterways with boating restrictions — such as speed limits and the banning of power boats.

One of the biggest problems in recreational boating is the friction between boaters and cottagers. This year, the boating office completed a study on these problems. Based on the recommendations of this report, a brochure will be produced which outlines the legal rights of boaters and cottagers, and urges courtesy and consideration for one another.

The Office of Recreational Boating also continued to administer the Marina Development Program. Work at five new locations across Ontario — Goderich, Port Severn, Peterborough, Port Colborne and Rockport — was begun in conjunction with the private sector. The improvements are expected to attract more visiting boaters, creating significant economic spin-offs in these communities.

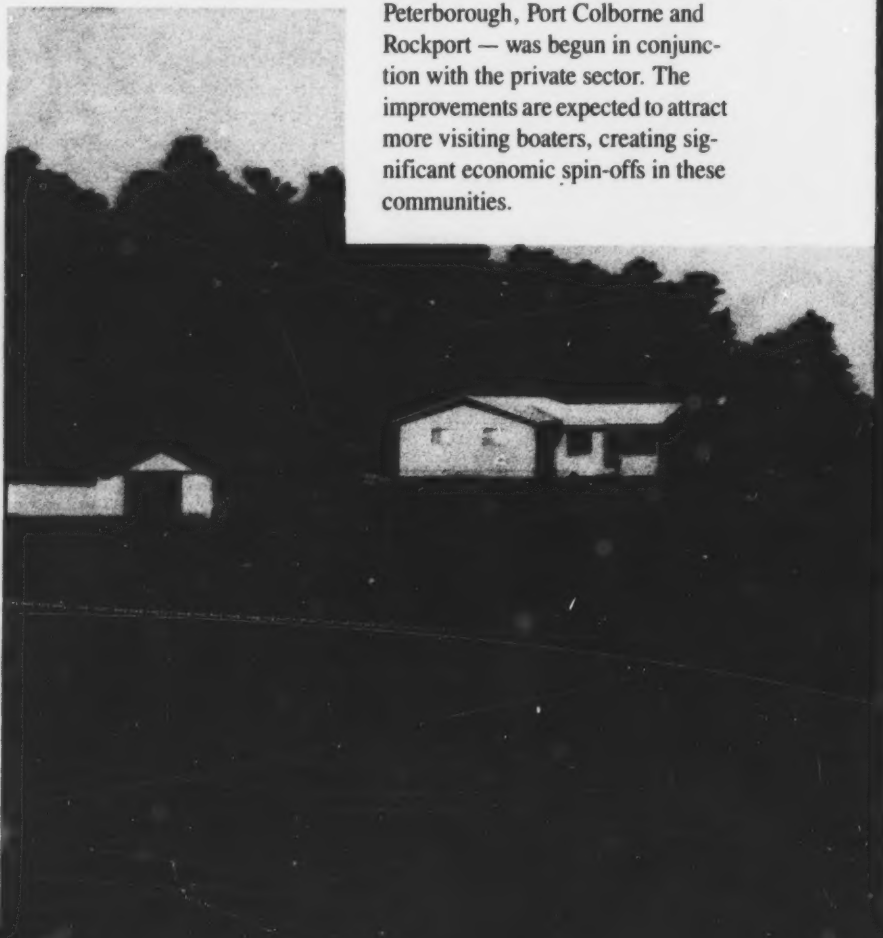

Comment les pluies et la neige acides touchent le poisson

En 1985-1986, qui était la quatrième année du programme d'acidification des pêches du MRN, les chercheurs ont continué de trouver des preuves que la neige et les pluies acides pouvaient être très dangereuses pour les populations de poisson. Cependant, ils ont aussi trouvé qu'il y avait de l'espoir pour le poisson dans les lacs où la qualité de l'eau s'améliorait.

Cette année, le MRN a effectué une étude chimique de 350 lacs dans les régions d'Algoma et de North Bay, ce qui porte à plus de 5 000 le nombre de lacs étudiés par la province. Les chercheurs ont trouvé que plus le lac était acide, moins il y avait d'espèces de poisson. Ils ont aussi découvert que certaines espèces semblent mieux tolérer l'augmentation d'acidité et ont donc de plus fortes chances de survie dans les eaux contaminées par l'acide: l'omble de fontaine, la perchaude, le crapet-soleil, le ventre citron et le meunier noir.

En 1984, grâce à un projet commun du MRN et du ministère de l'Environnement, on a ajouté de la chaux dans le lac Bowland, au nord de Sudbury, pour neutraliser l'acidité du lac. Les alevins de truites de lac déposés dans le lac après le traitement ont continué d'avoir un bon taux de survie et de croissance cette année. En outre, les truites de lac adultes transférées d'un milieu non acide ont frayé en 1985. Des études plus poussées montreront si ces oeufs arrivent à maturité.

Bureau de la navigation de plaisance

Le Bureau de la navigation de plaisance du MRN a connu sa meilleure année en 1985-1986 — alors qu'il a fortement mis l'accent sur la sécurité de la plaisance.

Afin de promouvoir la sécurité de la plaisance et de donner des renseignements d'ordre général sur la navigation de plaisance au public, le bureau a participé à quatre salons nautiques importants et répondu à 150 demandes écrites ou téléphoniques. En outre, il a produit une brochure appelée *En bateau, soyez prudent*, qui sera disponible dans tous les magasins de la Régie des alcools et à d'autres endroits au printemps 1986. La brochure a pour but d'éduquer les plaisanciers et d'attirer leur attention sur certains des dangers que l'on peut rencontrer sur l'eau. Elle est fondée sur une analyse détaillée de la centaine d'accidents mortels qui se produisent chaque année en Ontario parmi les plaisanciers.

Étant donné que le mauvais temps joue un rôle dans bon nombre d'accidents, le bureau a commencé cette année une étude sur l'utilisation des prévisions météorologiques maritimes et sur la façon dont les plaisanciers les comprennent. L'étude, qui s'achèvera en 1986-1987, indiquera les moyens que l'Ontario peut prendre pour encourager une plus grande utilisation des prévisions météorologiques maritimes.

Promouvoir la sécurité de la navigation de plaisance en Ontario.

En 1985-1986, le Bureau de la navigation de plaisance a également produit une nouvelle brochure donnant l'emplacement de toutes les voies d'eau présentant des restrictions à la navigation — comme les limites de vitesse et l'interdiction des bateaux à moteur.

L'un des plus difficiles problèmes de la navigation de plaisance provient des frictions qui existent entre les plaisanciers et les propriétaires de chalet. Cette année, le Bureau de la navigation de plaisance a réalisé une étude sur ces problèmes. En se basant sur les recommandations de ce rapport, le bureau produira une brochure qui précisera les droits des plaisanciers et des propriétaires de chalet et qui leur demandera de faire preuve de courtoisie et de considération.

Le Bureau de la navigation de plaisance a aussi continué d'administrer le Programme d'aménagement des marinas. Les travaux ont débuté à cinq endroits différents en Ontario — Goderich, Port Severn, Peterborough, Port Colborne et Rockport — en collaboration avec le secteur privé. Les améliorations devraient attirer davantage de visiteurs, ce qui créera d'importantes retombées économiques dans ces collectivités.

Wildlife

The ministry sets the policies for a wide range of programs for game and nongame animals aimed at protecting wildlife while enhancing the recreational opportunities they provide.

Sharing responsibility for wildlife habitat improvement

Wildlife Makes 5,000 New Friends

One of the most important responsibilities entrusted to the Wildlife Branch is the protection of Ontario wildlife and wildlife habitat. Across this province, thousands of Ontarians share this responsibility, through the Community Wildlife Involvement Program (CWIP), which began in 1985.

CWIP allows public participation in planning and implementing projects, whereby volunteers across the province are encouraged to submit proposals for wildlife management projects that can be supported with MNR expertise and funds for equipment.

The program caught on quickly. By the end of this fiscal year, just nine months after the program began, 84 CWIP projects had been completed or begun.

The response to CWIP was so good that MNR decided to establish an annual award for the project that best demonstrates the CWIP objectives.

The 1985 award was presented to the Oxford Fish and Game Protection Association, near London. The club used a CWIP grant to assemble 1,000 bluebird nesting box kits that were handed out to farmers at the annual International Plowing Match last September.

La faune

Le ministère est chargé d'établir des politiques pour une grande variété de programmes fauniques portant sur le gibier et les animaux non chassés. Ces programmes visent à protéger la faune tout en améliorant les possibilités de loisirs qu'elle nous offre.

La faune se fait 5 000 nouveaux amis

La protection de la faune et de l'habitat faunique de l'Ontario représentent l'une des plus importantes responsabilités de la Direction de la faune. Dans toute la province, des milliers d'Ontariens partagent cette responsabilité dans le cadre du Programme de participation communautaire à la gestion de la faune (PPCGF), qui a été lancé en 1985.

Le PPCGF permet au public de participer à la planification et à la mise en oeuvre des projets. De même, il encourage les bénévoles de la province à soumettre leurs projets de gestion de la faune, auxquels le MRN peut apporter l'appui de ses spécialistes et l'argent nécessaire à l'achat du matériel.

Le programme a pris rapidement de l'ampleur. À la fin de cet exercice financier, c'est-à-dire à peine neuf mois après le lancement du programme, 84 projets avaient été lancés ou achevés dans le cadre du PPCGF.

Le PPCGF a été si bien accueilli que le MRN a décidé de créer une récompense annuelle pour le projet correspondant le mieux aux objectifs du PPCGF.

La récompense de 1985 a été remise à la Oxford Fish and Game Protection Association, près de London. Ce club a utilisé une

The nesting boxes encouraged the return of the bluebird to southern Ontario, and at the same time brought hunters and landowners together as conservationists.

Altogether, almost 5,000 people took part in CWIP projects during the 1985-86 fiscal year, donating over 30,000 hours of their time. Participants included naturalists, sportsmen, Boy Scouts, handicapped students and cottagers. Their efforts will enhance wildlife abundance and recreational opportunities now and in the future.

A WILD Project For Kids

An effective way to encourage public involvement in resource management is through public education. That is the goal of Project WILD, which began this fiscal year.

Project WILD is aimed at teaching children from kindergarten to grade eight about wildlife. More than 600 teachers have attended workshops led by teacher-leaders and MNR leaders to learn how to use the specially developed Activity Guide.

Resource experts provided the scientific content for Project WILD and educational professionals developed the teaching materials and tested them in the field.

Wildlife Kits for Teachers

Stewardship was the theme of National Wildlife Week in 1985. To convey the message that we are all responsible for helping and protecting wildlife, MNR distributed special wildlife education kits to teachers of grades 4, 5 and 6.

The kits contained lesson plans, posters, games and other resource materials on wildlife conservation. In addition, ministry biologists, conservation officers and wildlife staff visited elementary schools across the province to talk about wildlife to more than 25,000 children. They also handed out stickers and T-shirt transfers to the children.

Higher Education for Hunters

In 1985-86, 26,000 hunters completed MNR's Hunter Education Program. Anyone may take the course, but it is mandatory for hunters born after December 31, 1954. So far, about 700,000 hunters have completed this program.

All resident hunters must also pass an examination before purchasing their first licences or renewing licences that are more than 16 years old. In 1985-86, more than 22,000 exams were conducted.

Deer Herd On the Move — Up

Ontario's deer population has doubled and is now estimated to be over 200,000 animals due to the highly successful selective harvest program introduced in 1980.

Winters during this period have been moderate, with good snow conditions and fairly mild temperatures throughout most of the deer range. This has favored the health and productivity of our deer.

In 1985, that meant that MNR was able to extend the deer hunting season in several parts of the province, and increase the number of validation tags for deer hunters by almost one-third. The tags are issued each year to regulate the number of antlerless deer (females and fawns) taken during the season.

subvention du PPCGF pour construire 1 000 boîtes de nidification pour les merles bleus, qui ont été distribuées aux agriculteurs lors du Concours international de labourage au mois de septembre.

Les boîtes de nidification ont encouragé le merle bleu à revenir dans le Sud de l'Ontario, tout en permettant aux chasseurs et aux propriétaires fonciers de faire cause commune pour la protection de la faune.

En tout, près de 5 000 personnes ont participé à des projets du PPCGF au cours de l'exercice financier 1985-1986, donnant plus de 30 000 heures de leur temps. Parmi les participants, on comptait des naturalistes, des sportifs, des scouts, des étudiants handicapés et des propriétaires de chalet. Grâce à leurs efforts, la faune sera préservée et les activités de plein air continueront d'abonder.

Un projet faunique pour enfants

L'éducation du public est un moyen efficace de l'encourager à participer à la gestion des ressources. C'est le but du projet "WILD", qui a été lancé au cours du présent exercice financier.

Le projet "WILD" a pour but de faire connaître la faune aux enfants de la maternelle à la huitième année. Plus de 600 enseignants ont participé à des ateliers dirigés par des éducateurs et des responsables du MRN, afin d'apprendre à utiliser le guide d'activités spécialement conçu pour ce projet.

Le contenu scientifique du projet "WILD" a été fourni par des spécialistes des ressources, tandis que le matériel didactique a été mis au point et essayé en classe par des éducateurs professionnels.

Trousses fauniques pour enfants

En 1985, le thème de la Semaine nationale de la faune était la gestion. Pour bien faire comprendre que nous sommes tous responsables de la protection de la faune, le MRN a distribué des trousses spéciales d'éducation faunique aux enseignants de 4e, 5e, et 6e années.

Ces trousses contenaient des plans de cours, des affiches, des jeux et d'autre matériel sur la protection de la faune. En outre, les biologistes, les agents de protection de la nature et les spécialistes de la faune du ministère se sont rendus dans les écoles élémentaires de toute la province pour parler de la faune à plus de 25 000 enfants. Ils ont également distribué des autocollants et des décalcomanies de Tee-shirts aux enfants.

Améliorer la formation des chasseurs

En 1985-1986, 26 000 chasseurs ont suivi le Programme de formation des chasseurs du MRN. Tout le monde peut suivre le cours, mais il est obligatoire pour les chasseurs nés après le 31 décembre 1954. Jusqu'à présent, environ 700 000 chasseurs ont suivi ce programme.

Tous les chasseurs résidents doivent aussi réussir un examen avant de pouvoir acheter leur premier permis de chasse ou renouveler leur permis, si ce dernier a plus de seize ans. En 1985-1986, plus de 22 000 chasseurs se sont présentés à l'examen.

Le troupeau de chevreuils s'agrandit

Depuis que le programme de récolte sélective a été mis en application en 1980, la population de chevreuils de l'Ontario a doublé. On évalue maintenant le nombre de ces animaux à un peu plus de 200 000.

Les hivers, au cours de cette période, ont été particulièrement cléments sur presque tout le territoire des chevreuils. Le peu de

MNR is continuing its participation in the Co-operative Deer Study, together with the Northern Ontario Tourist Outfitters Association and the Ontario Federation of Anglers and Hunters.

The study, which is in its fourth year, uses radio collars to monitor the migration routes, feeding habits and survival of deer. This information will help MNR to improve the deer management program.

Managing a Growing Moose Herd

Ontario's moose population is growing — thanks to a selective harvest program introduced by MNR in 1983. The program, which reduces hunting pressure on adult moose through the allocation of a specific number of tags for cow or bull moose, was introduced because moose populations had been declining for several years. The decline was due to overharvesting, poaching and loss of habitat.

MNR expects to double the size of the current moose population to 160,000 by the end of this century. As the herd increases, so will the size of the annual moose hunt. Moose hunting accounts for more than $90-million in tourist revenue each year in Ontario.

Party hunting, which means any hunter in a hunting party can harvest a moose on behalf of another hunter, was disallowed when the selective harvest was introduced in 1983. Because the moose calf population can withstand some additional hunting pressure without affecting MNR's moose goals, MNR announced in February that party hunting will be allowed for moose calves as of the 1986 hunt.

This Inventory is All Wet

Wetlands are an important natural resource with ecological and economic benefits.

Wetlands are home to a variety of birds, wildlife and rare plants. They are spawning and feeding grounds for sport fish like muskie, bass and pike. As well, they can be a source of wild rice and timber, and a holding tank and filter system for flood waters.

In order to protect these important areas, the province introduced wetland management guidelines in 1984 for municipalities in southern Ontario. As part of the process, the province this year continued to conduct an inventory of wetlands in the southern part of the province. So far, about 2,000 wetlands — about two-thirds of the total — have been classified according to the terms of the guidelines. The goal is a provincewide policy for wetland management.

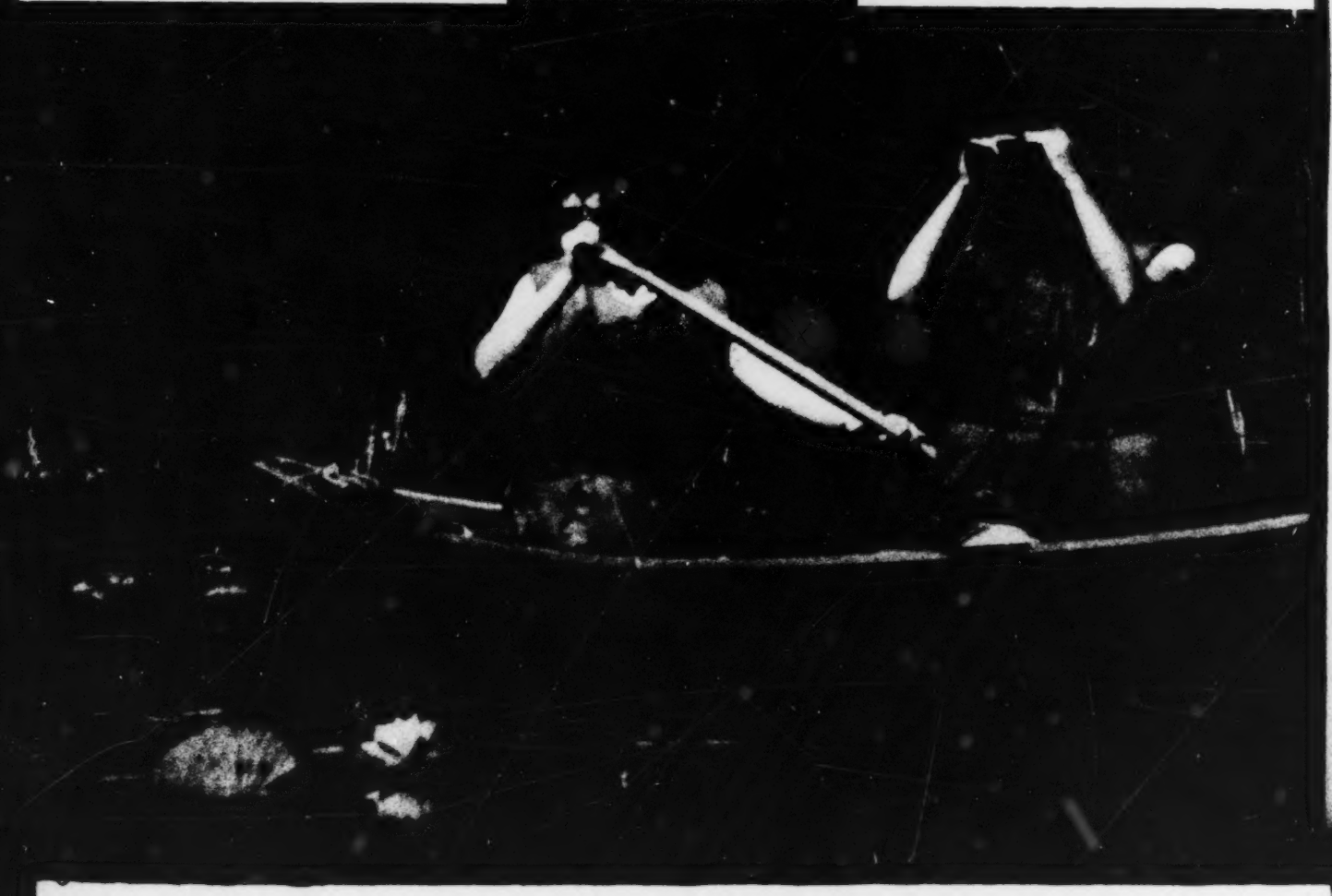

neige et les températures plutôt douces ont permis aux chevreuils de se maintenir en santé et de se reproduire.

En 1985, le MRN a donc pu prolonger la saison de chasse au chevreuil dans plusieurs régions de la province et augmenter de près d'un tiers le nombre de vignettes de validation pour la chasse au chevreuil. Les vignettes sont délivrées chaque année pour contrôler le nombre de chevreuils sans bois, femelles et petits, abattus pendant la saison de chasse.

Le MRN continue de participer à l'Étude coopérative sur le chevreuil, en collaboration avec l'Association des pourvoyeurs du Nord de l'Ontario et la Ontario Federation of Anglers and Hunters.

L'étude, qui est maintenant dans sa quatrième année, se sert de colliers radio-émetteurs pour surveiller les voies migratoires, ainsi que les habitudes alimentaires du chevreuil et son taux de survie. Ces renseignements permettront au MRN d'améliorer le programme de gestion du chevreuil.

Gérer un troupeau d'orignaux

La population d'orignaux du Nord de l'Ontario est en pleine croissance grâce au programme de récolte sélective lancé en 1983 par le MRN. Ce programme, qui réduit les pressions de chasse sur les animaux adultes en accordant un certain nombre de vignettes pour tuer des orignaux femelles ou mâles, avait été créé parce que les populations d'orignaux n'avaient cessé de diminuer pendant plusieurs années. Ce déclin était dû à une récolte excessive, au braconnage et à la perte de l'habitat naturel.

Le MRN compte doubler la taille du troupeau actuel d'orignaux d'ici la fin du siècle, pour le faire passer à 160 000 têtes. Le nombre d'animaux abattus chaque année augmentera avec le troupeau d'orignaux. En Ontario, la chasse à l'orignal rapporte plus de 90 000 000 $ en revenus touristiques chaque année.

Les expéditions de chasse en groupe, au cours desquelles un chasseur peut tuer un orignal pour le compte d'un autre chasseur, ont été abolies en 1983 lorsque le programme de récolte sélective a été instauré. Maintenant que les populations de jeunes orignaux peuvent tolérer une plus forte demande de chasse, sans porter atteinte aux objectifs du MRN en matière d'orignaux, le ministère a annoncé en février qu'à partir de la saison de chasse 1986, il sera permis de chasser en groupe les jeunes orignaux.

Cet inventaire est très humide

Les terres marécageuses sont une importante ressource naturelle qui présente des avantages écologiques et économiques.

Les terres marécageuses abritent une variété d'oiseaux, d'animaux et de plantes rares. Ce sont des lieux de frai et d'alimentation pour les poissons-gibier comme le maskinongé, l'achigan et le brochet. D'autre part, elles peuvent être des sources de riz sauvage et de bois, ainsi qu'un réservoir de retenue et un système de filtrage pour les eaux de crue.

Afin de protéger ces importantes régions, la province a élaboré en 1984 des directives sur la gestion des terres marécageuses à l'intention des municipalités du Sud de l'Ontario. Dans la même veine, la province a continué cette année à faire l'inventaire de toutes les terres marécageuses de la partie sud de la province. Jusqu'à présent, environ 2 000 marécages — soit les deux-tiers du total — ont été classés selon les définitions des directives. Le but du MRN est de formuler une politique de gestion des terres marécageuses applicable à toute la province.

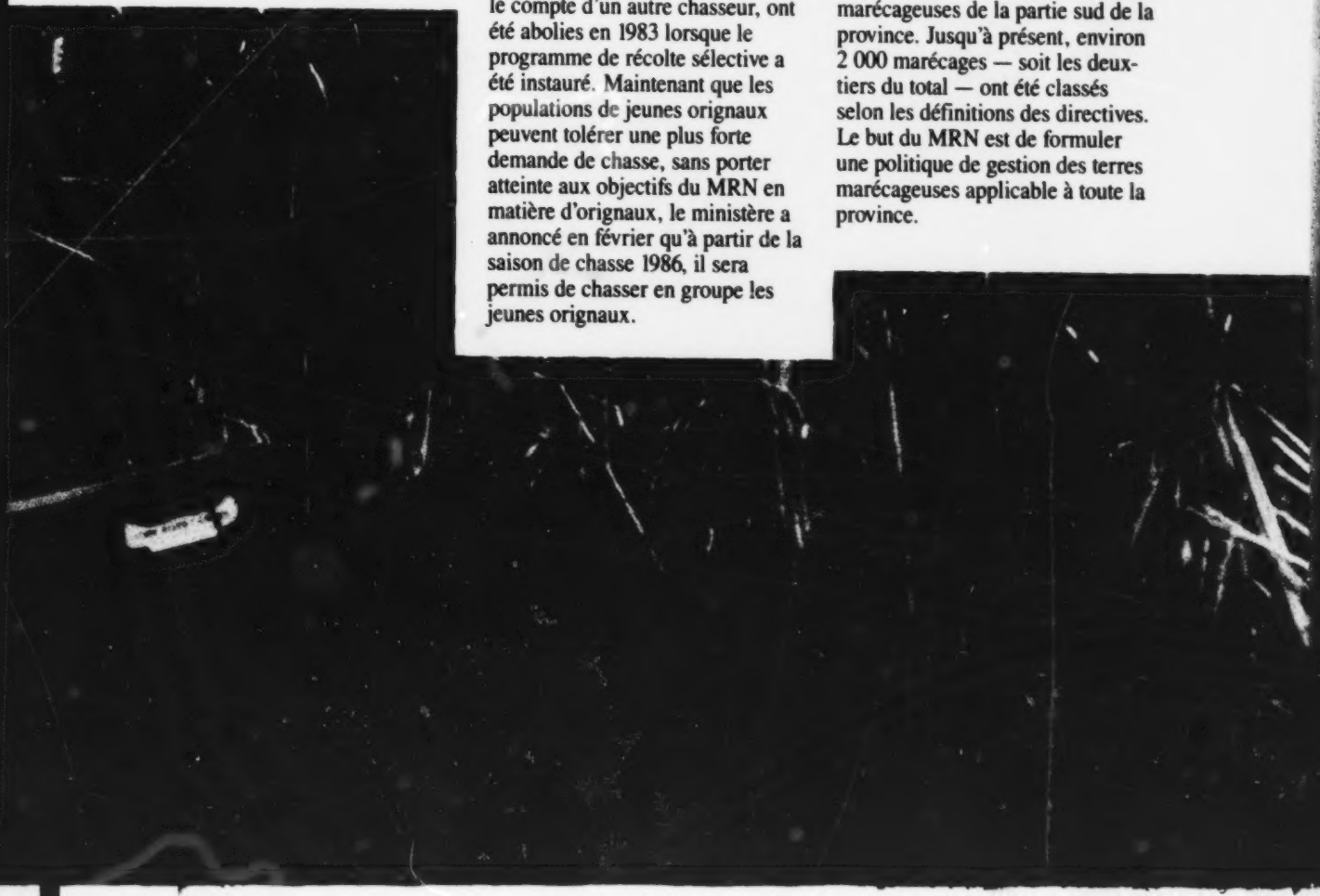

Closing in on a Killer

More cases of animal rabies are reported in southern Ontario each year than anywhere else in North America — a fact that ensures that MNR's rabies research unit at Maple is kept busy.

In the past few years, the incidence of rabies in urban animals, especially skunks, has caused particular concern. That prompted MNR to consider whether live-trapping and vaccinating urban animals would be an effective way of controlling rabies. In 1985, researchers tried it out on skunks and raccoons in three areas of Metro Toronto.

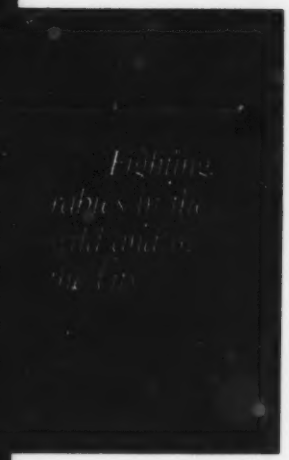

MNR also took its anti-rabies campaign to the wilds in 1985, immunizing red foxes against the disease. Thousands of sponge cubes, saturated with vaccine, were dropped from airplanes into a test area in southwestern Ontario.

The foxes took well to the bait, but the effectiveness of the vaccine proved disappointing. Work is now under way to produce a longer-lasting vaccine.

Putting the Gobble Back in Ontario

The wild turkey — once common in parts of southern Ontario — disappeared by the beginning of the century primarily because of habitat deterioration.

Over the years, several attempts have been made to re-introduce the wild turkey to Ontario, but they failed because pen-reared birds were used and they could not survive in the wild.

In 1984, it was decided to try again, this time using wild birds. Since then, Michigan has traded wild turkeys for moose, and Missouri has sent Ontario turkeys in exchange for otters. Birds have also been received from Iowa, Vermont and New York. As of the early spring of 1986, about 900 wild turkeys are reported in southern Ontario, and they're not only surviving — they're also reproducing.

The re-introduction of the wild turkey has been a co-operative project involving MNR, the Ontario Federation of Anglers and Hunters and the Federation of Ontario Naturalists.

Protecting Polar Bears

Canada is home to more than half the world's polar bear population, and a good many of them live in northern Ontario. But how many? That question has prompted a study aimed at determining both the size and distribution of the polar bear population in the Hudson Bay basin.

The project has involved tagging bears and keeping track of their movements. This fiscal year, the second year of the project, about 150 polar bears were captured, examined and released. One hundred of them were tagged, while the rest wore tags from 1984. About 30 polar bears were fitted with radio collars so researchers can track their movements when they travel far north across the ice.

The data compiled during these studies will help manage the bears better in the future. The information is especially important in setting reliable hunting quotas for native people.

La lutte contre un tueur s'intensifie

Chaque année, on signale plus de cas de rage dans le Sud de l'Ontario que n'importe où ailleurs en Amérique du Nord. Cela signifie que le service de recherche sur la rage du MRN à Maple, ne manque pas de travail.

Ces dernières années, l'apparition de la rage chez les animaux urbains, en particulier les mouffettes, a causé certaines inquiétudes. C'est ce qui a poussé le MRN à se demander si le fait de capturer vivants les animaux urbains et de les vacciner serait un moyen efficace de lutter contre la rage. En 1985, les chercheurs l'ont essayé sur les mouffettes et les ratons-laveurs, dans trois secteurs de la communauté urbaine de Toronto.

En 1985, le MRN a également mené une campagne contre la rage en immunisant les renards roux contre la maladie. Des milliers d'éponges saturées de vaccin ont été lancées par avion dans une région d'essai du Sud-Ouest de l'Ontario.

Les renards ont bien mordu à l'appât, mais le vaccin n'était pas aussi efficace qu'on le pensait. Par conséquent, les chercheurs s'affairent maintenant à mettre au point un vaccin aux effets plus durables.

Le retour du dindon en Ontario

Le dindon sauvage — autrefois très courant dans certaines parties du Sud de l'Ontario — avait complètement disparu au début du siècle, à la suite de la détérioration de son habitat.

Au fil des ans, plusieurs tentatives ont eu lieu pour réintroduire le dindon sauvage en Ontario, mais elles ont échoué parce que les oiseaux élevés en cage ne pouvaient pas survivre dans la nature.

En 1984, il a été décidé de faire un nouvel essai, avec des oiseaux sauvages, cette fois. Depuis lors, le Michigan a échangé avec l'Ontario des dindons sauvages contre des orignaux, et le Missouri, contre des loutres. Aujourd'hui, on signale environ 900 dindons sauvages dans le Sud de l'Ontario, qui non seulement survivent mais se reproduisent.

La réintroduction du dindon sauvage a été le fruit d'une collaboration entre le MRN, la Ontario Federation of Anglers and Hunters et la Federation of Ontario Naturalists.

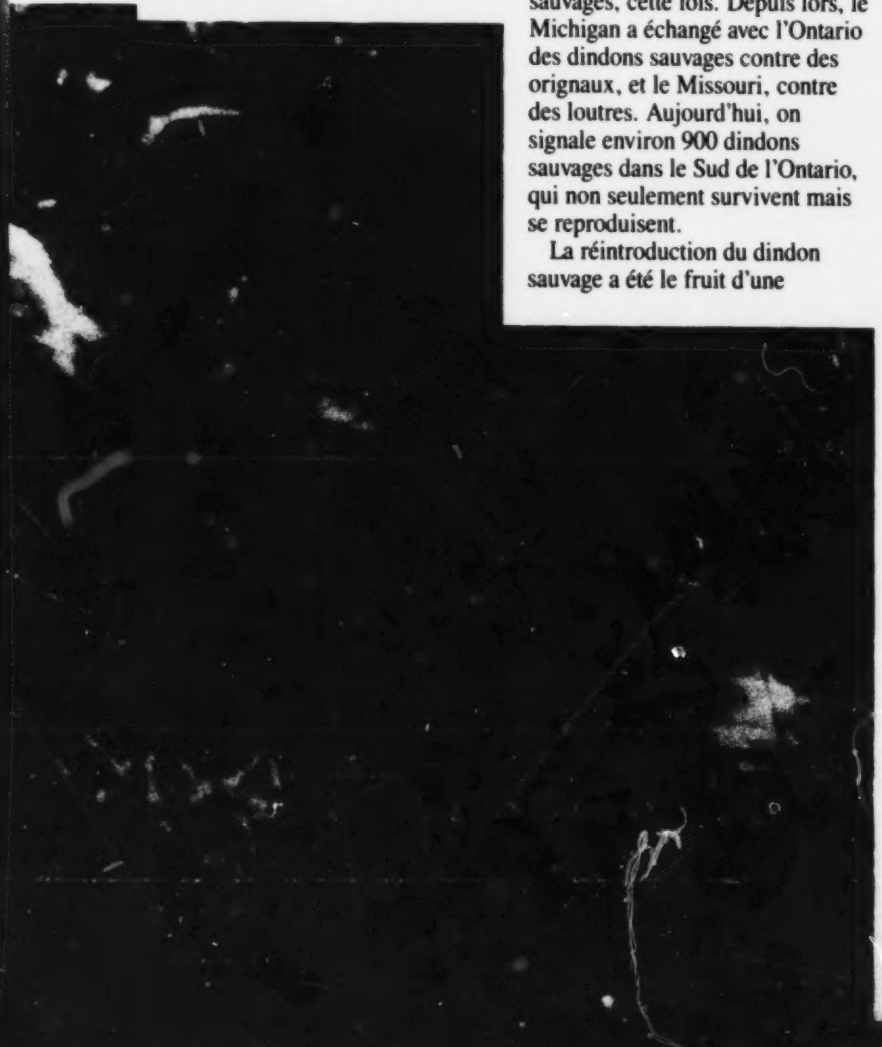

Protéger les ours polaires

Le Canada abrite plus de la moitié de la population mondiale d'ours polaires, et bon nombre d'entre eux vivent dans le Nord de l'Ontario. Combien sont-ils? C'est cette question qui est à l'origine d'une étude destinée à faire la lumière sur l'importance et la répartition de la population d'ours polaires dans le bassin de la baie d'Hudson.

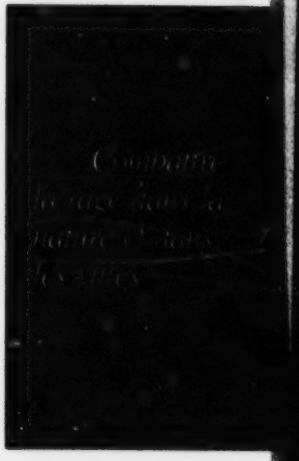

Ce projet consiste à étiqueter les ours et à suivre leurs déplacements. Au cours du présent exercice financier, qui représente la deuxième année du projet, environ 150 ours polaires ont été capturés, examinés puis relâchés. Cent d'entre eux ont été étiquetés alors que le reste portait des étiquettes posées en 1984. Environ 30 ours polaires ont été équipés de colliers-émetteurs afin que les chercheurs puissent suivre leur longue migration vers le Nord à travers les glaces.

Les données compilées au cours de ces études aideront à mieux gérer la population des ours polaires. Ces renseignements sont particulièrement importants pour l'établissement de quotas de chasse fiables pour les autochtones.

Aider les espèces menacées

Les animaux sauvages non chassés de l'Ontario doivent faire l'objet de programmes spéciaux de gestion de la faune.

Ces programmes sont particulièrement importants dans le cas des espèces en voie de disparition comme le faucon pèlerin. L'année 1985 marquait le

Helping Those in Danger

Ontario's nongame wildlife species require their own special wildlife management programs.

These are particularly important to endangered species like the peregrine falcon. Nineteen eighty five marked the ninth year of the Ministry's program to enhance peregrine populations; 14 young peregrines were released at sites in Toronto, Algonquin Park, Brockville and Arnprior. The young falcons are obtained from a captive-breeding facility of the Canadian Wildlife Service.

During this fiscal year, the Ministry assisted the Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) by funding the preparation of status reports on the golden eagle, black tern and spotted wintergreen in cooperation with the World Wildlife Fund of Canada. The Ministry also funded a Report on the Karner Blue Butterfly.

In order to protect rare, threatened or endangered birds, up-to-date information on the distribution of populations is needed. This information is being provided by the Ontario Breeding Bird Atlas Study, a project of the Federation of Ontario Naturalists and the Long Point Bird Observatory. About 1,000 Atlas volunteers have canoed, hiked and camped to record an enormous amount of information on breeding bird distribution in Ontario. MNR's contribution to the project in 1985-86 included free air flights for volunteers working in remote northern areas, free camping in provincial parks and financial assistance.

Conservation Officers

Besides enforcing a wide range of fish, wildlife, provincial park and other resource-related statutes, conservation officers work closely with the public to promote the wise use of our resources.

In 1985-86, conservation officers spoke at schools and public meetings, represented MNR at fairs and exhibitions across the province, and participated in MNR's Community Wildlife Involvement Program and Community Fisheries Involvement Program.

Of course, the biggest part of their job is enforcement. In 1985, Ontario's 238 conservation officers, supported by 550 deputy conservation officers, carried out enforcement duties under 18 provincial and federal statutes. Over 60 per cent of the 11,000 charges laid were fish and wildlife violations. In addition, more than 11,000 warnings were issued.

Included in the statutes enforced by COs are such provincial acts as: the Game and Fish Act, the Provincial Parks Act, the Motorized Snow Vehicles Act, the Off-Road Vehicles Act, the Public Lands Act, the Forest Fire Prevention Act and the Lake and Rivers Improvement Act. Federal statutes and regulations include the Migratory Birds Convention Act, the Migratory Birds Regulations, the Fisheries Act and the Ontario Fishery Regulations, the Import-Export Permits Act and the Game Export Act.

In 1985-86, work continued on "Operation Falcon" — a major effort to clamp down on the illegal sale of these endangered birds in southwestern Ontario — with some of the major conspirators entering guilty pleas in court.

neuvième anniversaire de la création du programme mis sur pied par le ministère pour augmenter la population de faucons pèlerins; 14 jeunes faucons ont été relâchés à divers endroits à Toronto, Brockville, Arnprior et dans le parc Algonquin. Les jeunes oiseaux avaient été élevés en captivité par le Service canadien de la faune.

Pendant l'exercice financier en cours, le ministère a apporté son aide au Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC), en finançant la préparation de rapports sur le statut de l'aigle doré, de la guifette noire et du chimaphite maculé. Le ministère a également financé un rapport sur le papillon bleu melissa.

Afin de protéger les oiseaux rares ou menacés de disparition, il faut avoir des renseignements à jour sur la répartition de leur population. C'est cette information que fournit le "Ontario Breeding Bird Atlas" qui a été produit conjointement par la Federation of Ontario Naturalists et par le Long Point Bird Observatory. Environ 1 000 bénévoles ont fait du canot, du camping et des excursions dans tout l'Ontario afin de recueillir le plus de renseignements possibles sur la répartition de la population des oiseaux dans la province. La contribution du MRN au projet consistait en 1985-1986 en voyages aériens et en installations de camping gratuits dans les parcs provinciaux ainsi qu'en une aide financière pour les bénévoles qui se rendaient dans les régions isolées du Nord de la province.

Agent de protection de la nature

En plus d'appliquer toute une gamme de lois et de règlements relatifs au poisson, à la faune, aux parcs provinciaux et à d'autres ressources, les agents de protection de la nature collaborent étroitement avec le public pour promouvoir une sage utilisation de nos ressources.

En 1985-1986, les agents de protection de la nature ont donné des conférences dans les écoles et dans des réunions publiques. Ils ont aussi représenté le MRN dans des foires et des expositions dans toute la province en plus de se joindre au Programme de participation communautaire à la gestion de la faune et au Programme de participation communautaire à la gestion de la pêche du MRN.

Bien entendu, l'application de la loi reste la partie la plus importante de leur travail. En 1985, les 238 agents de protection de la nature de l'Ontario, avec l'appui de 550 adjoints, se sont acquittés de leurs fonctions en vertu de 18 lois provinciales et fédérales. Plus de 60 pour 100 des 11 000 accusations déposées portaient sur des violations relatives à la pêche et à la faune. En outre, ils ont délivré plus de 11 000 avertissements.

Les lois appliquées par les agents de protection de la nature comprennent: la Loi sur la chasse et la pêche, la Loi sur les parcs provinciaux, la Loi sur les motoneiges, la Loi sur les véhicules tout terrain, la Loi sur les terres publiques, la Loi sur la prévention des incendies de forêt et la Loi sur l'aménagement des lacs et des rivières. Les lois et règlements fédéraux comprennent la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, les Règlements concernant les oiseaux migrateurs, la Loi sur les pêcheries et les Règlements de la pêche de l'Ontario, la Loi sur les licences d'exportation et d'importation et la Loi sur l'exportation du gibier.

En 1985-1986, l'"Operation faucon", visant à arrêter la vente illégale de ces oiseaux menacés de disparition dans le Sud-Ouest de l'Ontario, s'est poursuivie. Il en résulte que quelques-uns des plus importants conspirateurs ont plaidé coupable devant les tribunaux.

Assurer la survie des animaux sauvages non [illegible] chasse

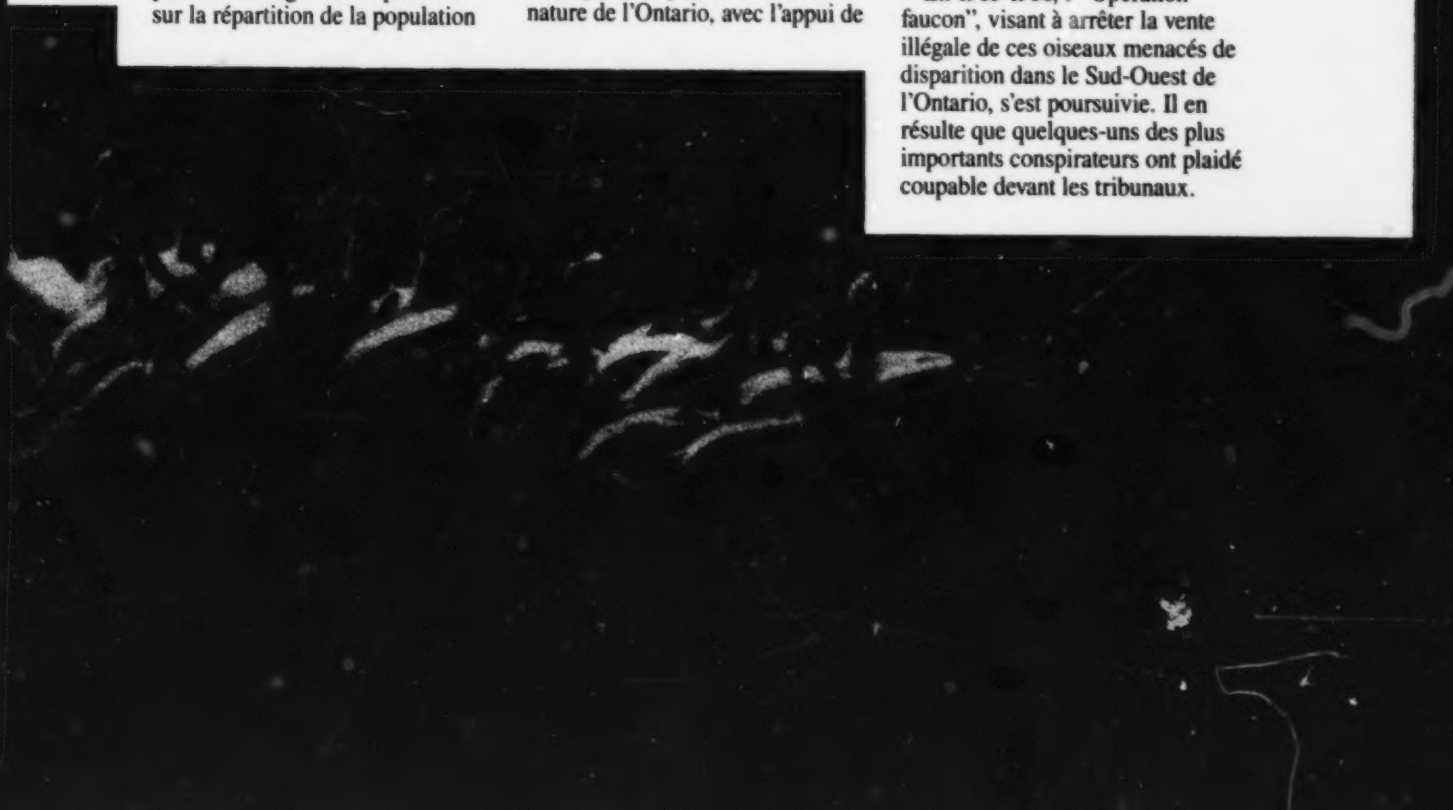

Parks and Recreational Areas

***Parks and Recreational Areas** provides for the planning and management of Ontario's provincial parks system which currently consists of 220 individual parks. In addition to providing a wide variety of recreational opportunities, provincial parks protect provincially significant elements of Ontario's natural and cultural landscape.*

Establishing a world-class provincial parks system

Planning Parks With the Experts — The Public

With millions of visitors enjoying Ontario's provincial parks each year, it makes sense to include the public in the decisions that affect these treasured areas. Through open houses, public meetings, workshops and volunteer efforts, public participation in provincial parks management continued to grow this year.

Blueprint for Ontario's Newest Wilderness Park

At Woodland Caribou Provincial Park, a vast wilderness area in northwestern Ontario, a wide variety of groups worked closely with the ministry this year to plan the future of this park.

When this wilderness park was created in 1983, the ministry announced that existing uses — hunting, trapping, mineral exploration, tourism, wild rice harvesting and commercial fishing — would be permitted to continue. Through extensive public consultation, MNR is determining the location, nature and extent of these uses.

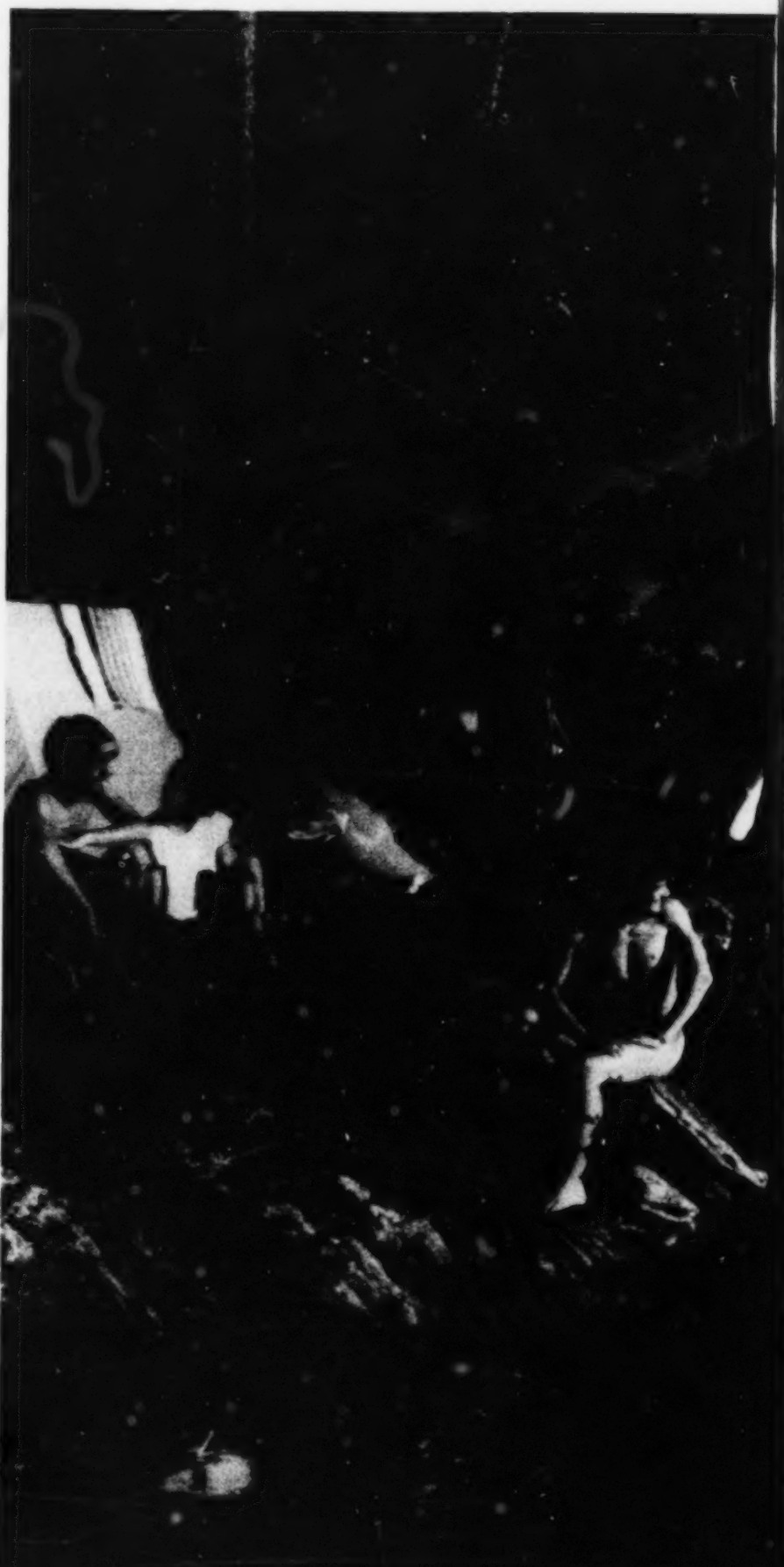

Les parcs et les zones de loisirs

La Direction des parcs et des zones de loisirs est chargée de la planification et de la gestion des 220 parcs provinciaux qui constituent actuellement le système des parcs provinciaux de l'Ontario. En plus de fournir une grande variété de possibilités de loisirs, les parcs provinciaux assurent la protection d'éléments importants du patrimoine naturel et culturel de l'Ontario.

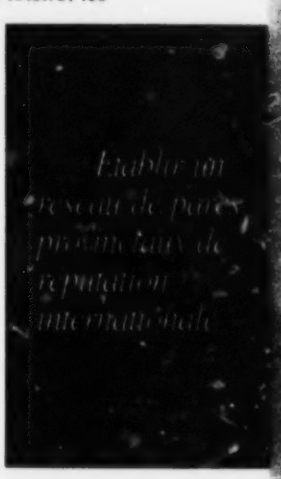

Planifier les parcs avec les spécialistes — le public

Des millions de visiteurs profitent chaque année des parcs provinciaux de l'Ontario. Il est donc tout naturel de faire participer le public aux décisions qui touchent ces précieuses étendues. Grâce à la tenue de journée d'accueil, de réunions publiques, d'ateliers, et au travail des bénévoles, la participation du public à la gestion des parcs provinciaux n'a cessé de croître cette année.

Les plans du dernier parc sauvage de l'Ontario

De nombreux groupes très variés ont collaboré étroitement avec le ministère, cette année, pour planifier l'avenir du parc provincial Woodland Caribou, vaste région sauvage du Nord-Ouest de l'Ontario.

Lorsque ce parc sauvage a été créé en 1983, le ministère a annoncé que les utilisations actuelles — chasse, piégeage, prospection minérale, tourisme, récolte du riz sauvage et pêche commerciale — seraient maintenues. Par le biais de consultations publiques très poussées, le MRN doit décider de

Planning parks with the public

Throughout 1985-86, the ministry met with environmental groups, tourist associations, local municipal governments, native people, cottage owners and sports groups — both individually and collectively — to review local needs and concerns. Two-day workshops were held in Thunder Bay and Dryden for about 20 interest groups to review plan suggestions. In addition, the ministry prepared two newsletters on the park, as well as an 80-page park resource inventory for public consumption.

In response to these extensive public consultations, a preliminary management plan will be released for public comment in spring 1986. A park management plan sets out how a park is to be used, protected, developed and managed over the long term. Woodland Caribou will be the first of the six new wilderness parks announced in MNR's district land use guidelines in 1983 to have a management plan.

Eventually, every provincial park will have its own management plan. In 1985-86, management plans for five provincial parks were approved, and plans for 16 parks were released for public comment.

Provincial Parks Council

The public also has a chance to comment on provincial park issues at Ontario Provincial Parks Council meetings, held across the province several times a year. The council is a citizens' advisory committee which reports directly to the Minister of Natural Resources on park-related matters. In 1985-86, the Minister asked the council to obtain public input on two main issues: the use of private operators to manage some of Ontario's small, recreation class parks; and the government's existing policy to phase out cottage leases in Algonquin and Rondeau provincial parks by 1996. The council presented its findings on parks contracting to the Minister of Natural Resources in early 1986.

The council's recommendations on cottage lot leasing were also presented to the Minister in early 1986. He is expected to make a decision after consulting with Cabinet before the end of the year.

l'emplacement, de la nature et de la portée de ces utilisations.

Tout au long de l'exercice 1985-1986, le ministère a rencontré individuellement et collectivement les groupes environnementaux, les associations touristiques, les administrations locales, les populations autochtones, les propriétaires de chalet et les groupes sportifs, pour examiner les besoins et les problèmes locaux. Des ateliers de deux jours ont été organisés à Thunder Bay et Dryden pour une vingtaine de groupes d'intérêt, afin d'étudier les suggestions du plan. En outre, le ministère a préparé à l'intention du public deux bulletins sur le parc, ainsi qu'un inventaire de 80 pages sur les ressources du parc.

En réponse à ces consultations publiques très poussées, le MRN publiera, au printemps 1986, un plan de gestion préliminaire pour discussion publique. Un plan de gestion de parc indique comment un parc sera utilisé, protégé, aménagé et géré à long terme. Woodland Caribou sera le premier des six nouveaux parcs sauvages annoncés dans les directives sur l'aménagement du territoire des districts du MRN, en 1983, à faire l'objet d'un plan de gestion.

Avec le temps, chaque parc aura son propre plan de gestion. En 1985-1986, le MRN a approuvé les plans de gestion de cinq parcs provinciaux et publié les plans de 16 autres parcs pour discussion publique.

Conseil des parcs provinciaux

Le public a aussi la chance de faire des commentaires sur les parcs provinciaux lors des réunions du Conseil des parcs provinciaux de l'Ontario, qui ont lieu plusieurs fois par an dans toute la province. Le Conseil est un comité consultatif de citoyens qui rend compte directement au ministre des Richesses naturelles de tout ce qui touche les parcs. En 1985-1986, le ministre a demandé au Conseil de recueillir l'opinion du public sur deux sujets principaux: l'utilisation d'exploitants privés pour gérer certains des petits parcs de loisirs provinciaux de l'Ontario et la politique actuelle du gouvernement qui vise à éliminer les baux de chalet dans les parcs provinciaux Algonquin et Rondeau, d'ici 1996. Au début de 1986, le Conseil a présenté ses conclusions sur l'octroi des contrats dans les parcs.

C'est également en 1986 que le Conseil a fait part au ministre de ses recommandations sur la location de terrains pour chalet. On s'attend à ce que le ministre prenne une décision d'ici la fin de l'année, une fois que le Cabinet aura été consulté.

Les bénévoles et les parcs

Les bénévoles jouent un rôle important dans les parcs provinciaux de l'Ontario où ils participent à des activités telles que la recherche, l'entretien d'itinéraires de canotage, l'aménagement de pistes de

Park Volunteers

Volunteers play an important role in Ontario's provincial parks, doing such things as researching, maintaining canoe routes, developing hiking trails, assisting in visitor services programs, and acting as campground hosts and hostesses.

Harnessing the enthusiasm of volunteers

In the summer of 1985, five couples volunteered to take part in Darlington Provincial Park's fledgling host and hostess program. The volunteers provided campers with a source of information outside of the regular camping season and in off-hours, when staff members are not available to answer questions and direct late-comers to campsites. That may sound like a lot of work for someone on vacation, but for these couples it was a great chance to meet new people and create a real "hometown atmosphere" in the park.

In 1985, park enthusiasts formed two new park co-operating associations — The Friends of Quetico and The Friends of Killarney Park. The volunteer members of these non-profit charitable groups work to supplement the park's interpretive and educational programs primarily through the sale of publications and other fund-raising activities. The Friends of Quetico has been involved in preparing new brochures, and improving information displays at entry points. The Friends of Killarney Park has been recruiting new members and identifying potential projects to be undertaken with the ministry. They join two other active community associations — The Friends of Algonquin Park and The Friends of Fathom Five.

Parks System Expanded

Ontario now has 220 provincial parks, with 32 new parks added in 1985-86. The new parks include 15 nature reserves, nine natural environment parks, four recreation parks and four waterway parks. These new parks are part of the ministry's ongoing efforts to regulate the 155 parks recommended in its 1983 district land use guidelines. To date, 104 of the 155 candidate parks have been regulated.

Eleven of the new parks were created along the Niagara Escarpment — as part of the provincial government's long-term strategy to protect the escarpment's outstanding natural features. The new parks include such features as 100-metre high cliffs overlooking Georgian Bay, excellent trout streams, rare plants, spectacular valley lands, old water-mill sites and scenic vistas.

Also in 1985, seven existing provincial parks — Awenda, Lake of the Woods, Middle Falls, Restoule, Samuel de Champlain, Silent Lake and The Shoals — were expanded.

Park Operating Standards

One of the biggest jobs in operating a system of provincial parks is to see that visitors get the best services and the best facilities possible. Standards have been developed which define desirable levels and qualities of park services for the different operating seasons. They deal with everything from cleaning grounds to providing information. They also establish operating dates for each park that will be maintained from year to year.

randonnée, l'établissement de programmes de services aux visiteurs, et l'accueil de ces derniers.

Pendant l'été 1985, cinq couples se sont portés volontaires pour participer au nouveau programme d'hôtes et hôtesses du parc provincial Darlington. Les bénévoles fournissaient aux campeurs des renseignements sur le camping en dehors de la saison régulière et pendant les heures de fermeture, lorsque les membres du personnel n'étaient pas disponibles pour répondre aux questions et diriger les retardataires vers leur emplacement de camping. Cela peut sembler un travail énorme pour quelqu'un qui est en vacances, mais pour ces couples c'était une chance de rencontrer des gens qu'ils ne connaissaient pas et de créer une vraie "atmosphère de village" dans le parc.

En 1985, les amateurs de parcs ont fondé deux nouvelles associations de coopération — les Amis de Quético et les Amis de Killarney. Les bénévoles membres de ces organismes sans but lucratif, participent aux programmes éducatifs et interprétatifs des parcs, par le biais de vente de publications et d'autres activités de collecte de fonds. Les Amis de Quético ont également pris part à la préparation de nouvelles brochures, à l'amélioration des kiosques de renseignements aux entrées. Ils ont recruté de nouveaux membres et trouvé des projets qu'ils pourraient entreprendre avec le ministère. Ils se sont joints à deux autres associations communautaires actives — les Amis d'Algonquin et les Amis de Fathom Five.

Expansion du réseau de parcs

L'Ontario dispose maintenant de 220 parcs provinciaux, 32 nouveaux parcs ayant été ajoutés en 1985-1986. Les nouveaux parcs comprennent 15 réserves naturelles, neuf parcs naturels, quatre parcs de loisirs et quatre parcs nautiques. Ces nouveaux parcs sont le résultat des efforts incessants du ministère en vue de réglementer les 155 parcs qui avaient été recommandés dans les directives sur l'aménagement du territoire des districts en 1983. Jusqu'à présent, 104 des 155 parcs prévus ont été réglementés.

Onze des nouveaux parcs ont été créés le long de l'Escarpement du Niagara — dans le cadre de la stratégie à long terme du gouvernement provincial en vue de protéger les caractéristiques naturelles de l'escarpement. Les nouveaux parcs comprennent des caractéristiques comme des falaises de 100 mètres de hauteur surplombant la baie Georgienne, d'excellentes rivières à truite, des plantes rares, des vallées spectaculaires, de vieux moulins et de beaux panoramas.

En outre, au cours de 1985, sept parcs provinciaux existants ont été agrandis — à savoir les parcs Awenda, Lake of the Woods, Middle Falls, Restoule, Samuel de Champlain, Silent Lake et The Shoals.

Normes d'exploitation des parcs

Dans l'exploitation d'un réseau de parcs provinciaux, l'une des tâches principales consiste à s'assurer que les visiteurs reçoivent les meilleurs services et disposent des meilleures installations possibles. C'est pourquoi le MRN a préparé des normes qui définissent les niveaux acceptables et la qualité des services offerts dans les parcs pendant les différentes saisons d'exploitation. Elles portent sur tous les aspects, du nettoyage des lieux aux services de renseignements. Elles fixent également des dates d'ouverture pour chaque parc qui seront maintenues d'une année à l'autre.

Will That Be Cash or a Credit Card?

In 1985, Ontario became the first province to accept credit cards for payment of provincial park fees. VISA and Mastercard may now be used to pay for camping fees, annual vehicle permits and reservations.

Credit cards allowed park staff to introduce a guaranteed reservation service similar to major hotels, so those arriving after 6 p.m. would not be disappointed. More than 15 per cent of the parties visiting parks during the 1985 season used credit cards to pay park fees.

Park Revenue

In 1985, direct revenues to the Government of Ontario from the parks system amounted to about $8-million. Park visitor spending in the vicinity of provincial parks generated an estimated economic impact of about $357-million.

Canadian Heritage Rivers

Three hundred years ago, the French River — which flows from Lake Nipissing to Georgian Bay — was a major transportation route for voyageurs of the fur trade.

This year, the French River became the first waterway in Ontario — and the first of two rivers in Canada — to be designated a Canadian Heritage River. The ministry, which manages the French River Provincial Park, will ensure that natural and cultural heritage values along the river are protected.

The Bloodvein River, within Woodland Caribou Provincial Park, and the Missinaibi River, including Missinaibi Provincial Park, a waterway class park, were also nominated to the Canadian Heritage Rivers System this year.

Creating Jobs in Parks

Substantial park facility improvements, ranging from additions and renovations to buildings to clearing paths and building fences, were among the 37 park improvement projects carried out in 1985-86 under the federal/provincial Special Employment Program. Federal funds for enhanced unemployment insurance benefits were coupled with ministry funds for materials and support services to provide 193 unemployed people with a total of 1,267 work weeks of employment.

Life in a Logging Camp

What was life like in a northern Ontario logging camp during the Depression? A new ministry film — *The Winter Camp* — tells the story of a farmer who becomes a greenhorn in a northern logging camp in the 1930s. Filmed at the turn-of-the-century logging camp at Marten River Provincial Park northwest of North Bay, the film starred primarily MNR staff and was funded through the Ministry of Northern Development and Mines.

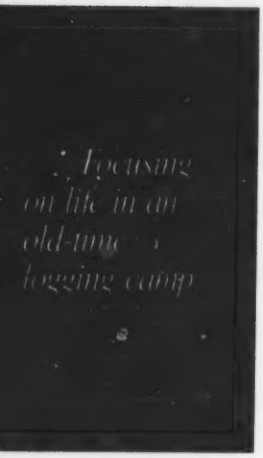

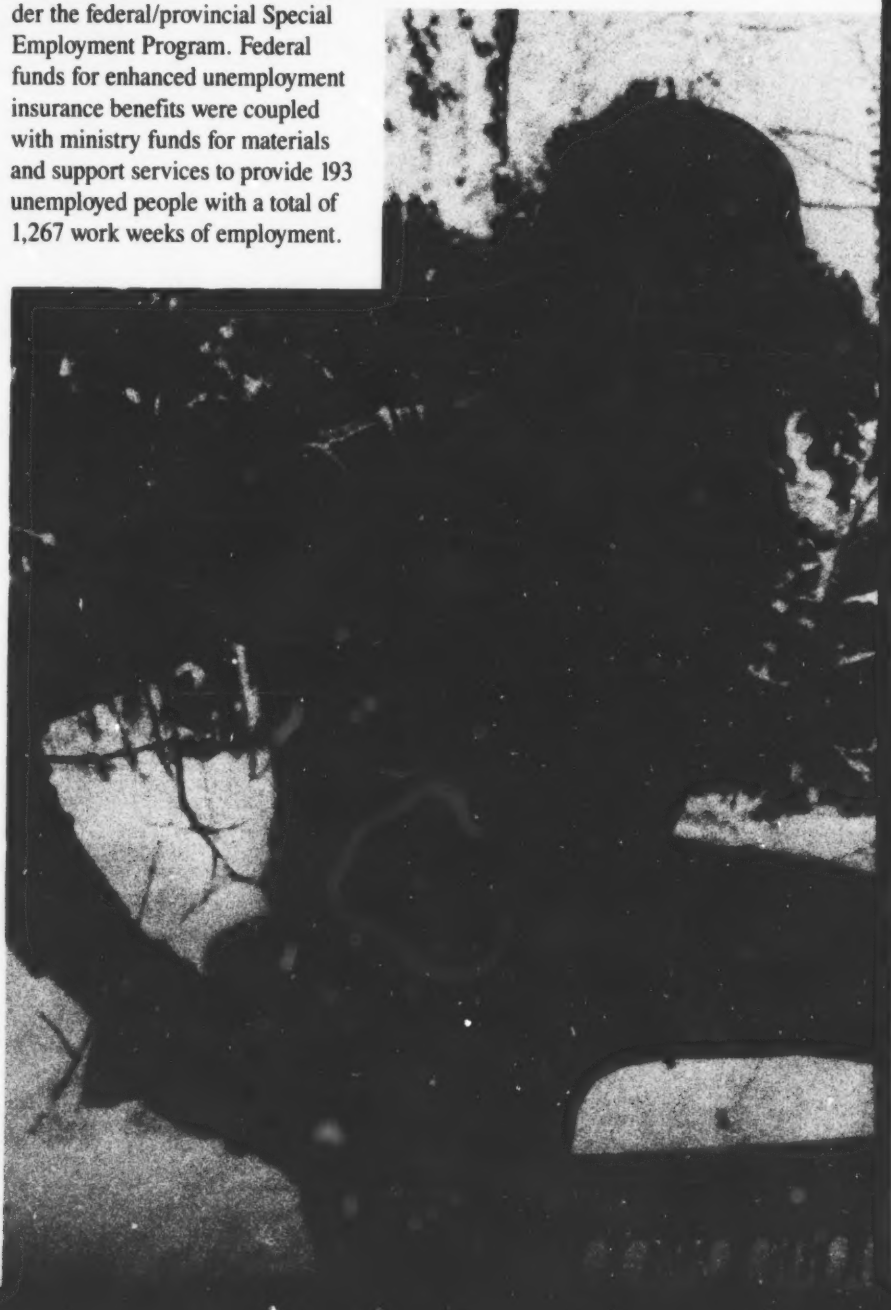

Voulez-vous payer comptant ou avec votre carte de crédit?

En 1985, l'Ontario est devenue la première province à accepter les cartes de crédit pour le paiement des redevances dans les parcs provinciaux. On peut maintenant se servir de sa carte Visa ou Mastercard pour payer les redevances de camping, les permis annuels de véhicule et les réservations. Les cartes de crédit ont permis au personnel des parcs d'offrir un service de réservation garanti semblable à celui des grands hôtels, afin que les personnes qui arrivent après 18 h ne soient pas déçues. Plus de 15 pour 100 des groupes qui ont visité les parcs au cours de la saison 1985 se sont servis de leur carte de crédit pour payer les redevances dans les parcs provinciaux.

Revenus des parcs

En 1985, les revenus directs au gouvernement de l'Ontario provenant du réseau de parcs se montaient à environ 8 000 000 $. Les dépenses des visiteurs aux alentours des parcs provinciaux ont produit un revenu évalué à environ 357 000 000 $.

Rivières du patrimoine canadien

Il y a trois cents ans, la rivière des Français— qui coule du lac Nipissing à la baie Georgienne— était une voie de transport importante pour les voyageurs qui faisaient le commerce des fourrures.

Cette année, la rivière des Français est devenue la première voie navigable en Ontario à être classée Rivière du patrimoine canadien. Elle est aussi la première des deux rivières canadiennes ainsi désignées. Le ministère, qui gère le Parc provincial de la rivière des Français, s'assurera que les valeurs naturelles et culturelles qui longent la rivière soient protégées.

La rivière Bloodvein, à l'intérieur du Parc provincial Woodland Caribou, ainsi que la rivière Missinaibi, dans le Parc provincial nautique de la rivière Missinaibi, ont également été désignées rivières du patrimoine canadien.

Créer des emplois dans les parcs

L'amélioration des installations des parcs, allant des ajouts et des rénovations, au nettoyage des sentiers et à la construction de clôtures, font partie des 37 projets d'amélioration des parcs, qui ont été réalisés en 1985-1986 dans le cadre du Programme spécial de création d'emplois fédéral-provincial. Des fonds provenant du gouvernement fédéral en vue d'augmenter les prestations d'assurance-chômage, combinés à ceux du ministère pour le matériel et les services de soutien, ont fourni un total de 1 267 semaines de travail à 193 chômeurs.

La vie dans un camp de bûcherons

Comment vivait-on dans un camp de bûcherons du Nord de l'Ontario pendant la dépression? "Camp de bûcherons" est le titre du nouveau film du ministère, qui raconte l'histoire d'un cultivateur devenu apprenti dans un camp de bûcherons du Nord, dans les années 1930. Tourné dans le parc provincial Marten River, au nord-ouest de North Bay, ce film met principalement en vedette le personnel du MRN. Il a été financé par le ministère du Développement du Nord et des Mines.

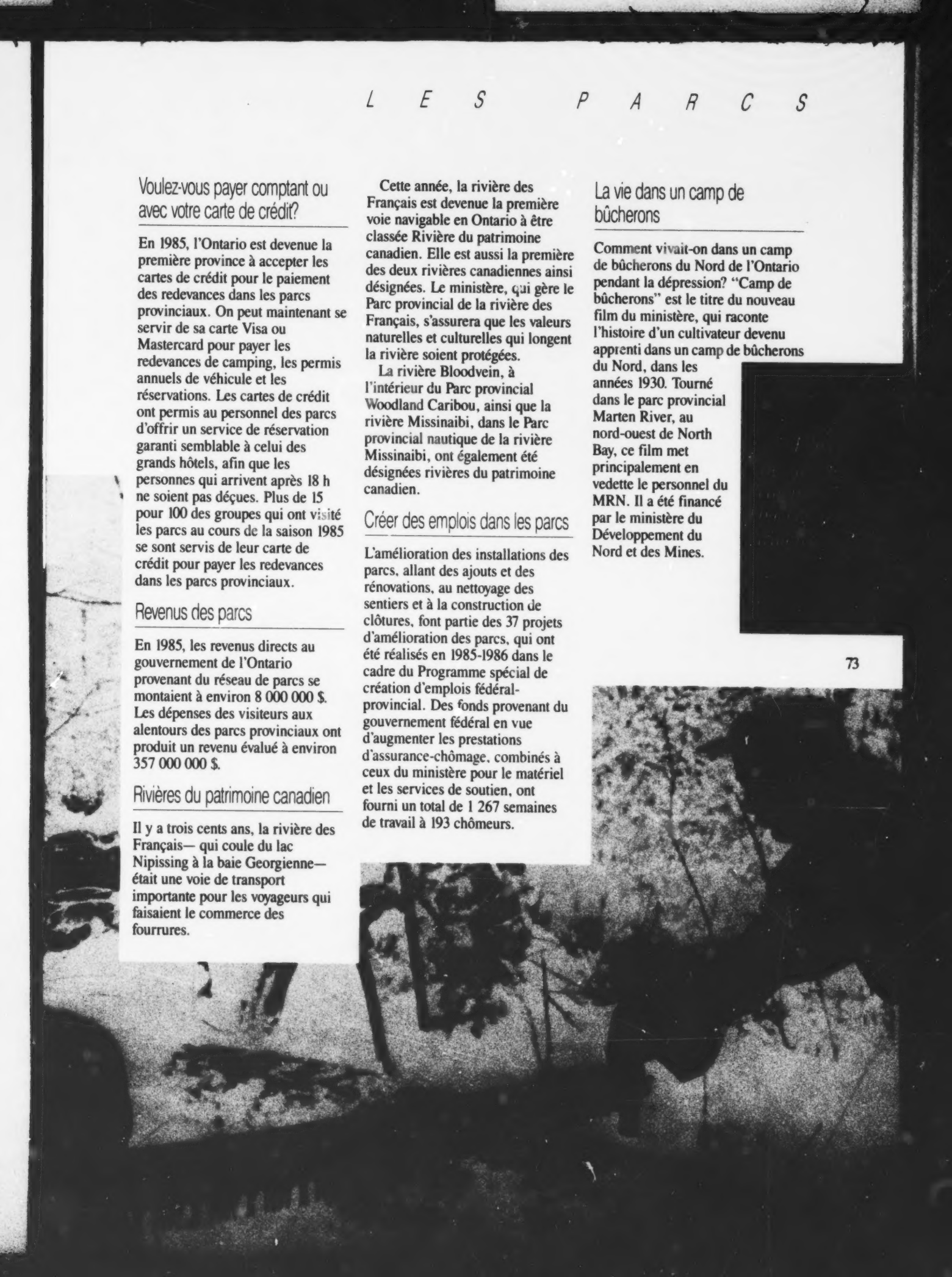

Municipalities Get Parks Grants

During 1985-86, 28 Ontario municipalities received grants totalling $300,000 under the Parks Assistance Act, to establish new local parks or further develop existing ones. The cost-sharing program was used by participating municipalities to increase recreational opportunities for day-use and camping activities, and to enhance local tourism initiatives.

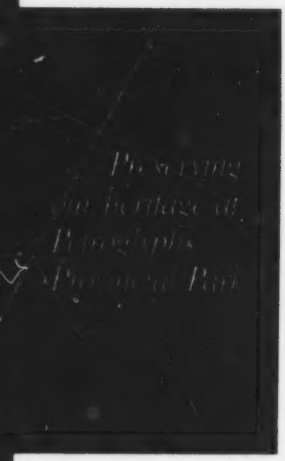

Park Computers

In 1985, pilot studies were conducted in Killbear and Balsam Lake provincial parks to computerize campsite reservations. The new system will quickly pinpoint any campsite vacancies, depending on the requested period of stay.

Future plans call for extending the system to other parks and expanding it to include non-reservation campers. This further expansion will also enable parks to locate campers in an emergency, produce statistical records quickly and provide better service to the public.

Co-operating for Conservation — ANSIs

Efforts continued to implement the Areas of Natural and Scientific Interest policy announced in 1983, at which time some 600 areas were identified in the ministry's District Land Use Guidelines. The ministry continues to work with the Ontario Heritage Foundation and a coalition of conservation groups, known as the Natural Heritage League, to develop action strategies for key sites. Through the heritage league, MNR is co-operating with Carolinian Canada, and a Landowner Contract Program where important ANSIs in the Carolinian zone of southwestern Ontario are receiving attention, many through encouragement of private land stewardship. The ministry is preparing an ANSI Implementation Strategy which will establish methods for protecting ANSIs.

Celebrating our Heritage

As part of their celebrations of the centennial of national parks, Parks Canada sponsored a variety of events and activities over a five week period at Toronto's Harbourfront during the summer of 1985. The occasion proved quite popular as over 200,000 people attended. MNR participated with a display on Indian rock art in provincial parks. The display featured reproductions of two carvings from Petroglyphs Provincial Park from which children (and adults) could make rubbings. Thousands of bedroom and recreation room walls are now decorated with the outlines of a turtle and thunderbird.

Les municipalités obtiennent des subventions pour les parcs

En 1985-1986, 28 municipalités de l'Ontario ont reçu des subventions d'un montant total de 300 000 $, en vertu de la Loi sur les subventions destinées à la création des parcs, pour créer de nouveaux parcs locaux ou aménager davantage les parcs existants. Ce programme à frais partagés a permis aux municipalités participantes d'augmenter les possibilités de loisirs relativement aux activités de jour et de camping, ainsi que d'améliorer les initiatives touristiques locales.

L'informatique dans les parcs

En 1985, le MRN a mis sur pied un projet pilote dans les parcs provinciaux Killbear et Balsam Lake afin d'informatiser les réservations d'emplacement de camping. Le nouveau système permet de repérer rapidement les emplacements vacants, en fonction de la longueur du séjour demandé.

On prévoit d'étendre le système à d'autres parcs et pour les campeurs qui arrivent sans réservations. Cette expansion du système permettra également au personnel de localiser les campeurs en cas d'urgence, de produire rapidement des statistiques et de fournir un meilleur service au public.

Coopérer pour protéger — les ZINS

Le travail se poursuit pour mettre en vigueur la politique sur les zones d'intérêt naturel et scientifique. Cette politique fut dévoilée en 1983 lorsque quelque 600 régions furent circonscrites dans les Directives sur l'aménagement du territoire des districts du ministère. Dans le but de définir des lignes d'action pour les sites majeurs, le ministère continue de collaborer avec la Fondation du patrimoine ontarien et une ligue d'organismes de protection, connue sous le nom de Natural Heritage League. Par l'intermédiaire de cette ligue, le MRN coopère avec Carolinian Canada, là où se trouvent des ZINS dans le secteur Carolinien du sud-ouest de l'Ontario, et s'occupe d'un programme d'engagement contractuel des propriétaires, souvent en préconisant une intendance des terres privées. Enfin, le ministère est en train d'élaborer une stratégie de mise en oeuvre qui définira les méthodes de protection des ZINS.

Commémorer notre patrimoine

Dans le cadre des festivités marquant le centenaire des parcs nationaux, Parcs Canada a organisé de multiples manifestations et activités qui se sont déroulées pendant cinq semaines durant l'été 1985 à Harbourfront, à Toronto. Elles furent très populaires et attirèrent plus de 200 000 personnes. Le MRN a présenté une exposition sur l'art rupestre amérindien qu'on trouve dans les parcs provinciaux. Les enfants ont pu faire des frottis sur les reproductions de deux reliefs provenant du parc provincial Petroglyphs. Les murs de milliers de chambres et de salles de jeux sont maintenant décorés d'images d'une tortue et de l'oiseau-tonnerre.

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION

Public Information Centre

Thousands of people seek information from MNR each month on everything from facilities available in provincial parks and fishing seasons to Crown lands, recreation, and new forestry initiatives. In order to provide the best possible service to the public, MNR has opened a Public Information Centre in its main office in Toronto in May 1985.

The new one-stop facility, housed in the north-east wing of the Whitney Block at Queen's Park, provides information by phone, mail, and over the counter on everything from forestry, Crown lands, and provincial parks to canoe routes, fisheries and wildlife. As well, it sells topographical maps, air photos, ministry publications, and fishing and hunting licences. Previously, both the public and ministry staff had to visit any of 19 different locations scattered throughout main office to obtain the same information.

It is expected that the Public Information Centre will handle more than 200,000 enquiries each year.

The centre boasts a computerized telephone call sequencer, which "stacks" incoming calls and distributes them to inquiries officers as phone lines become available. In most cases, this eliminates busy signals or long waits for information.

In 1985-86, the centre handled more than $500,000 worth of business — and sales are expected to increase by as much as 20 per cent in 1986-87.

Improving Internal Communications

In a ministry as large and diverse as MNR, internal communications is just as important as external communications.

Morale improves if staff know how well they are doing, where they are going, and how their work relates to the "big picture" — the ministry's overall direction. And that usually means improved productivity.

Fostering a sense of job satisfaction and team spirit is the keystone of a new internal communications thrust introduced at MNR this year.

Ministry managers were asked to improve internal communications in four areas: staff performance appraisals; the orientation of new staff; the communication of overall directions; and the exchange of information among programs and across the ministry.

These were the main problem areas identified in the ministry's recent internal communications study which, otherwise, found a high level of employee satisfaction.

The key to improving communications is really very simple: more face-to-face interaction between staff and supervisors on a regular basis.

In addition, the ministry introduced a newsletter called *MNR Update*, which is designed to keep staff up to date on important new developments and goals. This quarterly publication covers basic corporate thought on current or emerging policies and initiatives, and shows how these affect staff.

Centre d'information

Chaque mois, des milliers de personnes cherchent à obtenir des renseignements sur les installations disponibles dans les parcs provinciaux, les saisons de pêche, les terres de la Couronne, les loisirs, les nouvelles mesures en foresterie et bien d'autres encore. Afin de pouvoir offrir le meilleur service possible au public, le MRN a mis sur pied le Centre d'information qui a ouvert ses portes à Toronto en mai 1985.

Le personnel du centre, qui se trouve dans l'aile nord-est de l'Édifice Whitney, à Queen's Park, donne des renseignements au téléphone, par correspondance ou en personne sur des sujets allant de la foresterie, des terres de la Couronne et des parcs provinciaux aux parcours de canotage, à la pêche et à la faune. En outre, il vend des cartes topographiques, des photographies aériennes, des publications du ministère et des permis de pêche et de chasse. Auparavant, le public et le personnel du ministère devaient se rendre à 19 endroits différents dispersés dans les bureaux centraux pour obtenir les mêmes renseignements.

On prévoit que le Centre d'information répondra à plus de 200 000 demandes de renseignements par an.

Le centre est fier de son répartiteur informatisé d'appels téléphoniques, qui "empile" les appels et les répartit entre les agents de renseignements, au fur et à mesure que les lignes deviennent libres. Dans la plupart des cas, on élimine ainsi les signaux de ligne occupée et les longues attentes au bout du fil pour avoir des renseignements.

En 1985-1986, le centre a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 500 000 $ et on prévoit que les ventes augmenteront de 20 pour 100 en 1986-1987.

Améliorer les communications internes

Dans un ministère aussi vaste et diversifié que le MRN, les communications internes sont aussi importantes que les communications externes.

Le moral est meilleur lorsque les employés savent qu'ils font du bon travail, quelles sont leurs perspectives de carrière et comment leur travail se rattache à l'orientation générale du ministère. En général, la productivité s'en trouve améliorée.

Encourager un sentiment de satisfaction au travail et d'esprit d'équipe — c'est la pierre de voûte de la nouvelle initiative de communications internes lancée cette année au MRN.

Le ministère a demandé à ses chefs de service d'améliorer les communications internes dans quatre domaines: l'évaluation du rendement des employés; l'orientation des nouveaux employés; la communication des orientations globales et l'échange de renseignements entre les programmes et à tous les niveaux du ministère.

Il s'agit des domaines qui posaient le plus de problèmes, selon l'étude effectuée récemment par le ministère sur les communications internes. Cette même étude a par ailleurs révélé un degré élevé de satisfaction parmi les employés.

La solution à l'amélioration des communications est en fait très simple: une plus grande interaction personnelle entre le personnel et les superviseurs, et ce à intervalles réguliers.

En outre, le ministère a créé un bulletin appelé, *MNR Update*, conçu pour tenir le personnel au courant des nouvelles activités et

The ministry's internal magazine, *Aski*, covered human interest stories that highlight the benefits of greater internal communications within MNR. And Personnel Services and Communications Services produced an orientation video for new employees, as well as a "Welcome to MNR" orientation kit.

Providing information through computer technology

These communications aids — plus an increased emphasis on personal contact between staff and supervisors — are already making a difference. Recent employee attitude spot checks found that internal communications is improving. As a result, there is a greater sense of direction, purpose and team spirit throughout the Ministry of Natural Resources.

Computers — A Tool for Managing Our Resources

Computers have tremendous potential to improve virtually every aspect of MNR's work. In 1985-86, the Systems Implementation Committee (SIC) completed its studies on the ways computerization could be applied to the ministry's programs.

SIC led to the formation of a committee of senior ministry managers who examine information management questions. This committee is instrumental in preparing the ministry for issues that will have a significant impact on how MNR uses information in fulfilling its duties.

Information — its creation, storage, dissemination, and use — is an important part of MNR's work. The information we generate must serve the needs of many other users — governments, industry and a myriad of client groups. Computer technology can help us serve those clients efficiently and effectively.

Because of the impact information technology will have in its work, MNR is changing its decision-making processes so that we can improve the manner in which we make use of that technology.

Sharing information is particularly important in a ministry that functions within the philosophy of Integrated Resource Management.

This is because actions taken in one ministry program can have a profound effect on other programs. By sharing information across programs, informed decisions can be made that will maximize the benefits not just in one program, but in all.

MNR is also concerned about the effects of computers on the people who use them. Computer technology is being introduced in a manner that recognizes staff concerns, aspirations and training needs.

Computers are boosting the speed and flexibility with which administrative tasks are being done. Examples include planning and budgeting for programs, electronic mail, recording payroll information for seasonal and part-time employees, and collection of timber licence royalties.

As well as assisting with administrative functions, computers are also being used in the direct delivery of services to our clients. For example, MNR is a world leader in the development of computerized mapping techniques. We are also taking action to improve the information systems supporting forest management programs.

Throughout this report, one can see the influence the new technology has had in realizing the past year's accomplishments.

des nouveaux objectifs importants. Cette publication trimestrielle transmet l'essentiel de la pensée du ministère sur les politiques et les initiatives existantes ou en cours de préparation, tout en indiquant en quoi elles touchent le personnel.

La revue interne du ministère, *Aski*, a publié des articles sur les relations humaines, qui font ressortir les avantages de meilleures communications internes au sein du MRN. Les Services du personnel et les Services des communications ont produit un vidéo d'orientation pour les nouveaux employés, ainsi qu'une trousse intitulée "Bienvenue au MRN".

Ces outils de communication — et l'accent mis sur les contacts personnels entre les employés et les superviseurs — donnent déjà des résultats. Des vérifications ponctuelles effectuées récemment sur l'attitude des employés montrent que les communications internes s'améliorent. En conséquence, les employés du ministère des Richesses naturelles ont maintenant, à tous les niveaux, une meilleur idée de leur avenir, des orientations du ministère et font preuve d'un esprit d'équipe accru.

L'ordinateur: un outil pour gérer nos ressources

Les ordinateurs offrent la possibilité d'améliorer pratiquement toutes les facettes du travail du MRN. En 1985-1986, le Comité de mise en oeuvre des systèmes de gestion (CMOSG) a achevé ses études sur les moyens d'informatiser les programmes du ministère.

Les travaux du CMOSG ont mené à la création d'un comité de hauts fonctionnaires du ministère, chargé d'examiner les questions de gestion de l'information. Ce comité informe le ministère des questions qui modifieront sensiblement sa manière d'utiliser l'information pour s'acquitter de ses responsabilités.

L'information, qu'il s'agisse de la réunir, la stocker, la disséminer ou l'utiliser, occupe une place importante dans les activités du MRN. L'information que nous générons doit répondre aux besoins de nombreux usagers — gouvernements, industries et une myriade de groupes clients. L'informatique est un instrument utile et efficace pour servir cette clientèle.

Étant donné les conséquences que les techniques informatiques auront sur son travail, le MRN a entrepris de modifier ses mécanismes décisionnels afin de mieux utiliser cette technologie.

L'échange de l'information joue un rôle particulièrement important dans un ministère qui suit le principe de la gestion intégrée des ressources.

Cela tient au fait que les mesures adoptées pour un programme du ministère peuvent avoir une forte incidence sur d'autres programmes. En échangeant l'information d'un programme à l'autre, il est possible de prendre des décisions qui optimiseront les bienfaits non seulement au sein d'un programme donné, mais dans tous les autres.

Forme des renseignements grâce à l'informatique

Le MRN se soucie également des effets de l'ordinateur sur ses utilisateurs. Le matériel d'informatique est implanté en tenant compte des inquiétudes et des aspirations du personnel, ainsi que de la formation dont il a besoin.

L'ordinateur accélère et facilite l'exécution des tâches administratives, notamment en ce qui concerne l'établissement des plans et des budgets de programmes, le courrier électronique, l'inscription des données pour établir la paye des employés saisonniers et à temps partiel, et la perception des redevances sur le bois abattu.

En plus de faciliter le travail administratif, l'ordinateur est employé directement au service de la clientèle. Ainsi, le MRN est un des chefs de file mondiaux dans le domaine de la cartographie informatisée. Par ailleurs, le ministère a entrepris de perfectionner les systèmes informatiques aidant les programmes de gestion forestière.

Ce compte rendu donne une idée de l'influence que la nouvelle technologie a exercée sur nos réalisations de l'année écoulée.

Affirmative Action

1985-86 marked the 10th anniversary of MNR's Affirmative Action Program, and there was plenty to celebrate.

Female employees have continued to make progress in areas where historically they have been under-represented. In 1985-86, 27 women were hired in the science and professional, technical, and administrative fields. Nine of these women were hired for management positions, an important step toward contributing to the Ontario Public Service goal of 30 per cent female representation in this area by the year 2000.

Helping women compete in MNR workplace

Helping female employees qualify for higher-level or non-traditional jobs is an important priority at MNR. In 1985-86, 88 women received accelerated career development training to help them compete for more senior positions. An additional 87 women attended job-related courses and received other types of developmental training to improve their skills. And 56 per cent of participants in the ministry's foresters-in-training program were women, a 12 per cent increase over 1984-85.

The ministry recognizes that even more can be done to promote equal opportunity for women. Therefore, in 1985-86, MNR initiated special projects aimed at increasing the scope and effectiveness of the Affirmative Action Program. A pamphlet explaining the affirmative action program was developed for the ministry's employee orientation package. In addition, all regions must now include affirmative action activities in their annual work plans, and monitor the success of these activities according to certain performance measurements.

Action positive

L'année 1985-1986 marquait le dixième anniversaire du Programme d'action positive du MRN, et il y avait de quoi célébrer.

Les employées ont continué à faire des progrès dans les domaines où elles étaient traditionnellement sous-représentées. En 1985-1986, 27 femmes ont été embauchées dans les modules scientifique et professionnel, technique et administratif. Neuf de ces femmes ont été embauchées à des postes de gestion, ce qui est un pas important vers le but que s'est fixé le ministère d'avoir une représentation féminine de 30 pour 100 dans ce domaine d'ici l'an 2000.

Parmi ses priorités, le MRN a d'aider ses employées à obtenir les qualifications nécessaires pour accéder à des postes supérieurs ou non traditionnels. En 1985-1986, 88 femmes ont reçu une formation accélérée de perfectionnement professionnel pour les aider à obtenir des postes supérieurs. D'autre part, 87 autres femmes ont suivi des cours reliés à leur travail et reçu d'autres genres de formation de perfectionnement pour améliorer leurs compétences. Le programme de formation des forestiers du ministère avait une participation féminine de 56 pour 100 cette année, soit une augmentation de 12 pour 100 par rapport à 1984-1985.

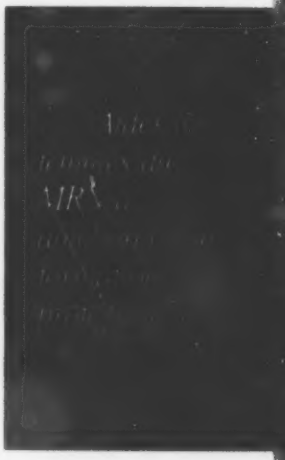

Le ministère reconnaît qu'il est possible de faire encore plus pour promouvoir l'égalité des chances pour les femmes. C'est pourquoi le MRN a lancé en 1985-1986 des projets spéciaux destinés à accroître la portée et l'efficacité du Programme d'action positive. Une brochure traitant du programme d'action positive a été mise au point pour la trousse d'orientation des employés du ministère. En outre, toutes les régions doivent maintenant incorporer des activités d'action positive dans leurs plans de travail annuels et contrôler le résultat de ces activités en fonction de certaines mesures de rendement.

Private Sector Contracts

In today's climate of fiscal restraint, government is relying increasingly on the private sector for a variety of goods and services. Managing private sector contracts can be a complex and intricate business. Thus in 1985-86, MNR set up two new projects designed to address this problem.

Teaching resource management at Leslie M. Frost Natural Resources Centre

The ministry introduced a three-day course that offers practical guidance and advice to MNR employees who are involved in contract preparation and administration. The course uses a "multi-disciplinary" approach, by drawing upon the expertise of regional engineers and instructors from legal services, occupational health and safety, administrative services and other ministry branches. Over 200 employees attended this course this year.

In addition, MNR sponsored a series of seminars for tree planting contractors in 1985-86 to iron out difficulties that had arisen in this area. The ministries of Labour and Health also participated in these seminars, which covered all pertinent legislation and regulations. Attendance was mandatory for contractors wishing to bid for work in 1986, and more than 250 private contractors attended.

It Pays To Have A Good Idea

At MNR, it pays to have a good idea.

In 1985-86, 38 employees received awards ranging from $50 to $500 for their suggestions on how to increase corporate effectiveness and cut costs.

A total of 136 ideas were submitted, up from 67 in 1984. Two employees shared the top $500 prize. They suggested that barrel slides be used to unload fuel drums from float-equipped aircraft at remote locations to make this operation safer and more efficient.

The ministry saved an estimated $7,600 from suggestions received during the 1985-86 fiscal year.

French Language Services

In 1985, the ministry completed an evaluation of the French-language services provided by 23 district offices, located in designated areas of the province. District managers, program supervisors and a number of clerical staff were interviewed by the ministry's French-language services co-ordinator, to obtain feedback on the need and availability of French-language services. Recommendations were made to improve the delivery of these services.

Most district offices in designated areas have staff with French-language capabilities to answer the telephone and handle over-the-counter communications in French. At ministry open houses in certain areas, written materials are available in French, and bilingual staff are available to answer visitors' questions. Several district managers are also offering French-language training to select employees, in order to provide better service to the francophone population.

Contrats accordés au secteur privé

Dans le climat actuel de restrictions financières, le gouvernement se tourne de plus en plus vers le secteur privé pour obtenir divers biens et services. La gestion des contrats accordés au secteur privé peut être une tâche compliquée. C'est pourquoi le ministère a mis sur pied en 1985-1986 deux projets destinés à étudier ce problème.

Le ministère a créé un cours de trois jours qui offre des conseils pratiques et des avis aux employés du MRN qui s'occupent de la préparation et de l'administration des contrats. Le cours utilise une méthode multidisciplinaire en faisant appel aux compétences d'ingénieurs et d'instructeurs régionaux appartenant aux services juridiques, de la santé et de la sécurité au travail, aux services administratifs et à d'autres directions du ministère. Plus de 200 employés ont suivi ce cours cette année.

En 1985-1986, le MRN a aussi commandité une série de colloques destinés aux entrepreneurs de plantation d'arbres pour régler les difficultés qui étaient apparues dans ce secteur. Les ministères du Travail et de la Santé ont aussi participé à ces colloques qui traitaient des lois et règlements pertinents. Les entrepreneurs qui désiraient faire une soumission pour 1986 étaient tenus d'y assister, et plus de 250 entrepreneurs privés y sont venus.

C'est payant d'avoir une bonne idée

Au MRN, c'est payant d'avoir une bonne idée.

En 1985-1986, 38 employés ont reçu des récompenses allant de 50 $ à 500 $ pour leurs suggestions sur la façon d'augmenter l'efficacité du ministère et de réduire les coûts.

En tout, 136 idées ont été soumises, par rapport à 67 en 1984. Deux employés se sont partagés le premier prix de 500 $. Ils avaient suggéré d'utiliser des glissières pour décharger les barils de combustible des avions à flotteurs dans les régions isolées afin de rendre cette opération moins dangereuse et plus efficace.

Le ministère a réalisé des économies évaluées à 7 600 $, grâce aux suggestions qu'il a reçues au cours de l'exercice 1985-1986.

Services en français

En 1985, le ministère a achevé l'évaluation des services en français offerts dans 23 bureaux de district situés dans des régions désignées de la province. La coordonnatrice des services en français du ministère a rencontré les chefs de district, les superviseurs de programmes et un certain nombre de membres du personnel administratif afin d'obtenir des renseignements sur les besoins et la disponibilité de services en français; ces personnes ont fait certaines recommandations qui permettront d'améliorer la prestation de ces services. La plupart des bureaux de district des régions désignées disposent de personnel capable de répondre en français au téléphone et de communiquer directement en français avec le public. Lors des journées d'accueil organisées par le ministère dans certaines régions, on distribue des documents en français et du personnel bilingue est présent pour répondre aux questions des visiteurs. Plusieurs chefs de district ont également offert une formation en français à certains employés afin de fournir de meilleurs services à la population francophone.

ORGANIZATION CHART

Ministry of Natural Resources, May, 1986

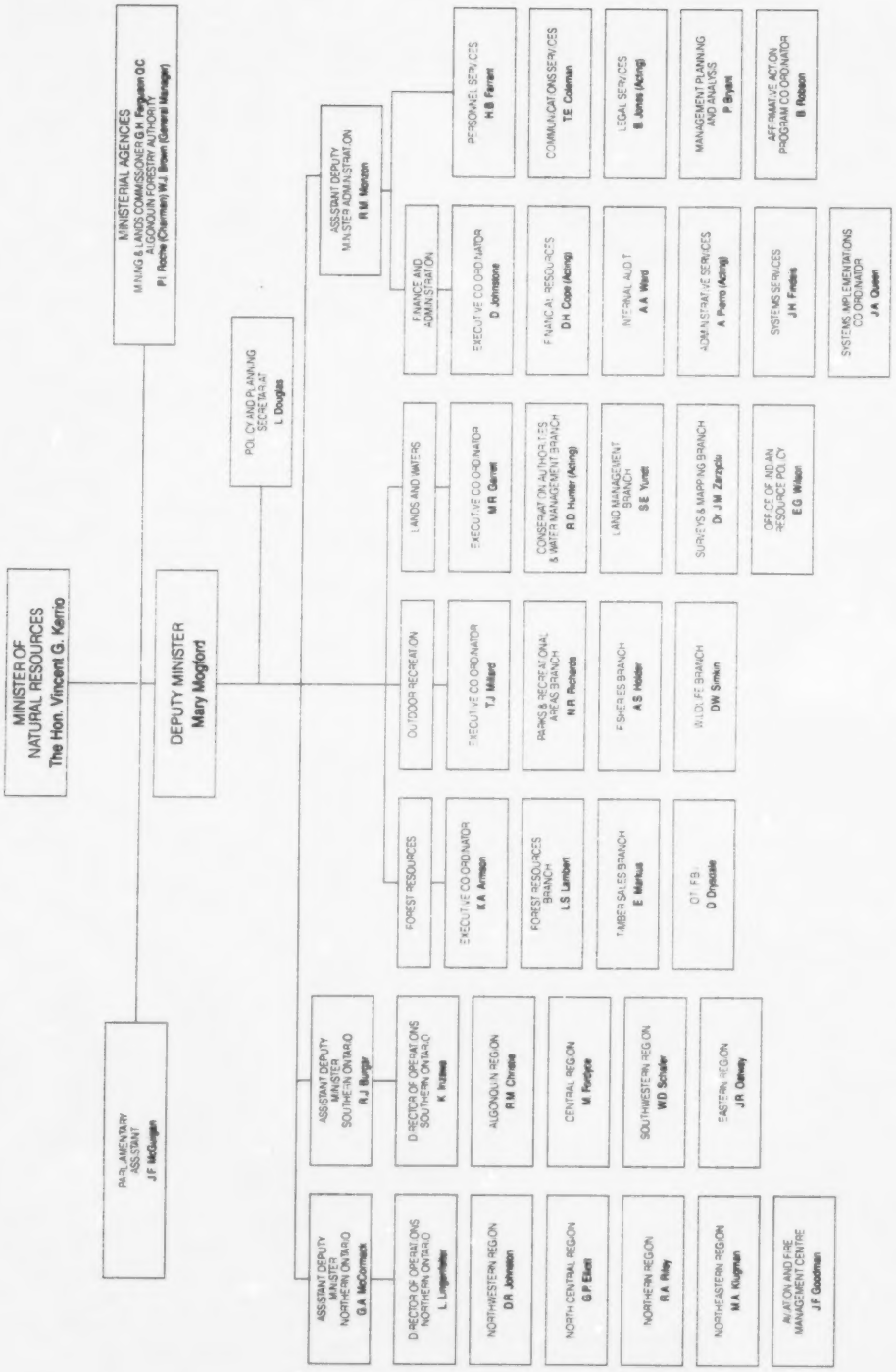

ORGANIGRAMME

Ministère des Richesses naturelles, mai 1986

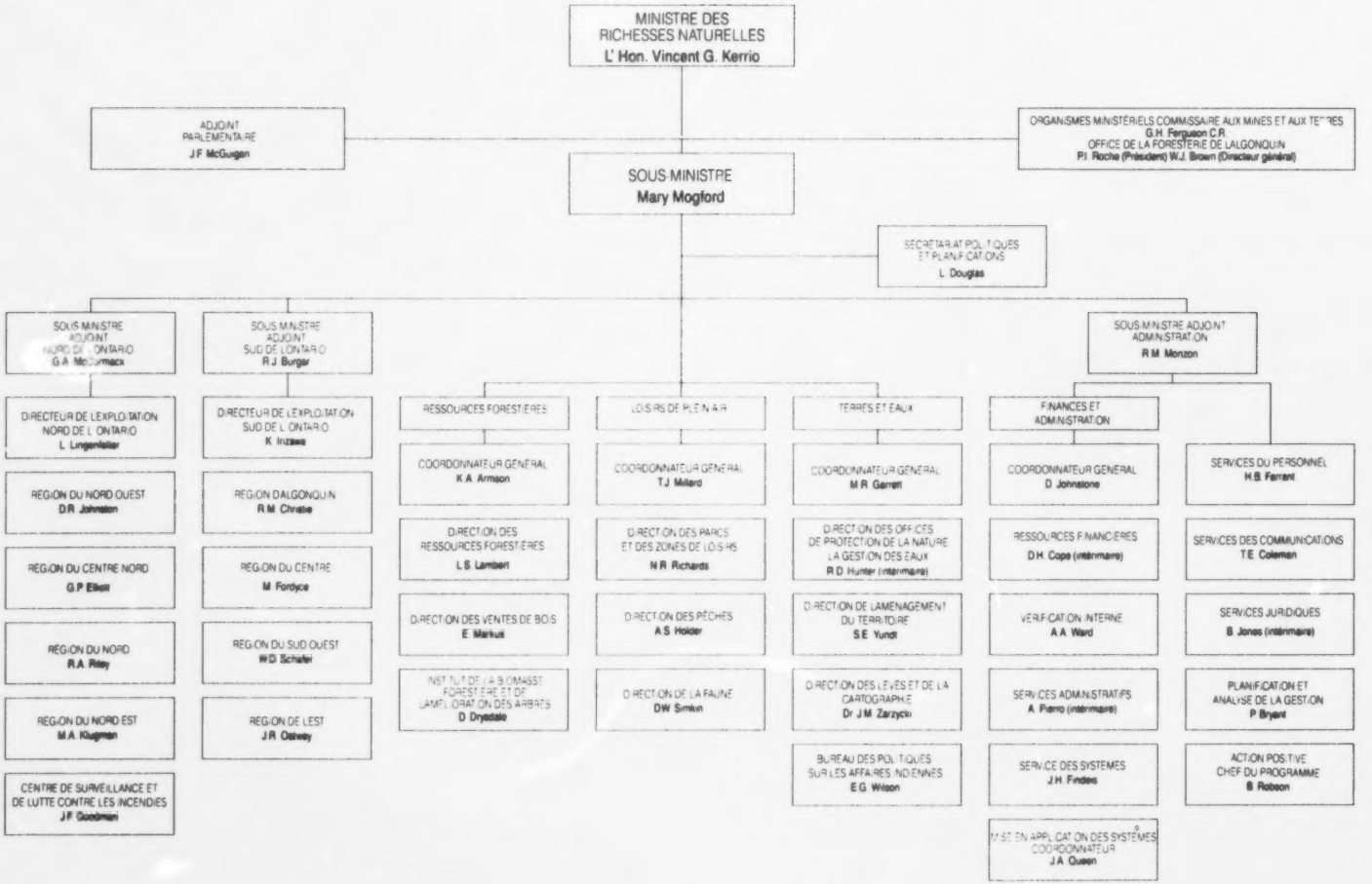

FIELD ORGANIZATION CHART

Ministry of Natural Resources, May, 1986

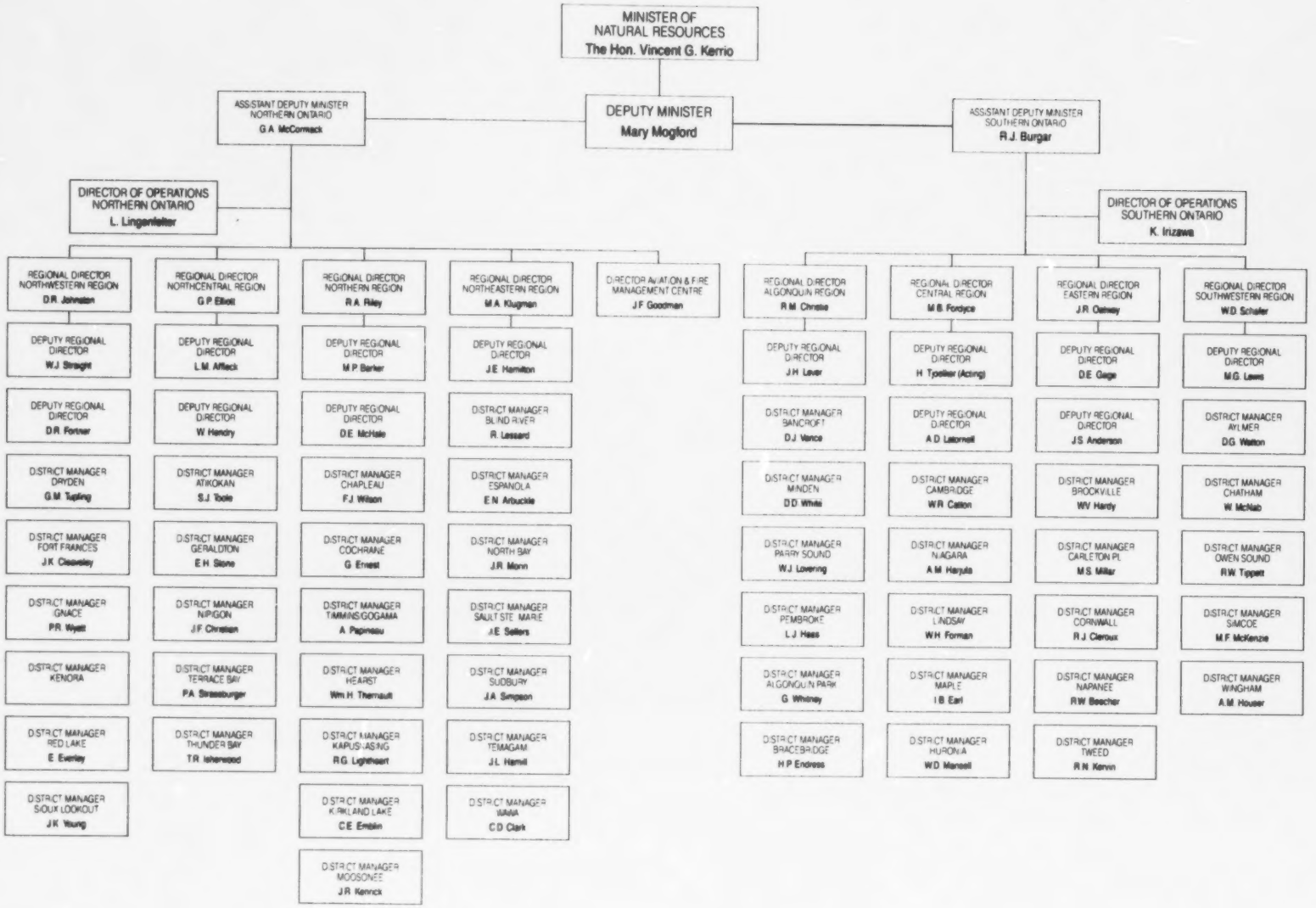

ORGANIGRAMME DES SERVICES RÉGIONAUX

Ministère des Richesses naturelles, mai 1986

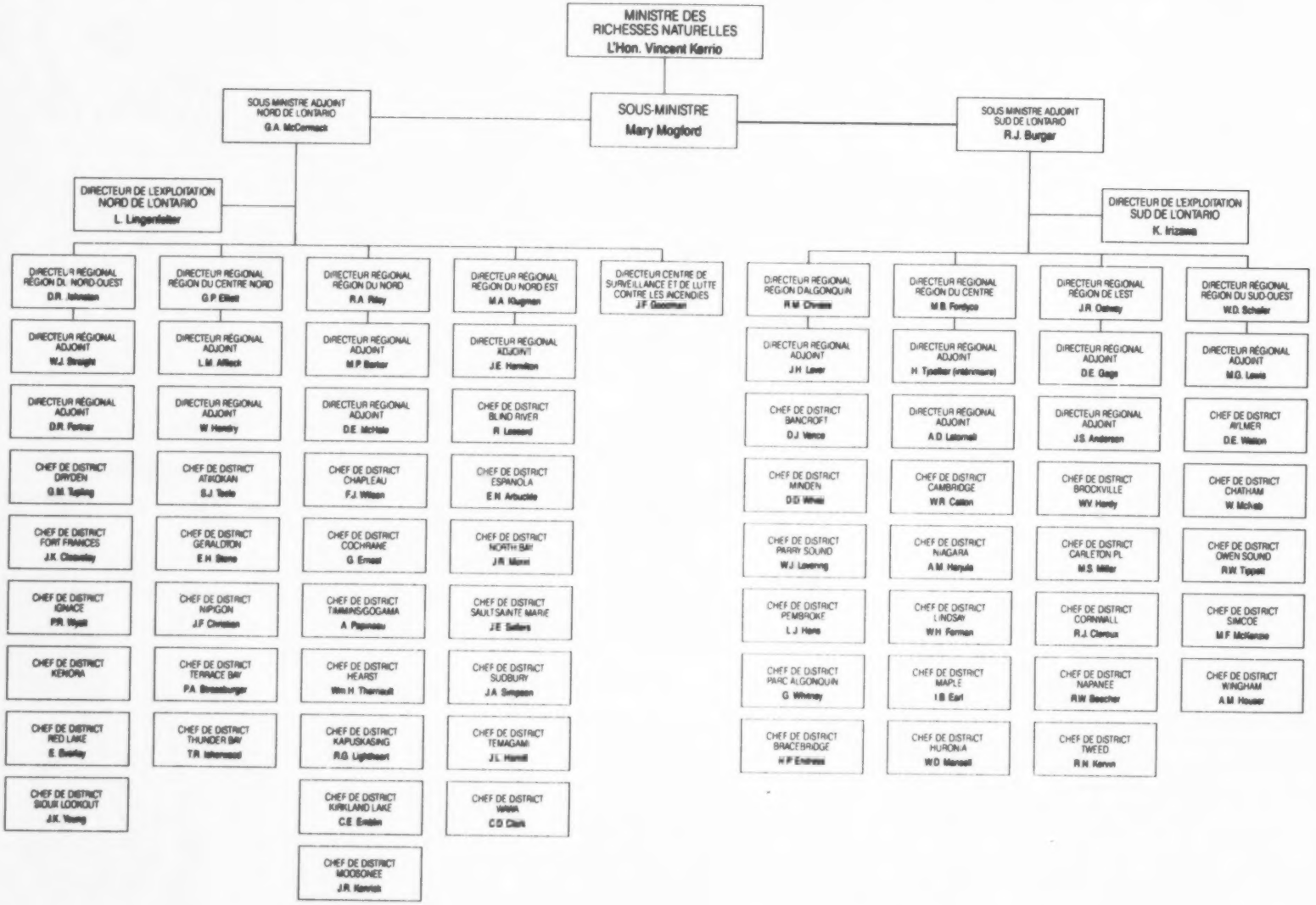

STATEMENT OF BUDGETARY REVENUE

for the year ended March 31, 1986

	($ thousands)
Reimbursement of Expenditures	
Other	14
Sales and Rentals	1,013
Fines and Penalties	265
Recovery of Prior Years' Expenditure	703
Other	53
Total for Ministry Administration	**2,048**
Royalties	
Water Power	86,429
Sand and Gravel	925
Acreage Tax	475
Fees, Licences and Permits	902
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	1,454
Other	979
Sales and Rentals	1,955
Sale of Crown Land	1,292
Recovery of Prior Years' Expenditure	49
Total for Lands and Waters	**94,460**
Reimbursement of Expenditures	
Government of Canada	1,149
Recreational Areas	7,898
Fish and Wildlife	17,604
Sales and Rentals	892
Royalties	741
Total for Outdoor Recreation	**28,284**
Mineral Management	
Royalties	5,601
Fees, Licences and Permits	310
Sales and Rentals	457
Forest Management	
Stumpage	61,982
Timber Area Charges	6,579
Forest Products	618
Reimbursement Expenditures	
Government of Canada	17,453
Other	51
Sales and Rentals	982
Total for Resource Products	**94,033**
Frost Centre Facilities	520
Total for Resource Experience	**520**
Total Budgetary Revenue	**219,345**

STATEMENT OF BUDGETARY EXPENDITURE

for the year ended March 31, 1986

	($ thousands)
Main Office	4,163
Financial Services	6,237
Supply and Office Services	4,888
Personnel Services	3,511
Information Services	4,195
Systems Development Services	1,616
Legal Services	1,032
Audit Services	856
Field Administration	34,218
Total for Ministry Administration	**60,716**
Conservation Authorities and Water Management	45,026
Aviation and Fire Management	43,508
Extra Fire Fighting	2,537
Land Management	17,861
Resource Access	3,764
Surveys and Mapping	11,421
Total for Lands and Waters	**124,117**
Recreational Areas	31,223
Fish and Wildlife	53,740
Total for Outdoor Recreation	**84,963**
Mineral Management	11,355
Forest Management	157,324
Total for Resource Products	**168,679**
Junior Rangers	5,209
Leslie M. Frost Resources Centre	1,401
Total for Resource Experience	**6,610**
Total Budgetary Expenditure	**445,085**

ÉTAT DES REVENUS BUDGÉTAIRES

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986

	(en milliers de dollars)
Programme de l'administration du ministère	
Remboursement des dépenses	
Autres	14
Ventes et locations	1 013
Amendes et pénalités	265
Recouvrement des dépenses des années précédentes	703
Autres	53
Total des revenus pour l'administration du ministère	**2 048**
Programme des terres et des eaux	
Redevances	
Énergie hydraulique	86 429
Sable et gravier	925
Impôt foncier	475
Droits et permis	902
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	1 454
Autres	979
Locations et ventes	1 955
Ventes de terres de la Couronne	1 292
Recouvrement des dépenses des années précédentes	49
Total des revenus des terres et eaux	**94 460**
Programme des loisirs de plein air	
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	1 149
Zones de loisirs	7 898
Poisson et faune	17 604
Ventes et locations	892
Redevances	741
Total des revenus de loisirs de plein air	**28 284**
Programme de production des ressources	
Gestion minière	
Redevances	5 601
Droits et permis	310
Ventes et locations	457
Gestion forestière	
Bois sur pied	61 982
Terrains forestiers	6 579
Produits forestiers	618
Remboursement des dépenses	
Gouvernement du Canada	17 453
Autres	51
Ventes et locations	982
Total des revenus de la production des ressources	**94 033**
Programme Expérience du ministère	
Installations du Centre Frost	520
Total pour le programme Expérience	**520**
Total des revenus budgétaires	**219 435**

ÉTAT DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

pour l'année financière se terminant le 31 mars 1986

	(en milliers de dollars)
Programme de l'administration du ministère	
Bureau principal	4 163
Services financiers	6 237
Service de fournitures et de bureau	4 888
Service du personnel	3 511
Service de l'information	4 195
Service de développement des systèmes	1 616
Services juridiques	1 032
Service de vérification	856
Administration des régions	34 218
Total des dépenses pour l'administration du ministère	**60 716**
Programme des terres et des eaux	
Offices de protection de la nature et de la gestion des eaux	45 026
Centre de surveillance et de lutte contre les incendies	43 508
Ressources supplémentaires pour la lutte contre les incendies	2 537
Aménagement du territoire	17 861
Accès aux ressources	3 764
Levés et cartographie	11 421
Total des dépenses pour les terres et les eaux	**124 117**
Programme des loisirs de plein air	
Zones de loisirs	31 223
Poisson et faune	53 740
Total des dépenses pour les loisirs de plein air	**84 963**
Programme de production des ressources	
Gestion minière	11 355
Gestion forestière	157 324
Total des dépenses pour la production des ressources	**168 679**
Programme Expérience du ministère	
Jeunes forestiers	5 209
Centre de ressources Leslie M. Frost	1 401
Total des dépenses pour le programme Expérience	**6 610**
Total des dépenses budgétaires	**445 085**

AGENCIES, BOARDS AND COMMISSIONS

Board of Examiners of the Association of Ontario Land Surveyors

This eight-member board oversees the educational and practical training and exams that lead to becoming a member of the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). For example, the board approves the course content of the survey science course at University of Toronto's Erindale College, as well as the two-year apprenticeship progam (called a term of articles). The board also sets the professional examinations required at the end of this training, comprising an oral exam as well as a written statutes exam. Following the successful completion of these exams, the board admits the student to membership in the AOLS. Two of the board's members are appointed by Order-in-Council. The other six are appointed by the Council of the Association of Ontario Land Surveyors.

Council of the Association of Ontario Land Surveyors

This 12-member council is the board of directors for the Association of Ontario Land Surveyors (AOLS). The council includes: Ontario's Surveyor General; two appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council; one appointed by the Minister of Natural Resources; a president and vice-president and six members elected at the association's annual meeting. The committee's function is to establish policies to regulate the practice of professional land surveying and govern the profession in accordance with the Surveyors Act, its regulations and the by-laws. It also establishes and maintains high standards of knowledge and skills among its members.

Crown Timber Board of Examiners

The Minister of Natural Resources appoints three senior MNR technicians from the wood measurement field to the Crown Timber Board of Examiners, which sets the written and practical exams for the provincial scaler's licence. Scaling is the process of estimating the quantity and quality of cut timber so that its volume and stumpage value can be determined. Under the Crown Timber Act, all wood cut from Crown lands must be measured by licensed scalers. Sixty to 75 ministry staff, timber company employees, and university and college students take the four-week course each year.

Game and Fish Hearing Board

This board is made up of five members appointed by the Lieutenant-Governor-in-Council. The board conducts hearings into cases where the ministry has turned down an application for a commercial hunting or fishing licence. The board hears evidence, then delivers a written summary and a list of recommendations to the Minister of Natural Resources, who then decides whether to issue a licence.

ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS

Conseil d'examen de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de huit membres, supervise la formation théorique et pratique et les examens qui permettent de devenir membre de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Le conseil approuve, par exemple, le programme des cours d'arpentage offerts au Collège Erindale de l'Université de Toronto ainsi que le programme d'apprentissage de deux ans (appelé stage de formation). Le conseil organise également les examens professionnels exigés à la fin de la formation et qui consistent en un examen oral et un examen écrit sur les règlements. Le conseil admet comme membres de l'association les candidats qui ont réussi à ces examens. Deux des membres du conseil sont nommés par décret du lieutenant-gouverneur et les six autres sont nommés par le Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario.

Conseil de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario

Ce conseil, composé de douze membres, est le conseil d'administration de l'Association des arpenteurs-géomètres de l'Ontario (AAO). Il comprend: l'arpenteur général de l'Ontario, deux membres nommés par décret du lieutenant-gouverneur, un membre nommé par le ministre des Richesses naturelles, un président et un vice-président, et six membres élus lors de l'assemblée annuelle de l'Association. Le comité a pour mandat d'établir les règles de conduite régissant les pratiques professionnelles d'arpentage et de réglementer la profession selon la Loi sur l'arpentage, ses règlements et ordonnances connexes. Elle établit également et maintient des normes élevées de connaissances et de compétences chez ses membres.

Commission d'examen du bois de la Couronne

Le ministre des Richesses naturelles nomme trois techniciens principaux dans le domaine du mesurage du bois à la Commission d'examen du bois de la Couronne. Cette commission établit les examens écrits et pratiques pour l'obtention du permis provincial de mesureur du bois. Le mesurage du bois est le processus par lequel la qualité et la quantité de bois coupé sont évaluées afin d'en établir le volume et de déterminer le montant des droits de coupe. Aux termes de la Loi sur le bois de la Couronne, tout le bois coupé sur les terres de la Couronne doit être mesuré par des mesureurs autorisés. Tous les ans, de 60 à 75 membres du personnel du ministère, des employés de compagnies forestières et des étudiants des universités et collèges suivent le cours de formation d'une durée de quatre semaines.

Commission d'enquête sur les permis commerciaux de chasse ou de pêche

Cette commission se compose de cinq membres nommés par décret du lieutenant-gouverneur. Elle tient des audiences sur les cas de refus de permis de chasse ou de pêche commerciales par le ministère. La commission entend les témoins puis soumet un résumé écrit et une

Lake of the Woods Control Board

This four-member board is responsible for regulating the flow of water from the Lac Seul dam at Ear Falls and from the Lake of the Woods dam at Kenora. These are the major control structures of the Winnipeg River Basin in Ontario. Water levels are regulated for hydroelectric power in Ontario and Manitoba. Other interests, such as recreation and wild rice production are also considered when regulating the flows. The board consists of two representatives from Ontario (one from MNR, the other from Ontario Hydro, both appointed by an Order-in-Council), one from Manitoba and one from the federal government.

Ontario Forestry Council

The Ontario Forestry Council was established by the Ontario government in 1984 to recommend priorities and funding for forest research. Approximately $16-million is spent in Ontario each year on forestry research by the federal and provincial governments, universities and industry. These efforts are being co-ordinated by the council, whose 10 members represent governments, universities and industry.

Ontario Geographic Names Board

This board is Ontario's custodian of a bank of records comprising maps, charts, gazetteers (geographical index), card index and correspondence files containing information on the status, position, application and usage of approximately 220,000 names of Ontario cities, towns, villages, counties, townships, lakes, rivers, islands, valleys, ridges, localities and other cultural and natural geographical features. To date, about 70,000 of these names have been officially adopted for Ontario government use — maps, charts, property descriptions, plans of survey, and so on. The Board serves as official advisor to the Minister of Natural Resources in all matters affecting Ontario's geographical nomenclature: its adoption, deletion, translation and development of policies affecting the jurisdiction, legislation and treatment of names in languages other than English. The board is composed of seven members, two of whom are ministry officials (the Surveyor General of Ontario and executive secretary), with another five appointed from the private sector by Order-in-Council. The Board, which was established in 1971, meets quarterly and is supported by MNR through the Geographic Names Section (Surveying Services) which functions as the Ontario Geographic Names Board Secretariat.

Ontario Renewable Resources Research Review Board

This 11-member board helps the ministry keep abreast of the latest developments by supporting relevant research at outside institutions. It reviews applications to the Ontario Renewable Resources Research Grants Program, and recommends to the Minister of Natural Resources which ones should be accepted. In 1985-86, the ministry awarded almost $700,000 to 36 research projects at 11 Ontario universities and the Royal Ontario Museum.

Ottawa River Regulation Planning Board

This seven-member board — one from MNR, one from Ontario Hydro, two from Quebec, and three from the federal government — is responsible for the regulation planning of the waters of the Ottawa River basin. They work to minimize the adverse impact of high and low water flows and levels, and maximize the hydroelectric benefits for the basin's 43 generating stations.

Public Agricultural Lands Committee

This four-member committee reviews all applications for public lands required for agricultural purposes. The committee includes representatives from MNR and the Ministry of Agriculture and Food.

liste de recommandations au ministre des Richesses naturelles qui décide de la suite à donner à l'affaire.

Commission de contrôle du lac des Bois

Cette commission, composée de quatre membres, est chargée de réglementer l'écoulement des eaux depuis le barrage du lac Seul, situé aux chutes Ear, et depuis celui du lac des Bois, situé à Kenora. Ces barrages sont d'importants ouvrages de contrôle des eaux s'écoulant vers le bassin de la rivière Winnipeg, en Ontario. Le niveau des eaux est réglementé pour les besoins des installations hydro-électriques de l'Ontario et du Manitoba. Les décisions de la commission relatives à l'écoulement des eaux tiennent également compte d'autres intérêts, tels que les loisirs et la culture du riz sauvage. La commission comprend deux représentants de l'Ontario (un du MRN et un d'Ontario Hydro, tous deux nommés par décret du lieutenant-gouverneur), un du Manitoba et un du gouvernement fédéral.

Conseil de foresterie de l'Ontario

Le Conseil de foresterie de l'Ontario, créé par le gouvernement de l'Ontario en 1984, est chargé de recommander les priorités et le financement de la recherche en foresterie. Les gouvernements fédéral et provincial, les universités et l'industrie consacrent environ 16 000 000 $ chaque année à la recherche en foresterie. Le conseil coordonne ces travaux et ses dix membres représentent les gouvernements, les universités et l'industrie.

Commission ontarienne de toponymie

Cette commission est chargée de conserver des archives consistant en cartes terrestres et marines, répertoires toponymiques, fichiers, et correspondance contenant des renseignements sur le statut, la position, l'application et l'usage d'environ 220 000 noms de villes, de villages, de comtés, de cantons, de lacs, de rivières, d'îles, de vallées, de crêtes, de localités et autres lieux géographiques culturels et naturels en Ontario. À ce jour, environ 70 000 de ces noms ont été adoptés par le gouvernement de l'Ontario pour usage dans les publications officielles telles que les cartes, les descriptions de propriétés, les plans d'arpentage, et autres. La commission conseille officiellement le ministre des Richesses naturelles en tout ce qui concerne la toponymie en Ontario: adoption, supression, traduction de noms, création de politiques touchant la juridiction, les lois et le traitement des noms dans des langues autres que l'anglais. La commission se compose de sept membres dont deux sont des représentants du ministère (l'arpenteur général de l'Ontario et le secrétaire général) et cinq appartiennent au secteur privé et sont nommés par décret du lieutenant-gouverneur. La commission, créée en 1971, se réunit tous les trimestres et est financée par le MRN, par l'intermédiaire de sa Section de toponymie (Services d'arpentage) qui joue le rôle de secrétariat de la Commission ontarienne de toponymie.

Commission ontarienne d'examen des recherches sur les ressources renouvelables

Cette commission, composée de 11 membres, aide le ministère à se tenir à la pointe du progrès en finançant les recherches effectuées par des établissements extérieurs. Elle étudie les demandes soumises dans le cadre du Programme de subvention de recherche sur les ressources renouvelables et recommande celles qui devraient être acceptées au ministère des Richesses naturelles. En 1985-1986, le ministère a accordé près de 700 000 $ à 36 projets de recherche de 11 universités ontariennes et du Musée royal de l'Ontario.

Commission de planification de la régulation de la rivière des Outaouais

Cette commission se compose de sept membres, un appartenant au MRN, un à Ontario Hydro, deux au Québec et trois au gouvernement fédéral. Elle est chargée de planifier la régulation des eaux du bassin de la rivière des Outaouais afin de minimiser les effets des fluctuations du niveau des eaux et d'en maximiser les avantages pour les 43 centrales hydro-électriques du bassin.

Comité des terres publiques agricoles

Ce comité, composé de quatre membres, étudie toutes les demandes de terres publiques requises à des fins agricoles. Le comité comprend des représentants du MRN et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Rabies Advisory Committee

This seven-member committee, appointed by an Order-in-Council, co-ordinates MNR's rabies research program. The members, all chosen for their technical expertise on rabies research, represent the Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Food, Agriculture Canada, and the academic community. They keep MNR informed of recent developments in rabies research, and advise the ministry how to allocate its rabies research funds.

Sturgeon River/Lake Nipissing/French River Watershed Management Advisory Board

The nine private citizens appointed to this board by the Minister of Natural Resources provide advice to MNR on how to manage the Sturgeon River/Lake Nipissing/ French River watershed. The board reviews such things as the operation of the watershed's six major water control structures. The Board provides information to the public during the spring runoff when water levels are high and at times when levels are low due to drought, in addition to providing public education on water management issues.

Comité consultatif sur la rage

Ce comité, composé de sept membres nommés par décret du lieutenant-gouverneur, coordonne le programme de recherches du MRN sur la rage. Les membres, qui sont tous choisis en raison de leurs compétences techniques en matière de recherches sur la rage, représentent les ministères de la Santé, de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agriculture Canada, et les facultés. Le comité tient le MRN au courant des récents progrès en matière de recherches sur la rage et fait des recommandations pour l'allocation de ses fonds de recherche sur la rage.

Conseil consultatif pour la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing, et de la rivière des Français

Les neuf représentants du public nommés par le ministre des Richesses naturelles pour faire partie de ce conseil, font des recommandations au MRN en ce qui concerne la gestion du bassin de la rivière Sturgeon, du lac Nipissing et de la rivière des Français. Le conseil étudie des questions telles que l'exploitation des six principaux ouvrages de contrôle des eaux du bassin et renseigne le public durant les périodes d'écoulement de printemps lorsque le niveau est élevé, et en période de sécheresse lorsque le niveau est bas. Il renseigne également le public sur les questions de gestion des eaux.